



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.2/1997/2
4 mars 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ CHARGÉ DES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES
5-16 mai 1997
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

RAPPORTS QUADRIENNAUX SUR LES ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS
NON GOUVERNEMENTALES DOTÉES DU STATUT CONSULTATIF GÉNÉRAL
OU SPÉCIAL AUPRÈS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Rapports quadriennaux, 1992-1995

Rapports présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique
et social**

Note

Conformément au paragraphe 61 c) de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social concernant les modalités de consultation entre l'ONU et les organisations non gouvernementales, les organisations dotées du statut consultatif général ou spécial sont tenues de soumettre tous les quatre ans au Comité chargé des organisations non gouvernementales, par l'intermédiaire du Secrétaire général, un rapport succinct sur leurs activités, notamment en ce qui concerne l'appui qu'elles ont apporté aux travaux de l'ONU. Après avoir examiné le rapport de chaque organisation, ainsi que toute autre information pertinente, le Comité peut recommander au Conseil de reclasser l'organisation en question dans la catégorie qu'il juge appropriée.

Le Comité chargé des organisations non gouvernementales a décidé, à sa session de 1981, que les rapports soumis par les ONG se limiteraient chacun à un maximum de deux pages dactylographiées à interligne simple. À sa session de 1989, le Comité a souligné que les organisations tenues de soumettre un rapport quadriennal devaient fournir au Secrétariat des informations claires,

* E/C.2/1997/1.

** La résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 26 juillet 1996, remplace la résolution 1296 (XLIV) du 23 mai 1968.

dans les délais prévus, et notamment un bref rappel liminaire de leurs buts et de leurs objectifs.

À sa session de 1991, le Comité a mis l'accent sur la nécessité, pour les ONG tenues de soumettre un rapport quadriennal, de dresser un tableau clair de celles de leurs activités qui intéressent l'ONU. Le Comité a également fait valoir que les rapports devraient suivre les directives établies par la Section des organisations non gouvernementales, conformément aux décisions pertinentes du Comité (voir E/1991/20, par. 47). Il a décidé que seuls seraient soumis à son examen les rapports établis conformément aux directives en question et remis à la Section des organisations non gouvernementales au plus tard le 1er juin de l'année précédant la session du Comité (voir E/1991/20, par. 48). En application de ces décisions, le Secrétariat a communiqué en octobre 1995 à toutes les organisations concernées les directives à appliquer pour l'établissement des rapports quadriennaux.

Les éléments contenus dans le présent ensemble de documents (E/C.2/1997/2 et additifs) ont été reproduits tels qu'ils ont été reçus et reflètent de ce fait les orientations et la terminologie des organisations concernées. Les expressions employées n'impliquent, de la part de l'ONU, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

On pourra obtenir une documentation supplémentaire (rapports annuels et exemplaires de publications) auprès de la Section des organisations non gouvernementales, du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU.

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. AFS INTERCULTURAL PROGRAMS, INC.	5
2. AMERICAN ASSOCIATION OF RETIRED PERSONS	9
3. FONDATION ASIATIQUE POUR LA PRÉVENTION DU CRIME	12
4. CHILDHOPE	16
5. CONFÉRENCE CHRÉTIENNE POUR LA PAIX	20
6. DAYTOP VILLAGE FOUNDATION, INC.	23
7. DÉFENSE DES ENFANTS-INTERNATIONAL	26
8. ORGANISATION MONDIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES	30
9. FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX (FAAFI)	33
10. FÉDÉRATION DES REPRÉSENTATIONS NATIONALES D'"EXPÉRIENCE DE VIE INTERNATIONALE"	35
11. CONSEIL DES POINTS CARDINAUX	38
12. HUMAN RIGHTS INTERNET (HRI)	41
13. ASSOCIATION INTERAMÉRICAINNE DE LA PRESSE	44
14. INTERNATIONAL ALERT	47
15. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAGISTRATS DE LA JEUNESSE ET DE LA FAMILLE	51
16. CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES, PÉNALES ET PÉNITENTIAIRES (INTERCENTRE)	56
17. COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA SOLIDARITÉ (CIDSE)	59
18. CONSEIL INTERNATIONAL D'ÉDUCATION DES ADULTES	61
19. FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES (FIPA)	65
20. INTERNATIONAL HUMAN RIGHTS LAW GROUP	69
21. INSTITUT INTERNATIONAL DE DROIT HUMANITAIRE	72
22. OEUVRE INTERNATIONALE DE KOLPING	75
23. LA PRÉVENTION ROUTIÈRE INTERNATIONALE (PRI)	77
	/...

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Page</u>
24. ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE	80
25. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAUX EN SOUTERRAIN (AITES) . . .	82
26. CONFÉRENCE CIRCUMPOLAIRE INUIT	86
27. LAWYERS' COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS	88
28. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES FEMMES MÉDECINS	91
29. INSTITUT D'ÉTUDES DES FEMMES DE LA MÉDITERRANÉE	96
30. ASSISTANCE MUTUELLE DES ENTREPRISES PÉTROLIÈRES GOUVERNEMENTALES LATINO-AMÉRICAINES (ARPEL)	101
31. CONSEIL NATIONAL DES FEMMES ALLEMANDES	104
32. NATIONAL WILDLIFE FEDERATION	107
33. NEW HUMANITY	110
34. ORGANISATION DE L'UNITÉ SYNDICALE AFRICAINE (OUSA)	114
35. ORGANISATION DES CAPITALES ET VILLES ISLAMIQUES	119
36. PARLIAMENTARIANS FOR GLOBAL ACTION	124
37. SIERRA CLUB LEGAL DEFENSE FUND (SCLDF)	128
38. SOCIETY FOR THE PSYCHOLOGICAL STUDY OF SOCIAL ISSUES (SPSSI) . . .	131
39. SPECIAL OLYMPICS INTERNATIONAL	135
40. INSTITUT MONDIAL DU CHARBON	137
41. CONSEIL MONDIAL DES COOPÉRATIVES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT	140
42. FÉDÉRATION MONDIALE DE FEMMES MÉTHODISTES	142
43. FÉDÉRATION MONDIALE DES COMMUNAUTÉS THÉRAPEUTIQUES	149
44. FÉDÉRATION MONDIALE POUR LES ÉTUDES SUR LE FUTUR	151
45. WORLD ORGANIZATION OF BUILDING OFFICIALS	154
46. WORLD SAFETY ORGANIZATION	157
47. ASSOCIATION DES CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL	162

1. AFS INTERCULTURAL PROGRAMS, INC.

(Statut consultatif spécial)

Buts et objectifs

L'AFS est une ONG internationale bénévole, à but non lucratif, qui permet d'acquérir des connaissances de caractère interculturel et, partant, le savoir, les compétences et le jugement qui sont exigés de citoyens du monde agissant de manière responsable et oeuvrant pour la paix et la compréhension entre les peuples. Par le biais de ses programmes et de ses activités, l'organisation affirme sa foi dans la dignité et la valeur de chaque être humain et de toutes les nations et cultures, encourage le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et fonde son action sur les valeurs essentielles que sont la dignité, le respect de la différence, l'harmonie, la sensibilité et la tolérance. L'AFS est un mouvement qui favorise les relations interpersonnelles dont le principal objectif est de renforcer les échanges éducatifs interculturels, auxquels participent chaque année 10 000 personnes, et qui s'appuie sur un réseau de plus de 100 000 volontaires dans le monde entier. L'AFS a établi des organisations membres dans 54 pays et des points de contact dans 10 autres pays dans toutes les régions du monde. À l'issue de son congrès mondial, en 1993, l'organisation s'est fixé comme tâche prioritaire d'élaborer des programmes et de mettre sur pied des organisations en Afrique (l'Afrique du Sud est redevenue membre en 1995 et le Ghana a été réadmis en 1996) et de renforcer les programmes et les organisations en Europe orientale et centrale et en Asie, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes.

L'AFS offre aux étudiants, aux enseignants, aux jeunes cadres et aux travailleurs des programmes d'échanges interculturels de durée variable qui leur permettent d'acquérir une connaissance approfondie d'une culture ou d'une langue particulière et d'envisager sous un jour nouveau les grandes questions qui préoccupent la communauté mondiale, comme l'environnement, les populations marginalisées et autres groupes défavorisés et les droits des minorités. Les organisations nationales membres de l'AFS organisent des séminaires et d'autres activités aux niveaux local et national qui portent sur des thèmes ayant trait aux valeurs humaines universelles. De nombreuses organisations nationales collaborent étroitement avec les associations pour les Nations Unies établies dans leur pays et organisent des activités communes, ou participent à de telles activités, comme ce fut le cas en 1995, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'ONU.

Participation aux conférences et réunions des Nations Unies

Au cours de la période considérée, des représentants du siège international de l'AFS et des organisations nationales membres ont participé aux conférences et réunions ci-après :

a) Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, juin 1992;

b) Conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation, Genève, 3-8 octobre 1994;

/...

c) Deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social, New York, 22 août-2 septembre 1994 et 16-27 janvier 1995;

d) Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 6-12 mars 1995;

e) Commission du développement social, trente-quatrième session, New York, 10-20 avril 1995;

f) Réunion préparatoire du Forum mondial de la jeunesse organisé par les Nations Unies, New York, 17-19 juillet 1995;

g) Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995;

h) Consultation collective d'ONG de jeunes concernant l'alphabétisation et l'éducation pour tous, Tokyo, 5-9 septembre 1995;

i) Quarante-huitième Conférence annuelle organisée par le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU et des ONG intitulée "The United Nations at the Turn of the Century: Global Issues; Global Actors; Global Responsibility", New York, 18-20 septembre 1995;

j) Séminaire international d'ONG sur la famille et les mesures à prendre et les problèmes qui se posent en la matière après l'Année internationale de la jeunesse, Vienne, 6-7 novembre 1995.

Autres activités pertinentes

L'AFS a montré qu'elle était profondément attachée aux objectifs énoncés dans la Charte des Nations Unies en organisant des programmes d'échange et des activités axés sur la jeunesse, l'éducation, le développement social et l'environnement.

L'organisation a coparrainé un concours de photographies qui a permis aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations et leurs espoirs au sujet de la Terre et qui ont été exposées à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement qui s'est tenue au Brésil en 1992; elle a également lancé un vaste projet - "Gaia Camp Amazonas 92" -, en mai 1992, avant le Sommet Planète Terre visant à sensibiliser les jeunes aux questions d'environnement. Au total, 150 étudiants représentant 42 pays ont participé au séminaire de formation centré surtout sur l'environnement, les enfants et le développement, et créé un parc/centre d'éducation écologique à Manaus.

À l'occasion du Congrès mondial de l'AFS qui a eu lieu à Murten (Suisse) en octobre 1993, l'AFS a produit une vidéo spéciale intitulée "Building Citizenship for a Diverse World" faisant intervenir divers représentants d'organismes des Nations Unies et d'autres personnalités mondiales, comme le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, ancien membre de l'AFS, et le Directeur du Bureau régional du PNUE pour l'Amérique du Nord. Lors de ce congrès, l'AFS a également révisé ses statuts, compte tenu de

la Déclaration et du Programme d'action de Vienne¹, adoptés par la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, tenue en juin 1993. En 1995, l'AFS a adopté un plan éducatif au niveau international afin de mieux promouvoir une meilleure connaissance des problèmes mondiaux.

Les publications internationales et nationales de l'AFS ont mis l'accent sur les manifestations organisées et les thèmes retenus par l'ONU, en particulier l'Année internationale de la famille (1994), l'Année des Nations Unies pour la tolérance (1995) et le cinquantième anniversaire de l'Organisation, ainsi que sur diverses "Journées" des Nations Unies. De nombreuses activités sont menées dans ce cadre par les organisations membres de l'AFS, qui organisent notamment des séminaires et des ateliers sur les droits de l'homme, le règlement des conflits, la tolérance et la lutte contre le racisme ou, comme en France, ont établi un "Conseil de sécurité modèle". Des informations ont également été diffusées concernant les documents, les déclarations et les matériaux des Nations Unies à l'intention des organisations nationales membres de l'AFS, en particulier le Rapport mondial de l'UNESCO sur l'éducation et le Rapport du PNUD sur le développement humain, la Déclaration publiée à l'issue de la quarante-quatrième session de la Conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation (1994) et le projet "Vers une culture de la paix" qui porte sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme, la démocratie, l'entente et la tolérance entre les peuples, la Déclaration de Copenhague sur le développement social² et le Programme d'action adopté lors du Sommet mondial pour le développement social³ (1995), ainsi que le Programme d'action⁴ adopté lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (1995). Lors du Forum des ONG tenu à l'occasion du Sommet pour le développement social, l'AFS a organisé trois ateliers sur le thème "Building Global Citizenship for a Diverse World", présentant des exemples concrets de la façon dont il est possible de promouvoir l'entente entre des personnes de culture différente et l'intégration sociale.

D'anciens membres de l'AFS travaillent dans divers organismes des Nations Unies, dans des ONG attachées à la réalisation des objectifs de l'ONU et au sein d'administrations nationales. De nombreux responsables, membres de l'AFS et bénévoles, entretiennent également des relations étroites avec l'Organisation. Le Directeur de l'organisation nationale, membre de l'AFS en Allemagne, assume des fonctions d'expert auprès du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes; un membre du Conseil d'administration de l'AFS au cours de l'exercice 1992-1993 a été chargé des relations extérieures pour le compte du HCR, à Zagreb; et le Président de l'AFS a été Directeur national du Comité australien pour l'UNICEF.

Distinguée tout particulièrement par le Secrétaire général pour son appui aux programmes des Nations Unies en faveur des jeunes, l'AFS demeure l'une des ONG les plus actives au service des jeunes et souscrit aux objectifs énoncés par l'Assemblée générale dans les principes directeurs en matière de planification et de suivi dans le domaine de la jeunesse. L'organisation souhaite vivement continuer à contribuer à la planification du Forum mondial de la jeunesse, ainsi qu'à l'élaboration et à l'exécution du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà⁵, ainsi qu'à l'application des recommandations du Sommet pour le développement social et aux travaux de la Commission du développement social.

Notes

¹ A/CONF.157/24 (Part I), chap. III.

² Rapport du Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, 6-12 mars 1995 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.8), chap. I. résolution 1, annexe I.

³ Ibid., annexe II.

⁴ Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995 (A/CONF.177/20 et Add.1), chap. 1, résolution 1, annexe II.

⁵ Résolution 50/81 de l'Assemblée générale, annexe.

2. AMERICAN ASSOCIATION OF RETIRED PERSONS

(Statut consultatif général)

Introduction

L'American Association of Retired Persons (AARP), fondée en 1958, est une organisation réunissant plus de 33 millions de membres, âgés de 50 ans ou plus, aux États-Unis d'Amérique et dans d'autres pays, et ayant pour but de promouvoir, tant sur le plan national qu'international, l'autonomie et la dignité des personnes âgées, de les motiver, afin d'améliorer leur qualité de vie, et de les encourager à servir au lieu d'être servies.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et coopération avec les organismes des Nations Unies et les institutions spécialisées

En collaboration avec la Division de la promotion de la femme du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU, l'AARP a poursuivi un projet lancé en 1991, qui a débouché sur l'organisation d'une réunion d'un Groupe d'experts sur l'intégration des femmes d'âge mûr au développement. L'Association a notamment : préparé, publié et diffusé le texte des actes de cette réunion (1992-1994); recruté un consultant, par le biais de la Division de la promotion de la femme (1992-1993), chargé d'établir un instrument d'enquête (fondé sur l'une des recommandations du Groupe d'experts); et demandé à des experts originaires d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes et d'Asie de tester la validité de ce document (l'enquête en Afrique et Amérique latine et dans les Caraïbes a été achevée à la fin de 1995). Une fois tous les essais achevés, l'instrument, conçu pour permettre aux pays de mieux prendre conscience de la contribution apportée par les femmes d'âge mûr au développement, sera révisé et communiqué aux États Membres, sur leur demande.

L'AARP, en collaboration avec l'ONU et HelpAge International, a organisé des séminaires sur le renforcement des capacités, à l'intention des ONG qui s'occupent des personnes âgées. Y ont participé des ONG venant d'une région s'étendant des pays baltes aux Balkans et de pays de l'ex-Union soviétique. Des séminaires ont été organisés à Vienne, à Budapest et à Varsovie (1992-1995) et ont permis de créer un réseau officiel d'ONG appelé Réseau pour l'Europe orientale et centrale.

En prévision de la Réunion préparatoire régionale de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, organisée par la Commission économique pour l'Europe (CEE) en octobre 1994, l'AARP a financé la publication d'un bulletin d'information par le Groupe de travail ONG/CEE sis à Genève, qui assure la liaison entre les ONG de la région couverte par la Commission et son secrétariat. En 1995, la présidente élue de l'AARP, Margaret Dixon, a dirigé la délégation de l'Association à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing et participé à un débat sur les questions intéressantes diverses générations. L'AARP a organisé un atelier à l'occasion du Forum des ONG sur les questions touchant les femmes d'âge mûr et participé à des réunions de groupes

de travail organisées dans le cadre de conférences gouvernementales et non gouvernementales.

En consultation avec le secrétariat du Sommet mondial pour le développement social, l'AARP a accepté de diffuser les documents établis par ce dernier auprès de plus de 500 ONG s'occupant des questions liées au vieillissement à l'échelon international, afin d'en obtenir une analyse critique. Le rapport qui en a résulté, On Behalf of Aging, a été établi pour la deuxième session (1994) du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social. L'Association est intervenue au nom des personnes âgées à cette session.

Un atelier sur le vieillissement de la population en Europe et en Amérique du Nord a été organisé conjointement par la CEE et l'AARP, à Genève en 1995. Les participants ont formulé des recommandations concernant le vieillissement des populations dans la région de la CEE qui ont été portées à l'attention du Sommet mondial pour le développement social. La même année, l'AARP, la Japan Society et le secrétariat du Sommet mondial pour le développement social ont coparrainé un colloque sur les travailleurs d'âge mûr et leur place dans une économie mondiale en pleine évolution.

En 1995, l'AARP a organisé en collaboration avec l'African-American Institute et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) un colloque intitulé "In Spite of Poverty ... the Older Population Builds Towards the Future".

Autres activités pertinentes

L'Association a créé un réseau informel appelé Coalition '99 afin de poursuivre le dialogue entamé lorsqu'elle avait demandé aux ONG du monde entier d'analyser les documents à l'occasion du Sommet mondial pour le développement social. Elle publie et diffuse le bulletin de la Coalition, afin de faire connaître ses idées et ses plans pour l'Année internationale des personnes âgées en 1999. Elle publie et diffuse également à l'échelle internationale une publication sur les questions relatives aux femmes âgées, Network News.

En 1994, l'AARP a été élue membre du Conseil d'administration, puis Secrétaire de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO). En 1995, le personnel de l'AARP a établi le Comité des finances de la CONGO.

En 1994, lors du Forum des ONG sur la condition de la femme tenu à Vienne, un groupe sur les femmes âgées a été créé sous la direction de l'AARP. Un document consensuel a été mis au point et présenté aux délégations des États membres, de manière que les questions touchant les femmes âgées de la région de l'Amérique du Nord soient prises en compte. L'AARP a également joué un rôle décisif dans la création du Groupe sur les personnes âgées et ses activités lors de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Sommet mondial pour le développement social. En prévision du Sommet mondial, l'AARP a organisé un déjeuner de travail avec des représentants de l'OIT, de l'Overseas Development Council (ODC), de l'American Federation of Labor/Congress of Industrial Organizations (AFL/CIO) et l'ONU pour que les médias les plus importants appellent l'attention du public sur le Sommet.

Lors de la célébration du cinquantenaire de l'ONU, l'AARP a organisé un concours de dessins à l'intention de représentants de diverses générations, intitulé "Picture a Perfect World: Drawing on the Past to Create Our Future". Au total, 1 800 personnes y ont participé dans le monde entier.

En 1995, l'AARP a été élue à la présidence du Comité des ONG sur le vieillissement. Le personnel de l'Association est également représenté au Conseil des représentants de Washington auprès de l'ONU de l'Association des États-Unis d'Amérique pour les Nations Unies.

En collaboration avec le New South Wales Office on Ageing, l'AARP a participé à une téléconférence internationale au cours de la semaine des personnes âgées de Nouvelle-Galles du Sud en 1995. Les questions abordées ont porté sur le vieillissement et l'emploi, le vieillissement et la technologie, l'urbanisme et les personnes âgées et les médias. Le Président de l'Association, Eugene Lehrmann, et son Directeur des activités internationales ont participé à cette manifestation à Sydney.

L'AARP continue de participer aux travaux d'un groupe d'organisations s'efforçant d'obtenir des États-Unis d'Amérique qu'ils approuvent la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes¹.

Note

¹ Résolution 34/180 de l'Assemblée générale, annexe.

3. FONDATION ASIATIQUE POUR LA PRÉVENTION DU CRIME

(Statut consultatif spécial)

Buts et objectifs

La Fondation asiatique pour la prévention du crime est une organisation non gouvernementale créée le 17 février 1982, qui a été dotée du statut consultatif en mai 1991. Son objectif est de promouvoir le développement durable, la paix et la stabilité en Asie et dans le monde, en renforçant l'efficacité des politiques et pratiques suivies en matière de prévention du crime et de justice pénale et la coopération entre toutes les entités concernées. La Fondation s'emploie à renforcer les capacités des personnes spécialisées dans ce domaine par des programmes de formation appropriés, en particulier ceux élaborés par l'Institut des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient (UNAFEI) et son réseau d'anciens étudiants. Elle encourage également les travaux de recherche menés en coopération et ayant une orientation pratique et les échanges d'informations, organisant chaque année des conférences mondiales qui servent de cadre à des échanges de vues sur les questions d'intérêt mutuel et permettent de prendre des mesures appropriées, et favorisant l'élaboration de stratégies communes et d'approches rationnelles, conformes aux normes et principes directeurs des Nations Unies dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale.

En s'appliquant à faciliter les contacts et à renforcer la coopération entre ses membres de plus en plus nombreux qui occupent souvent des postes de responsabilité, notamment dans le secteur privé et dans les milieux universitaires, la Fondation resserre les liens de solidarité qui les unit. Elle mène diverses activités, publie des documents et parraine des initiatives spéciales à l'appui du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale.

Le nombre de membres de la Fondation continue d'augmenter : en décembre 1995, elle en comptait plus de 10 000 dans plus de 60 pays, y compris des associations et des sociétés qui souscrivent à ses objectifs et contribuent à les promouvoir. Au cours des quatre dernières années, la Fondation a accueilli de nouveaux membres : le Cambodge, la République démocratique populaire lao et le Viet Nam. Les associations d'anciens élèves ont contribué au développement de la Fondation, laquelle a également multiplié le nombre de ses comités officiels dans divers pays de la région. Les conférences mondiales qu'elle organise chaque année avec la collaboration des pays hôtes pour appeler l'attention sur les questions prioritaires examinées par l'ONU, dans une perspective régionale, en général en préparation des congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, ou dans le cadre de mesures de suivi, ont encore élargi son champ d'action et renforcé la collaboration active de ses membres.

Participation aux activités des Nations Unies

La Fondation participe aux sessions annuelles de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale depuis 1992 (première session : 21-30 avril 1992; deuxième session : 13-23 avril 1993;

/...

troisième session : 26 avril-6 mai 1994; quatrième session : 30 mai-9 juin 1995; toutes tenues à Vienne), conformément à la résolution 46/152 de l'Assemblée générale, et y soumet des déclarations écrites ou s'y fait entendre. Elle a participé également à la trente-huitième session de la Commission des stupéfiants.

La Fondation a joué un rôle important lors des congrès quinquennaux des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants et de leurs réunions préparatoires ainsi qu'à d'autres conférences de haut niveau des Nations Unies ayant un rapport avec la criminalité. Elle a participé à la Conférence ministérielle mondiale sur la criminalité transnationale organisée, tenue à Naples (Italie) du 21 au 23 novembre 1994, qui a adopté la Déclaration politique et le Plan d'action mondial contre la criminalité transnationale organisée (voir document A/49/748, annexe, sect. I.A) approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 49/159. Une délégation de la Fondation comprenant des représentants de plusieurs pays de la région a activement participé aux délibérations du neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (Le Caire, 29 avril-8 mai 1995), et organisé une réunion à l'intention des participants asiatiques et autres en vue de renforcer les liens existants. Le Président de la Fondation a été l'un des principaux intervenants lors d'un colloque sur le thème de la justice dans un monde en pleine évolution et le rôle du ministère public (A/CONF.169/NGO.2), dont les actes ont été publiés dans leur intégralité. Ses déclarations sur la coopération technique et d'autres aspects ont été reflétées dans le rapport du Congrès (A/CONF.169/16) et ses interventions à la réunion préparatoire régionale du Congrès (Bangkok, 17-21 janvier 1994) l'ont été dans le rapport correspondant de la réunion (A/CONF.169/RPM.1/Rev.1 et Corr.1).

La Fondation a assisté à diverses sessions de l'Assemblée générale (Troisième et Sixième Commissions) et du Conseil économique et social et était représentée aux grandes conférences des Nations Unies ou aux travaux préparatoires [notamment la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, tenue à Vienne, en juin 1993, les sessions du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II)] et autres réunions spéciales, comme les sessions du Comité spécial pour la création d'une cour criminelle internationale.

La Fondation est membre du Conseil d'administration du Conseil consultatif professionnel et scientifique international du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale et participé à ses réunions annuelles ainsi qu'aux réunions ordinaires de l'Alliance des ONG à Vienne et à New York.

Coopération avec les programmes et organes des Nations Unies

a) La Fondation a apporté un certain nombre de contributions directes au Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale : i) elle a fourni une aide financière pour les travaux sur la mise en oeuvre des Règles minima des Nations Unies pour l'élaboration de mesures non privatives de liberté (Règles de Tokyo)¹ et à leur publication en six langues; ii) elle a financé la publication de brochures d'information et d'affiches pour le neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le

traitement des délinquants et fourni 2 000 T-shirts portant la mention "Stop Crime" à cette occasion; iii) elle a aidé la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à exécuter son programme sur la mise en oeuvre des mandats des Nations Unies concernant l'administration de la justice pour mineurs dans la région de la CESAP, notamment les jeunes vivant dans la pauvreté, et à publier les résultats obtenus; et iv) elle a donné au Directeur adjoint de l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants et à 10 autres participants asiatiques les moyens de se rendre au Congrès du Caire, afin de renforcer les contributions faites par l'Afrique et l'Asie.

b) La Fondation a continué de soutenir l'UNAFEI en : i) prenant à sa charge une part importante des dépenses liées aux cours de formation internationaux et aux cours organisés à son siège, à Fuchu (Tokyo), à savoir les 90e, 91e et 92e cours en 1992, les 93e, 94e et 95e cours en 1993, les 96e, 97e et 98e cours en 1994 et les 99e, 100e et 101e cours en 1995, dont le coût annuel global se chiffre à 130 000 dollars en moyenne; ii) fournissant une aide financière et technique pour des séminaires organisés et des projets de recherche exécutés dans d'autres pays d'Asie, d'un montant se situant entre 8 000 et 15 000 dollars par an.

Autres activités pertinentes

a) Conférences mondiales de la Fondation

Depuis 1992, la Fondation organise chaque année des conférences mondiales dans différents pays de la région, auxquelles assistent des personnalités locales, les présidents de ses comités nationaux ainsi que les responsables et l'ensemble de ses membres. Des colloques internationaux concernant les grandes priorités des Nations Unies, abordées lors des congrès et figurant dans le programme de travail, sont organisés parallèlement. Ainsi, à l'occasion de la première Conférence mondiale, qui s'est tenue à Tokyo, en mars 1992, un colloque a été organisé sur les conditions à réunir pour éliminer la criminalité de la prospérité; lors de la deuxième Conférence, tenue à Kuala Lumpur en janvier 1993, un colloque a eu lieu sur la participation du public à la prévention du crime et à la justice pénale; la troisième, tenue à Manille en mars 1994, s'est accompagnée d'un colloque sur la criminalité urbaine; et la quatrième, tenue à Bangkok en novembre 1995, d'un colloque sur les problèmes en matière de prévention du crime et de justice pénale en Asie qui exigent de renforcer la coopération régionale. Cette dernière réunion, dont l'objet était d'assurer un suivi pratique du neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, a adopté une résolution sur la coopération régionale et créé deux groupes de travail traitant respectivement du rôle du droit pénal dans la protection de l'environnement et de l'extradition. C'est notamment par ces activités que la Fondation a apporté sa contribution au programme des Nations Unies sur la criminalité; ses directives et ses normes ont été diffusées dans la région, comme elles le sont dans les cours de l'UNAFEI. Un concours de rédaction portant sur la criminologie a également été organisé.

b) Autres initiatives

La Fondation a organisé des manifestations spéciales afin de mettre l'accent sur les approches qu'il serait souhaitable d'adopter et sur les orientations des Nations Unies dans le domaine de la criminalité, y compris un concours de dessin et de rédaction destiné aux jeunes délinquants détenus dans des établissements correctionnels dans 14 pays d'Asie; les dessins et rédactions des lauréats ont été exposés et publiés dans un recueil spécial. La Fondation a également publié un certain nombre d'autres matériaux portant sur des événements marquants tant au sein du système des Nations Unies que dans la région, tels que ACPF Today (volumes de 1992, 1993, 1994 et 1995) et les UNAFEI Resource Materials rassemblant les contributions de conférenciers et de boursiers.

Note

¹ Résolution 45/110 de l'Assemblée générale, annexe.

4. CHILDDHOPE

(Statut consultatif spécial)

Introduction

Les buts et objectifs primordiaux de CHILDDHOPE consistent à défendre les droits des enfants des rues, tels qu'énoncés dans la Déclaration des droits de l'enfant¹ (ONU, 1959), et consacrés dans la Convention relative aux droits de l'enfant² (ONU, 1989), en établissant un mouvement mondial pour le compte de ces enfants et en encourageant la coordination mondiale des actions bénévoles menées aux niveaux national et régional en faveur de ces enfants et avec leur concours. CHILDDHOPE a également établi un réseau mondial de compétences permettant d'élaborer des programmes adéquats au niveau communautaire, notamment en matière de formation et d'assistance technique, de soins de santé alternatifs/en milieu non hospitalier, d'enseignement et de mobilisation de ressources.

La composition géographique et les sources de financement de CHILDDHOPE ont été maintenues à un niveau relativement constant au cours des quatre dernières années. L'organisation n'est affiliée à aucune autre ONG internationale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

Participation aux travaux du Conseil économique et social

L'UNICEF demeure le principal lien qui unit CHILDDHOPE à l'ONU. L'organisation a été créée en 1986 alors que le Fonds cherchait une ONG internationale avec laquelle il collaborerait sur la question des enfants des rues. Comme ces enfants constituent son seul groupe cible, c'est avec l'UNICEF que CHILDDHOPE a maintenu les liens les plus étroits aux niveaux national, régional et mondial.

De 1992 à 1995, l'organisation n'a participé à aucune réunion ou conférence du Conseil économique et social ou de ses organes subsidiaires portant sur cette question, mais elle a eu l'occasion de participer à certaines réunions de l'ONU qui portaient sur la question des enfants des rues et les enfants déshérités des zones urbaines. C'est ainsi que lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue en juin 1992 à Rio de Janeiro (Brésil), le bureau de CHILDDHOPE dans ce pays a été désigné comme l'un des groupes de coordination des ONG qui participaient à la Conférence. À cette occasion, il a également organisé des visites spéciales sur les sites où étaient exécutés des projets en faveur des enfants des rues de Rio de Janeiro à l'intention de dirigeants mondiaux, notamment le Premier Ministre britannique, M. John Major.

Coopération avec les programmes des Nations Unies

CHILDDHOPE assume des fonctions consultatives auprès du Programme sur la lutte contre les toxicomanies de l'OMS. En avril 1994, son Directeur exécutif a été invité à Genève par l'OMS, pour présenter une communication sur la question des enfants des rues et l'abus des drogues à une conférence internationale organisée du 18 au 22 avril 1994, sur le thème "Les enfants des rues et les substances psychoactives : innovation et coopération". L'exposé

/...

s'intitulait "The Role of International NGOs in Relation to Street Children and Substance Abuse" (Le rôle des ONG internationales en ce qui concerne les enfants des rues et l'abus des drogues).

CHILDHOPE poursuit sa collaboration avec l'OMS concernant la diffusion d'informations sur le VIH/sida et les mesures de prévention à l'intention de ces enfants. L'organisation travaille également avec l'OIT sur les questions relatives à la main-d'oeuvre et au travail des enfants des rues.

En janvier, février et mars 1994, le bureau de CHILDHOPE en Asie a aidé l'UNESCO à organiser un stage de formation financé par cette organisation à Danang (Viet Nam). Le stage, qui portait sur l'initiation des enfants des rues aux techniques d'enseignement de base de type non scolaire, a duré 10 semaines, à raison de trois séances de formation par semaine. Ce programme s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés par l'UNESCO pour dispenser un enseignement non scolaire aux enfants vivant dans des conditions difficiles, en particulier les enfants des rues.

Autres activités pertinentes

CHILDHOPE a maintenu des relations de travail étroites avec l'UNICEF de 1992 à 1995; les deux organisations ont notamment organisé conjointement des ateliers, des conférences et des séminaires dans différentes régions du monde. À titre d'exemple, on mentionnera les activités suivantes :

a) Participation au Forum des ONG sur les enfants d'Europe centrale et orientale et de l'ex-Union soviétique organisé par l'UNICEF en mars 1993, à Varsovie;

b) Participation au Forum des ONG sur les enfants d'Amérique centrale organisé par l'UNICEF, en novembre 1993, à Antigua (Guatemala);

c) Participation aux travaux du Comité des ONG pour l'UNICEF, y compris deux ans en tant que membre du Conseil du Comité (1992-1993);

d) Membre du Comité des ONG de l'UNICEF sur les enfants des rues et les enfants qui travaillent (1992-1995);

e) Membre du Comité de l'UNICEF pour la Convention relative aux droits de l'enfant (1992-1995);

f) Participation active, avec l'UNICEF, à la planification, à l'organisation et au financement de la deuxième Conférence internationale sur les enfants des rues tenue en septembre 1992, à Rio de Janeiro (Brésil);

g) Coopération, en février 1994, entre le bureau de CHILDHOPE pour l'Asie et le bureau de l'UNICEF au Cambodge concernant l'élaboration d'un programme de consultation sur la valorisation des ressources humaines et la formation de personnel cambodgien travaillant avec les enfants des rues;

h) Collaboration, en juin 1992, avec le bureau de l'UNICEF en Roumanie;

i) Promotion d'un stage à l'intention des éducateurs des rues financé par le bureau de l'UNICEF à Bucarest (Roumanie) à l'intention d'ONG locales, en septembre 1992;

j) Consultation avec le bureau de l'UNICEF au Myanmar sur les propositions de projet concernant les enfants des rues dans ce pays et élaboration, à titre consultatif, d'une enquête sur les enfants des rues à Yanjon (Myanmar) pour le compte du bureau de l'UNICEF au Myanmar (1994);

k) Élaboration d'un accord de coopération avec le bureau de l'UNICEF au Cambodge et le Ministère des affaires sociales, du travail et des anciens combattants en vue de la mise en oeuvre d'un programme de formation visant à doter le Gouvernement et les ONG des moyens nécessaires à la prestation de services aux enfants des rues pendant la période 1994-1995, dont le financement a été assuré par le bureau de l'UNICEF;

l) Financement par l'UNICEF, pour le compte de CHILDSHOPE, d'activités de recherche sur le VIH/sida parmi les enfants des rues en Colombie, au Kenya, en Thaïlande et aux Philippines (1992-1993);

m) Financement par l'UNICEF d'activités menées par CHILDSHOPE, visant à coordonner et à promouvoir la tenue d'une conférence régionale en Amérique latine intitulée "Enseignements tirés de l'assistance apportée aux adolescentes et aux femmes victimes d'exploitation sexuelle : séminaire pour la région de l'Amérique latine" (22-25 février 1994), Rio de Janeiro (Brésil);

n) Financement par l'UNICEF de la publication en anglais par CHILDSHOPE des actes d'une conférence internationale intitulée "Prestation de services aux groupes auxquels il est difficile d'accéder : stratégies en matière de santé pour venir en aide aux jeunes femmes des zones urbaines" (1992);

o) Financement par l'UNICEF afin de permettre à CHILDSHOPE de promouvoir la tenue du premier atelier sur l'éducation des enfants des rues dans les pays andins, mai 1992, La Paz (Bolivie);

p) Prestation par le bureau de CHILDSHOPE en Asie de services consultatifs au bureau de l'UNICEF à Dhaka (Bangladesh) en vue de la fourniture d'une assistance technique au titre d'un séminaire sur la santé mentale et de conseils aux femmes et aux enfants victimes de la prostitution;

q) Publication (en anglais) grâce à un financement du bureau de l'UNICEF à New York et du Rissho Kosei-Kai Peace Fund du Japon d'un répertoire des organisations travaillant avec les enfants des rues en Asie, 1995, établi par CHILDSHOPE;

r) Publication (en anglais) d'un manuel sur les programmes des centres et d'un manuel sur les centres d'hébergement, établi par CHILDSHOPE, avec le soutien du bureau de l'UNICEF à Manille et du programme national en faveur des enfants des rues;

s) Financement par le bureau de l'UNICEF au Guatemala de la réalisation par CHILDHOPE d'une enquête sur les types de travail effectués par les enfants des rues à Guatemala City (1995).

Notes

¹ Résolution 1386 (XIV) de l'Assemblée générale.

² Résolution 44/25 de l'Assemblée générale, annexe.

5. CONFÉRENCE CHRÉTIENNE POUR LA PAIX

(Statut consultatif spécial)

Fondée en 1958 dans le but de mobiliser les chrétiens et leurs églises en faveur de la lutte pour la paix, le désarmement et la justice sociale, la Conférence chrétienne pour la paix (CCP) est une organisation mondiale regroupant des églises, des conseils oecuméniques et des comités régionaux dans 89 pays.

L'Église orthodoxe russe (Patriarcat de Moscou) est l'organisation membre la plus importante et le Comité régional, au Canada, la plus petite.

La Conférence est dirigée par une assemblée mondiale de délégués élus parmi ses organes constitutifs. L'assemblée se tient à Prague tous les cinq à sept ans. Elle élit un comité international de coordination, un modérateur (l'équivalent d'un président), un secrétaire chargé de la coordination (l'équivalent d'un secrétaire général) qui est l'administrateur principal de l'organisation et un directeur du personnel international qui supervise le personnel au siège de l'organisation.

La CCP est entièrement financée par des contributions volontaires de ses églises membres et de ses organes constitutifs. Elle ne sollicite ni n'accepte de fonds de gouvernements ou d'organismes gouvernementaux.

Structurellement parlant, l'organisation est divisée en cinq associations régionales : la CCP pour l'Afrique, la CCP pour l'Asie et le Pacifique, la CCP pour l'Europe, la CCP pour l'Amérique latine et les Caraïbes et la CCP pour l'Amérique du Nord. Elle a son siège international à Prague.

La Conférence a établi un bureau permanent au Siège de l'ONU et est représentée aux centres des Nations Unies à Genève et à Vienne, notamment. Elle est associée au Département de l'information du Secrétariat de l'ONU, accréditée auprès du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et d'autres entités du système des Nations Unies. Les comités régionaux maintiennent des contacts et des relations avec les centres d'information des Nations Unies dans leurs pays respectifs. La CCP pour l'Amérique du Nord est associée de plein droit au Département de l'information du Secrétariat de l'ONU.

L'organisation est membre de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et de plusieurs de ses comités, notamment le Comité des ONG sur les droits de l'homme, le Comité des ONG sur l'Afrique australe, le Comité des ONG sur la liberté de culte et de croyance, le Comité des ONG sur le désarmement (New York), le Comité spécial des ONG sur le désarmement (Genève), le Comité spécial des ONG sur les droits de l'homme (Genève) et le Sous-Comité sur le racisme et la discrimination raciale (Genève).

Chaque année, le dernier dimanche d'octobre, tous les membres de l'organisation célèbrent la Journée des Nations Unies; c'est l'occasion pour les églises membres de tenir des offices spéciaux destinés à sensibiliser la

communauté chrétienne à l'importance de l'oeuvre de l'ONU et à la nécessité de lui apporter son soutien.

La Conférence a pour principe et pour pratique d'envoyer des représentants et des observateurs à la plupart des grandes réunions et conférences des Nations Unies et des grandes manifestations organisées par les ONG. Ses représentants maintiennent des contacts avec les unités du Secrétariat de l'ONU qui servent le Conseil économique et social, le Département de l'information et d'autres mécanismes du système des Nations Unies.

En juin 1992, des représentants de l'organisation ont participé au Sommet Planète Terre de Rio de Janeiro et au Forum mondial organisé parallèlement. Au titre de sa participation à ces manifestations, la CCP a fait paraître une publication spéciale en septembre 1992, intitulée The Road From Rio sur le rôle de l'ONU et des ONG dans la protection de l'environnement. À la suite du Sommet, des organes constitutifs ont organisé des manifestations ou programmes spéciaux sur le Sommet, comme le séminaire organisé par la CCP pour l'Asie et le Pacifique et le Comité régional en Inde à l'intention des églises et des conseils oecuméniques, en août 1992. La CCP pour l'Amérique du Nord a organisé un programme analogue à Los Angeles, en septembre 1992. Une délégation de l'organisation a participé à la deuxième Conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue à Vienne, du 14 au 25 juin 1993. À cette occasion, la Conférence s'est associée à diverses autres ONG religieuses et laïques pour obtenir que la question de la liberté religieuse figure à l'ordre du jour de la Conférence. C'est ainsi qu'elle s'est portée coauteur du projet de résolution présenté à la Commission des droits de l'homme au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Application de la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction" recommandant que l'Assemblée générale consacre tous les ans une journée internationale à la liberté religieuse ou de conviction.

Des représentants de l'organisation ont participé au Sommet mondial pour le développement social à Copenhague, du 6 au 12 mars 1995, à l'issue duquel des rapports exhaustifs ont été publiés dans les numéros 456 et 460 de son bulletin d'information.

Une délégation de la CCP a participé au Forum des ONG qui s'est tenu parallèlement à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui a eu lieu à Beijing, du 4 au 15 septembre 1995. Elle a participé à l'élaboration du Programme pour la paix établi par plusieurs organisations et associations féminines de promotion de la paix à cette occasion. Un séminaire spécial s'est tenu sous les auspices de la CCP à Berlin, en juin 1995, pour préparer la Conférence de Beijing.

Dans le cadre de la célébration de l'Année internationale des populations autochtones (1993), la CCP a organisé des manifestations spéciales et diffusé des publications pour faire connaître les activités organisées à cette occasion à la communauté oecuménique internationale. Elle a fait paraître, en décembre 1992, une publication sur l'Année. Un séminaire international organisé à l'intention des églises d'Europe s'est tenu à Zweifall (Allemagne) du 18 au 22 janvier 1993. Les actes du séminaire ont été publiés par la CCP en anglais et en allemand au début de 1994. L'Année internationale des populations

autochtones a été le thème principal de la réunion du Comité de travail de la CCP pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est tenue à Hong-kong, du 31 mai au 3 juin 1993. L'assemblée générale annuelle de la CCP pour l'Amérique latine et les Caraïbes tenue à Matanzas (Cuba) du 4 au 8 juin 1995, a été consacrée pour l'essentiel à l'Année internationale et au thème connexe du rôle de l'ONU dans l'élimination du colonialisme.

Des représentants de l'organisation ont participé en qualité d'observateurs à la Conférence des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation et aux réunions du Comité préparatoire de la Conférence tenue au Siège. La CCP a publié et distribué, pour l'information des églises et de ses membres, des documents et des notes de synthèse, ainsi que d'autres matériaux se rapportant à la Conférence et à la question de la non-prolifération des armes nucléaires.

Pour soutenir l'application de la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction¹, le Patriarcat de Moscou de l'Église orthodoxe russe a organisé une conférence internationale et interconfessionnelle sur la foi chrétienne et l'hostilité entre les hommes, à Moscou, du 21 au 28 juin 1994, à laquelle ont participé les dirigeants confessionnels ainsi que les responsables oecuméniques d'Europe, d'Asie, des Amériques et d'Afrique. Les actes de la Conférence ont été publiés par la CCP en août 1994. Des séminaires analogues ont été tenus par des organisations membres de la CCP en Inde, aux États-Unis, en Allemagne, au Japon et en République tchèque.

Des représentants de l'organisation participent aux Colloques des ONG sur la question de Palestine organisés par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien au Siège, à Genève et ailleurs. Les conclusions et les résultats de ces réunions sont publiés dans son bulletin d'information.

Note

¹ Résolution 36/55 de l'Assemblée générale.

6. DAYTOP VILLAGE FOUNDATION, INC.

(Statut consultatif spécial)

Objectifs de l'organisation

Daytop Village Foundation, Inc. a été créée en réponse à de nombreuses demandes, dans le but de fournir une assistance technique pour la conception et l'exécution de programmes de traitement adaptés à une culture cible particulière. Notre préoccupation première est l'impact de l'abus des drogues et autres substances sur la santé physique et mentale. À l'échelle internationale, nos projets visent habituellement à améliorer la qualité de la vie au moyen de programmes de sensibilisation, de prévention et de traitement. Nous comptons sur la formation et l'assistance technique pour développer la capacité des individus à résoudre eux-mêmes leurs problèmes et, au bout du compte, à se reprendre en mains et s'épanouir. À ce jour, Daytop a facilité le lancement de programmes de traitement dans plus de 50 pays.

Daytop s'occupe de :

a) Recueillir des informations théoriques et pratiques dans chacun des pays concernés, en mettant l'accent sur l'attitude de la société face aux jeunes et aux problèmes posés par les diverses formes de passage à l'acte (essentiellement abus de substances, abandon d'enfants, délinquance et violence) : il s'agit de mesurer l'ampleur et la gravité du problème et d'examiner les solutions qui lui sont apportées actuellement par la société, notamment les règles juridiques et les sanctions pénales, les mesures sociales et sanitaires et les activités préventives. Il s'agit également d'identifier les personnes chargées de résoudre le problème, de dresser avec circonspection l'inventaire des traitements utilisés et mesures de prévention en vigueur; et finalement de recueillir des informations préliminaires sur les sources de financement possibles des programmes d'intervention, à l'échelle nationale et internationale;

b) Formuler une stratégie de communauté thérapeutique dans les pays concernés, en mettant l'accent sur l'établissement de rapports prometteurs avec les responsables éventuels ainsi que sur la fourniture de services de consultation aux interlocuteurs de l'organisation à l'intérieur du réseau civil et professionnel;

c) Prévoir des ateliers de formation aux méthodes de la communauté thérapeutique à l'intention des spécialistes de la santé mentale, de l'aide sociale, du traitement des toxicomanes et des alcooliques ainsi que des agents sanitaires et du personnel des établissements correctionnels et d'enseignement. Ces ateliers sans prétention ont pour objet de familiariser les participants avec des idées, des méthodes et des techniques qu'ils peuvent appliquer immédiatement, notamment dans leur milieu de travail;

d) Organiser des colloques au centre international de formation de Daytop à New York. Ces colloques se sont révélés très efficaces car ils constituent une initiation complète et bien conçue aux aspects théoriques et pratiques de la communauté thérapeutique;

/...

e) Adapter le modèle de la communauté thérapeutique à une utilisation en milieu carcéral en Asie et en Amérique du Sud;

f) Mettre au point des programmes qui permettent de s'attaquer au problème des enfants des rues en Amérique du Sud et en Asie;

g) Et, dans le domaine de la santé, mettre au point des programmes de lutte contre le syndrome d'immunodéficience acquise dans les systèmes de prévention et d'appui.

Participation aux réunions du Conseil économique et social
et à celles de l'ONU

1992	Commission des stupéfiants Conseil économique et social Assemblée générale	Vienne New York New York
1993	Commission des stupéfiants Conseil économique et social Assemblée générale Abus des drogues sur le lieu de travail	Vienne New York New York Séville
1994	Commission des stupéfiants Conseil économique et social Assemblée générale Associer les collectivités à la lutte contre la drogue à l'échelle mondiale : élaboration d'une stratégie internationale des organisations non gouvernementales Forum des organisations non gouvernementales	Vienne New York New York New York Bangkok
1995	Commission des stupéfiants Conseil économique et social Assemblée générale	Vienne New York New York

Coopération avec des programmes, organismes et institutions
spécialisées du système des Nations Unies

Daytop Village Foundation, Inc. a :

a) Produit, en collaboration avec le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU, une présentation vidéo des modèles de traitement, destinée aux organismes gouvernementaux et organisations non gouvernementales du monde entier;

b) Coparrainé les conférences et activités suivantes avec le Comité de gestion du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et participé à leurs travaux :

i) Abus des drogues sur le lieu de travail (Séville);

- ii) Conférence intitulée "Associer les collectivités à la lutte contre le problème de la drogue à l'échelle mondiale : élaboration d'une stratégie internationale des organisations non gouvernementales (New York, 1994);
- iii) Forum des organisations non gouvernementales (Bangkok, 1994);
- iv) Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues (26 juin).

Autres activités pertinentes

Le Président de Daytop a accueilli le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues au siège de Daytop, en vue de resserrer les liens de collaboration entre Daytop et le Programme aux fins de la réalisation des objectifs des Nations Unies à l'échelon régional et international.

7. DÉFENSE DES ENFANTS-INTERNATIONAL

(Statut consultatif spécial)

Introduction

Défense des enfants-International (DEI) est une organisation non gouvernementale indépendante créée en 1979, pendant l'Année internationale de l'enfant, en vue de garantir l'adoption systématique, à l'échelon international, de mesures concertées visant à promouvoir et protéger les droits de l'enfant.

L'organisation a pour objet de sensibiliser l'opinion aux droits de l'enfant dans le monde entier et de mobiliser les énergies au service de ces droits ainsi que de chercher, promouvoir et mettre en oeuvre les moyens les plus efficaces de garantir la protection de ces droits dans des situations concrètes, d'un point de vue à la fois préventif et correctif.

DEI publie des informations sur tous les aspects des droits de l'enfance, dans des publications périodiques ou ponctuelles; se penche sur certains cas bien précis de violation de ces droits; entreprend, seule ou en collaboration avec d'autres organisations, des enquêtes pragmatiques sur des problèmes mondiaux graves tels que l'exploitation sexuelle ou l'incarcération des enfants; veille au respect des droits de l'enfant déjà reconnus; s'efforce de faire adopter des normes améliorées en la matière et favorise la coopération et l'action aux niveaux national, régional et international, en vue de trouver une meilleure solution aux problèmes mettant en péril les droits de l'enfant.

DEI est un mouvement international composé de particuliers et d'organisations dans plus de 70 pays sur tous les continents. Une vingtaine de nouvelles sections et fédérations d'organisations non gouvernementales nationales se sont affiliées à l'organisation depuis quatre ans et elle compte à présent des sections et des membres dans 60 pays. Elle a passé des accords sur l'échange d'informations avec de nombreux autres, dans lesquels elle a des abonnés et des correspondants.

DEI jouit d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Conseil de l'Europe et, depuis 1994, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Par l'intermédiaire de son secrétariat international, situé à Genève, et de son Représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, DEI a des contacts réguliers avec l'ONU et l'UNICEF, en particulier pour tout ce qui concerne la promotion et l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant¹.

Au cours des quatre dernières années, des représentants de DEI ont pris une part active aux conférences et sessions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, en particulier les quarante-huitième, quarante-

/...

neuvième, cinquantième et cinquante et unième sessions de la Commission des droits de l'homme et de sa Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de protection des minorités. DEI a participé aux réunions du Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage, auxquelles elle a contribué des déclarations, oralement ou par écrit, soit seule, soit en collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales. DEI a travaillé en étroite collaboration avec le Rapporteur spécial chargé d'examiner les questions se rapportant à la vente d'enfants, à la prostitution des enfants et à la pornographie impliquant des enfants, lui prêtant assistance lors de ses visites sur le terrain et lui fournissant des informations spécialisées. Elle a participé à l'élaboration des projets de protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants, ainsi que la participation des enfants aux conflits armés. En 1992, elle a fait une déclaration devant la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de protection des minorités de la Commission des droits de l'homme à sa première session extraordinaire, au sujet de la situation dans l'ex-Yougoslavie, notamment de l'évacuation des enfants hors des zones de conflit.

DEI organise des stages de formation à l'intention de membres d'organisations non gouvernementales et d'universitaires pour leur faire connaître les mécanismes de promotion et de protection des droits de l'enfant de l'ONU; elle anime également un programme d'échange Sud-Nord à Genève.

Comité des droits de l'enfant

DEI participe régulièrement aux trois sessions annuelles du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Elle assure le secrétariat du Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant et contribue à assurer la participation des ONG au processus de suivi ainsi que la coopération la plus efficace possible dans ce domaine. Le Groupe est composé d'une quarantaine d'organisations non gouvernementales internationales et se réunit régulièrement avec des observateurs de l'UNICEF, le secrétaire du Comité des droits de l'enfant (Centre pour les droits de l'homme) et des représentants du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'UNESCO. Le Groupe des ONG facilite la participation des coalitions nationales pour la Convention relative aux droits de l'enfant dans une soixantaine de pays. Plusieurs sections de DEI ou fédérations nationales d'organisations non gouvernementales représentées par des membres de DEI, ont présenté au Comité des droits de l'enfant des rapports complétant les rapports des États.

Conférences et réunions de l'ONU

DEI a participé à diverses conférences et réunions de l'ONU, notamment à celles dont la liste suit :

- a) Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne, 1993);
- b) Année internationale de la famille (1994). A organisé l'atelier sur les droits de l'enfant au Forum mondial des ONG (Malte, 1993);

/...

c) Sommet mondial sur le développement social. Sessions du Comité préparatoire du Sommet et activités menées dans le cadre du groupe de travail des ONG pour les droits de l'enfant (Copenhague, 1995);

d) Quatrième Conférence mondiale sur les femmes et activités relatives aux droits de la fillette menées au Forum des ONG en coopération avec l'UNICEF;

e) Neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (Le Caire, 1995) et réunions préparatoires de ce congrès.

DEI participe activement aux activités de la communauté des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Pendant la période considérée, elle a été membre du Bureau de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO) et a assisté à ses réunions à New York et à Genève. DEI a également participé aux travaux de l'Alliance des organisations non gouvernementales pour la prévention du crime, du Comité chargé de diffuser des informations concernant l'ONU (Département de l'information du Secrétariat de l'ONU) et assure depuis 1995 le secrétariat du Comité des droits de l'homme des ONG.

Coopération avec les programmes, organismes et institutions spécialisées du système des Nations Unies

Pendant la période considérée, DEI a continué de développer des liens d'étroite coopération avec l'UNICEF dans le cadre de différents projets et conférences internationales des Nations Unies. Des représentants de l'organisation ont assisté à des réunions du Conseil d'administration de l'UNICEF et, en sa qualité de membre du Bureau du Comité des ONG pour l'UNICEF, DEI a participé activement aux travaux des groupes de travail du Comité sur les droits de l'enfant et la participation des enfants aux conflits armés ainsi qu'à ceux du Comité de planification du Forum des ONG sur l'exploitation des enfants qui s'est tenu au Guatemala en 1993.

DEI est toujours membre du Comité de coordination ONG-UNICEF pour l'Europe orientale et centrale et, à ce titre, a assisté régulièrement aux réunions organisées à Genève en vue d'échanger des informations et de coordonner les activités. En collaboration avec l'UNICEF, elle a contribué de façon décisive à l'établissement d'une liste des projets menés par les ONG dans la région, laquelle a été publiée pour la première fois en 1993 avec l'aide du Service de liaison avec les organisations non gouvernementales de l'ONU. S'agissant des activités menées en coopération avec l'UNICEF, DEI a organisé une série de séminaires et de missions en Europe orientale et centrale au sujet des adoptions internationales et des enfants abandonnés en Roumanie, en Albanie, dans l'ex-Yougoslavie et dans d'autres pays de la région – elle a ainsi participé, en 1993, à une mission organisée consacrée aux enfants non accompagnés, déplacés ou abandonnés, et aux adoptions internationales, organisée en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et au Monténégro, en collaboration avec l'UNICEF, le HCR et la Conférence de La Haye sur le droit international privé.

DEI a continué de collaborer régulièrement avec l'UNESCO, le Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale à Vienne et le Programme international pour l'abolition du travail des enfants de l'Organisation internationale du Travail.

DEI participe depuis 1993 au programme du Conseil de l'Europe sur les politiques menées en faveur de l'enfance; elle s'intéresse en particulier à la question de la place des enfants dans la vie familiale.

DEI a participé activement à toutes les réunions de la Commission spéciale créée par la Conférence de La Haye sur le droit international privé aux fins de l'élaboration du projet de convention de La Haye sur l'adoption internationale (1993).

Autres activités de DEI

DEI a organisé dans le monde entier divers séminaires et autres manifestations sur les droits de l'enfant et y a participé. Elle a régulièrement invité des fonctionnaires de l'ONU à prendre part à ces activités qui ont porté sur des sujets aussi variés que la justice pour mineurs, le travail des enfants, le trafic et la vente d'enfants et l'adoption internationale, la question des enfants victimes de conflits armés, la participation et la sensibilisation de l'opinion publique à l'échelle nationale et internationale.

Parmi les publications de DEI, il faut citer notamment la Tribune internationale des droits de l'enfant, qui paraît tous les trimestres en anglais, en espagnol et en français et est distribuée dans quelque 90 pays, et l'International Yearbook of Children's Rights qui paraît depuis 1993. En collaboration avec d'autres ONG internationales membres du Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant, DEI a produit une brochure d'information sur le programme d'action des Nations Unies contre la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants, et, en 1995, elle a publié, en anglais, en espagnol et en français, un dossier sur les normes internationales relatives aux droits de l'enfant, qui donnait le texte de tous les instruments juridiques internationaux présentant un intérêt particulier pour les organisations et les particuliers concernés. L'organisation a en outre constitué son propre Centre de documentation sur les droits de l'enfant, base de données informatisée unique en son genre qui contient environ 11 000 références. En 1992, avec l'appui de l'UNICEF et du Bureau international de Rädä Barnen (Save the Children/Suède), DEI a pris l'initiative d'une coopération entre les ONG, l'UNICEF et le Centre pour les droits de l'homme des Nations Unies, en vue de fournir des données fiables sur la situation dans différents pays et sur diverses questions. Cette initiative a conduit, en 1995, à la création du Réseau d'information sur les droits de l'enfant (CRIN) qui relie les systèmes d'information relatifs aux droits de l'enfant du monde entier.

Note

¹ Résolution 44/25 de l'Assemblée générale, annexe.

8. ORGANISATION MONDIALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

(Statut consultatif spécial)

L'Organisation mondiale des personnes handicapées (OMPH) est un réseau d'associations nationales d'organisations d'auto-assistance, qui regroupe des personnes présentant différents handicaps dans plus de 115 pays. Elle a pour objet de promouvoir les droits fondamentaux des personnes handicapées en s'appuyant sur la pleine participation, l'égalisation des chances et le développement.

L'organisation est représentée auprès de l'ONU à New York par un groupe de représentants bénévoles; aux sessions de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de protection des minorités à Genève; et aux réunions de la Troisième Commission de l'Assemblée générale. Elle présente des documents aux réunions du Comité préparatoire; assiste aux conférences des Nations Unies et aux forums d'ONG; fait rapport sur les programmes et activités de l'ONU dans Disability International, magazine trilingue distribué à l'échelle internationale; et diffuse auprès de ses membres les documents des Nations Unies.

Pendant toute la période considérée, des représentants de l'organisation auprès de l'ONU ont participé à des comités d'ONG s'intéressant à la promotion de la femme, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux jeunes. Ils ont souvent fait partie du bureau de ces comités. Au cours des réunions de l'ONU, ils ont participé activement aux débats des représentants des gouvernements sur les questions intéressant les personnes handicapées.

En 1992 :

a) Le Président de l'organisation, Joshua Malinga, a fait une déclaration à l'Assemblée générale à l'occasion de la clôture de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées;

b) Des représentants de l'organisation ont pris la parole devant le Forum des ONG et assisté à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio;

c) Le représentant de l'organisation à Vienne a contribué à réactiver le Comité des organisations non gouvernementales pour les personnes handicapées et à organiser un colloque d'une journée sur l'enfant et le jeune handicapés, en collaboration avec l'ONU et l'UNICEF.

En 1993 :

a) L'organisation a dirigé une délégation qui s'est rendue auprès du Secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali. Cette délégation était composée de membres de l'OMPH ainsi que de représentants de la Fédération mondiale des sourds, de l'Union mondiale des aveugles et de la Ligue internationale des associations pour les personnes handicapées mentales;

b) Des représentants de l'organisation ont fait des déclarations au Forum des ONG et assisté à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, à Vienne;

c) Des représentants de l'organisation ont participé activement à la session de fond de 1993 du Conseil économique et social à Genève et à l'adoption des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés¹.

En 1994 :

a) Des représentants de l'organisation ont participé activement aux travaux du groupe de travail intersessions de la Commission de la condition de la femme et contribué à l'élaboration du Programme d'action², ainsi qu'aux première et deuxième sessions du Comité préparatoire du Sommet mondial sur le développement social, et à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement;

b) Des représentants de l'organisation ont fait une déclaration au Forum des ONG et assisté à la Conférence internationale sur la population et le développement;

c) À la suite de l'étude internationale sur les violations des droits de l'homme des personnes handicapées (E/CN.4/Sub.2/1991/31), réalisée par M. Leandro Despouy à la demande de la Commission des droits de l'homme, l'organisation a fait circuler dans différents pays un questionnaire visant à évaluer l'état des connaissances touchant les instruments de protection des droits de l'homme des personnes handicapées, et mis en place une structure internationale sur le modèle d'Amnesty International;

d) L'ancien Président de l'organisation, Joshua Malinga, et la Présidente régionale pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes, Monica Bartley, ont été nommés membres du Groupe spécial d'experts chargé de suivre l'application des normes standard en matière d'égalisation des chances des personnes handicapées. L'organisation a fait circuler les documents pertinents auprès des associations nationales et du Conseil mondial.

L'OMPH a fait rapport sur les activités de l'ONU et sur les manifestations tenues sous ses auspices, et elle a organisé la participation à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes lors de l'Assemblée mondiale qui s'est tenue à Sydney en Australie.

En 1995 :

a) Le représentant de l'organisation a participé à la dernière session du Comité préparatoire du Sommet mondial sur le développement social. Il a fait une déclaration au Forum des ONG et assisté au Sommet mondial;

b) Des représentants de l'organisation ont participé activement aux dernières réunions préparatoires de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Ils ont fait une déclaration au Forum des ONG et assisté à la Conférence.

Fonds reçus d'organes des Nations Unies

	<u>En dollars É.-U.</u>
<u>1995</u>	
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)	10 000
Don du Fonds des Nations Unies pour le développement industriel	30 600
<u>1993</u>	
Fonds de contributions volontaires des Nations Unies	34 500
Don d'UNIFEM	8 700
<u>1992</u>	
Fonds de contributions volontaires des Nations Unies	3 750
Total	<hr/> 87 550

Notes

¹ Résolution 48/96 de l'Assemblée générale, annexe.

² Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995 (A/CONF.177/20 et Add.1), chap. I, résolution 1, annexe II.

9. FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS FONCTIONNAIRES
INTERNATIONAUX (FAAFI)

(Statut consultatif spécial)

Introduction

La Fédération des associations d'anciens fonctionnaires internationaux (FAAFI) regroupe 19 associations membres dans différentes régions du monde. Ces quatre dernières années, six nouvelles associations, sises à Auckland, Turin, Vienne, Bogota, Colombo et Moscou, y ont adhéré.

Organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, la FAAFI s'engage à soutenir les buts et principes inhérents au système des Nations Unies et à appuyer l'oeuvre des organismes de ce système, à la fois directement et par le truchement de ses organisations membres, conformément à leurs compétences.

La FAAFI a également pour objectifs de représenter les anciens fonctionnaires du système des Nations Unies auprès du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel; de favoriser les relations entre anciens fonctionnaires du système des Nations Unies et fonctionnaires en activité; d'assurer une assistance mutuelle entre ses membres; et de promouvoir le concept de communauté internationale.

Participation aux réunions de l'ONU

Parmi les réunions de l'ONU auxquelles la FAAFI a participé figurent les sessions de la Commission des droits de l'homme. La FAAFI a fait devant la Commission, à sa cinquante et unième session, une déclaration sur la détention de fonctionnaires internationaux. Elle a également participé à une réunion de la Commission économique pour l'Europe sur les personnes âgées, au Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 6-12 mars 1995) et à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes (Beijing, septembre 1995).

La FAAFI est membre de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et a participé à toutes ses réunions.

La Fédération a également participé aux sessions du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel et de son Comité permanent, en qualité de représentant officiel de tous les retraités du système des Nations Unies; aux sessions de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI); et à la session du Comité consultatif pour les questions administratives (CCQA) et de son Équipe spéciale pour les prestations à long terme.

Cinquantième anniversaire de l'ONU

En appui aux travaux des Nations Unies, les associations membres de la FAAFI ont entrepris diverses activités pour commémorer le cinquantième anniversaire de l'ONU, notamment des réunions et publications spéciales; des dons d'arbres et de pépinières aux parcs de l'ONU à New York, Genève et Vienne

/...

ainsi qu'au jardin de l'Organisation maritime internationale (OMI); des expositions d'art; des activités communes avec des associations des Nations Unies; et des conférences.

Autres activités de fond

Les associations membres ont collaboré avec d'autres organisations non gouvernementales à la réalisation d'activités telles que la plantation d'arbres, la fourniture de soins aux enfants défavorisés et la santé publique.

10. FÉDÉRATION DES REPRÉSENTATIONS NATIONALES D'"EXPÉRIENCE
DE VIE INTERNATIONALE"

(Statut consultatif spécial)

Introduction

Fondée en 1932, "Expérience de vie internationale" (l'"Expérience") est la première organisation d'échanges internationaux éducatifs et culturels créée dans le monde. Elle a pour mission d'amener les individus à participer à des programmes d'éducation interculturelle comme moyen de susciter la compréhension et le respect entre les peuples du monde entier.

Les nombreux programmes exécutés par l'"Expérience" participent de son approche en matière de compréhension et d'instruction à l'échelle mondiale. Les programmes de base portent sur l'orientation culturelle, les séjours dans les familles, les voyages éducatifs pour les adolescents organisés par des aînés, les études universitaires internationales, l'apprentissage des langues, les séjours au pair, la formation au développement international et la gestion de projets de développement. L'éducation interculturelle en est le dénominateur commun.

Installée à l'origine aux États-Unis d'Amérique, l'"Expérience" est devenue une fédération mondiale représentant des organisations dans plus de 20 pays. En partageant leurs responsabilités internationales au sein du mouvement de l'"Expérience", ces organisations nationales s'attachent à contribuer à l'avènement d'un monde plus pacifique et à observer les principes et les normes les plus élevés en matière d'éducation. Dirigée par une assemblée générale qui se réunit tous les ans, l'"Expérience" de vie internationale est une association de droit suisse. Les organisations membres de la Fédération sont gérées par des particuliers, sans but lucratif, sans but politique et sans but religieux. Chacune a satisfait aux normes d'admission à la Fédération et fonctionne en toute autonomie.

Outre les liens qu'elle entretient avec le Conseil économique et social depuis 1978, l'"Expérience" est dotée du statut consultatif auprès de l'UNESCO depuis 1958 et auprès du Conseil de l'Europe depuis 1981.

Activités relatives à l'ONU

La section irlandaise de l'"Expérience" a organisé une rencontre sur les "cultures en conflit", à laquelle ont pris part des Palestiniens et des Israéliens ainsi que des Irlandais catholiques et des Irlandais protestants en vue d'un échange d'idées sur le règlement des conflits et la réconciliation. Cette manifestation a eu lieu en octobre 1995 en République d'Irlande et en Irlande du Nord.

La section indienne de l'"Expérience" a accueilli en mars 1993 une réunion générale internationale sur le thème "Vision indienne" qui a regroupé des participants de 15 pays. L'un des ateliers organisés à cette occasion portait sur le rôle de l'"Expérience" dans la promotion de la compréhension interculturelle. Le programme s'articulait autour des thèmes et journées ci-après : Journée internationale de l'alphabétisation, Journée internationale de la paix, Journée des droits de l'homme et Journée des Nations Unies. Pendant

/...

la Journée internationale de l'alphabétisation, qui a été marquée par des activités organisées au centre de l'Expérience de vie internationale à Bhilwara (Inde) par exemple, plus de 200 élèves d'une école secondaire se sont inscrits pour participer au programme "Chacun enseigne à quelqu'un", promettant ainsi d'enseigner à au moins une personne à lire, écrire et compter. La section indienne a également organisé une réunion annuelle à l'intention des membres de l'"Expérience" de ce pays sur les thèmes suivants : "L'ONU au-delà de l'an 2000" et "Rôle de la famille en matière d'éducation et de développement social".

La section mexicaine de l'"Expérience" a recruté et envoyé un groupe d'étudiants ayant terminé leurs études universitaires pour participer à la Conférence nationale sur une ONU modèle organisée par les États-Unis en avril 1995 à New York, à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de l'ONU.

L'association américaine membre de l'"Expérience" a invité sur son campus, en novembre 1993, l'Ambassadeur du Népal auprès des Nations Unies qui a fait un exposé sur les principales questions auxquelles fait face l'Organisation des Nations Unies.

L'association américaine membre (World Learning), qui participe à une action commune avec World Education et Save the Children USA, a été invitée par le Gouvernement de la République démocratique populaire lao et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à contribuer au rapatriement de Laotiens réfugiés dans des camps en Thaïlande. L'association a également coopéré avec l'UNICEF et le Ministère cambodgien de l'éducation, de la jeunesse et des sports à la création d'écoles dans les provinces de Banteay Meanchey, Takeo et Stung Treng.

Conférences

Les représentants de l'"Expérience" ont participé aux conférences ci-après :

a) Conférence annuelle du Département de l'information du Secrétariat de l'ONU/organisations non gouvernementales, septembre 1992, 1993, 1994 et 1995, New York. (Un représentant de l'"Expérience" a été rapporteur à la Conférence de 1993);

b) Un responsable de la section britannique de l'"Expérience" a représenté la Fédération au Forum des organisations non gouvernementales, organisé en vue du lancement de l'Année internationale de la famille. Tenu à La Valette (Malte) en novembre 1993, ce forum a porté sur la promotion de la famille en vue du bien-être des individus et de la société. Ce thème revêt un intérêt particulier pour l'"Expérience" pour qui la famille constitue la première institution éducative; aussi, les programmes interculturels les plus efficaces ont-ils porté sur des séjours dans des familles;

c) Un représentant de l'"Expérience" participait, en qualité d'observateur, à la Conférence internationale sur la population et le développement tenue au Caire (Égypte) en septembre 1994 ainsi qu'au Forum des ONG simultanément. Le représentant a également participé avec certains étudiants aux sessions du Comité préparatoire de la Conférence à New York avant la tenue de la Conférence. Ceux-ci y participaient en qualité d'observateur dans le cadre

d'un stage sur le thème "Femmes, développement et santé", organisé à la School for International Training qui est l'antenne universitaire de World Learning, l'organisation américaine membre de la Fédération;

d) Un représentant américain de l'association a participé à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio en juin 1992;

e) Trois représentants de la section danoise de l'"Expérience" ont participé au Sommet mondial pour le développement et au Forum des ONG tenu simultanément à Copenhague, en mars 1995;

f) Deux représentants de l'"Expérience" ont participé, en qualité d'observateur à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing ainsi qu'au Forum des ONG, tenu à Huairou (Chine), en septembre 1995. Une discussion de groupe sur cette conférence a été organisée à la School for International Training.

Les autres manifestations de l'ONU auxquelles l'"Expérience" a participé comprennent la réunion sur la famille et le bien-être de la société, tenue le 16 mai 1994 à New York; la vingt-quatrième session de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), tenue en avril 1992; une cérémonie en l'honneur des victimes de la pauvreté extrême, en octobre 1995; et la célébration du cinquantième anniversaire du HCR, le 25 octobre 1995.

Comité d'organisations non gouvernementales

L'"Expérience" est membre des comités d'organisations non gouvernementales ci-après : Bureau du Comité des organisations non gouvernementales sur la jeunesse au Siège de l'ONU; Comité des organisations non gouvernementales sur le développement durable et l'environnement; Comité des organisations non gouvernementales sur les droits de l'homme (New York); Comité des organisations non gouvernementales sur le désarmement; et Comité des organisations non gouvernementales sur l'Année internationale des populations autochtones.

Soutien aux activités des Nations Unies

Les représentants de l'"Expérience" auprès de l'ONU à New York ont participé à des réunions d'information des organisations non gouvernementales.

Des bulletins de la Fédération et de ses organisations membres présentent régulièrement des articles sur l'Organisation des Nations Unies et l'appui que lui apporte l'"Expérience". La section indienne de l'"Expérience" par exemple a publié dans son numéro d'octobre-décembre 1995 un supplément spécial de huit pages de texte et de photos sur le cinquantième anniversaire de l'ONU. Ce numéro contenait notamment une conversation avec le Secrétaire général Boutros Boutros-Ghali; un article sur l'Inde et l'ONU écrit par un ministre du Gouvernement indien; un article sur l'ONU au cours des 50 prochaines années écrit par un ancien ministre des affaires étrangères du Gouvernement indien; et un article intitulé "Give the UN a Big Hand" (Saluons l'ONU) écrit par le Directeur du Centre d'information des Nations Unies pour l'Inde et le Bhoutan.

11. CONSEIL DES POINTS CARDINAUX

(Statut consultatif spécial)

Introduction

Le Conseil des points cardinaux a été créé dans le but d'assurer aux dirigeants laïques et religieux traditionnels des communautés autochtones un accès effectif aux forums internationaux. Un petit groupe de nations amérindiennes, grâce aux contributions de leur communauté, apporte à cette organisation non gouvernementale un soutien financier qui garantit son indépendance. Les tâches de fonctionnement quotidien et les missions de représentation sont confiées à des bénévoles issus des nations membres de l'organisation. Le Conseil des points cardinaux aide, à titre gratuit, toute population autochtone qui lui en fait la demande, quelle que soit sa situation géographique, à faire entendre sa voix sur la scène internationale.

Activités intéressant le Conseil économique et social, 1992-1995

En 1993, le Conseil des points cardinaux a transféré son centre de coordination à l'Université de Lethbridge (Canada), située en territoire des Pieds Noirs, l'une des plus importantes nations autochtones d'Amérique du Nord. Ce transfert reflète la nouvelle priorité qui est donnée aux activités d'assistance technique et à l'échange d'expériences au niveau local. Dans le même temps, le Conseil des points cardinaux a passé des accords de coopération et élaboré des projets communs avec des juristes et des chercheurs amérindiens du Native Law Center (Université du Saskatchewan), de l'Université indienne fédérée du Saskatchewan, de l'Institute of Indigenous Government (Vancouver, Colombie britannique) et de l'Université de la communauté Red Crow (sous direction Pieds Noirs). Le Conseil compte partager avec des populations autochtones d'autres régions du monde l'expérience amérindienne.

Des représentants du Conseil continuent d'assister à chaque session annuelle du Groupe de travail sur les populations autochtones et de son organe de tutelle, la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, ainsi qu'à celles de la Commission des droits de l'homme. Le Conseil a aussi pris une part active à la première session (tenue en novembre 1995) du nouveau Groupe de travail de la Commission des droits de l'homme chargé d'élaborer un projet de déclaration sur les droits des peuples autochtones, conformément à la résolution 1995/32 de la Commission.

Des représentants du Conseil des points cardinaux ont par ailleurs participé aux réunions du Comité préparatoire pour la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, et à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, où le Conseil a envoyé, grâce à la collaboration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), une délégation nombreuse de jeunes amérindiens. À l'intention de l'International Indigenous Commission (regroupant les organisations non gouvernementales autochtones qui participaient à la Conférence), le Conseil a élaboré un rapport intitulé "Indigenous Peoples' Traditional Knowledge and Management Practices" (Savoirs et modes d'organisation traditionnels des sociétés autochtones).

À l'Université du Michigan, le Conseil des points cardinaux a réuni un groupe d'étudiants autochtones qui ont participé à l'élaboration de rapports de recherches et de projets en vue de la Conférence internationale sur la population et le développement à laquelle ils ont ensuite assisté, en 1994, au Caire. Des représentants du Conseil des points cardinaux ont fait des déclarations devant la Commission du développement durable à sa première session, en 1993, ainsi que devant la Conférence des Nations Unies sur les stocks chevauchants et les stocks de poissons grands migrateurs, à sa première session, en 1994.

Le principal responsable de l'organisation a pris part à l'élaboration, au niveau de l'Assemblée générale, de projets pour l'Année internationale des populations autochtones (1993) et la Décennie internationale des populations autochtones (1994-2004). Delphine Redshirt Shaw, représentante du Conseil des points cardinaux à New York, est par ailleurs Présidente du Sous-Comité des ONG pour la Décennie internationale des populations autochtones. Le Conseil partage actuellement à New York avec la Fondation Rigoberta Menchu une représentation et des installations communes, selon un accord de coopération.

Depuis 1992, l'organisation s'occupe principalement de mettre en place un réseau pour échanger les enseignements tirés d'expériences menées au niveau local en matière de développement durable. Cette initiative a reçu le soutien de l'Organisation internationale du Travail, et des négociations sont en cours avec le Centre international canadien des droits de la personne et du développement démocratique en vue d'obtenir des financements. Jusqu'à présent, 48 organisations d'Amérique latine, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique sont entrées en contact téléphonique, et des actions ont été entreprises afin de mettre en place, d'ici à la fin de 1996, une série d'ateliers et d'échanges d'experts.

La deuxième grande préoccupation de l'organisation est la préservation et la protection des connaissances traditionnelles des populations autochtones, ainsi que des ressources culturelles qui y sont liées. Ainsi, le Conseil des points cardinaux a mis des consultants à la disposition d'Erica-Irene Daes pour l'étude qu'elle a menée sur "Le patrimoine des peuples autochtones" entre 1993 et 1996, à l'intention de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités¹. Le Conseil des points cardinaux a en outre soumis au nouveau secrétariat de la Convention sur la diversité biologique [Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)] une étude approfondie sur les populations autochtones, les forêts et la diversité biologique, et a été invité à envoyer l'un de ses experts au séminaire organisé conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), sur le thème "Culture et santé : une approche globale des pratiques sanitaires" (Thaïlande, 27-31 mai 1996).

La troisième préoccupation majeure de l'organisation est la protection des terres et de la qualité de l'environnement des communautés autochtones face aux pressions croissantes nées des privatisations et de la libéralisation du commerce, en particulier dans les pays du Sud. Des consultants et chercheurs du Conseil des points cardinaux ont participé à l'élaboration de trois rapports du Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales sur les conséquences, pour les peuples autochtones, de la présence de telles sociétés sur leur

territoire². En collaboration avec des étudiants en droit de Harvard, le Conseil prépare actuellement une étude sur la capacité des institutions nationales de réparer les dégâts que les sociétés transnationales ont causés à l'environnement; cette étude sera soumise à la Sous-Commission en août 1996, en réponse à sa résolution 1995/31, en date du 24 août 1995.

Entre 1992 et 1995, le Conseil des points cardinaux a aussi obtenu des stages à l'ONU pour des étudiants prometteurs (6 à New York et 2 à Genève), et participé à des réunions d'information organisées au niveau local. Un atelier régional sur le projet de déclaration sur les droits des populations autochtones élaboré par l'ONU a ainsi été organisé à Denver en juin 1992, avec la collaboration du Grand Conseil des Crees (de Québec); de même, des ateliers ont été organisés dans l'Île-du-Prince-Édouard (Canada) en avril 1994 et avril 1995, à l'intention des défenseurs autochtones des droits de l'homme. Les bureaux de l'organisation s'occupent enfin de répondre aux demandes qu'elle reçoit plusieurs fois par semaine de la part de communautés autochtones qui souhaitent recevoir des exemplaires de documents de l'ONU ou des informations sur les réunions de l'ONU à venir.

12. HUMAN RIGHTS INTERNET (HRI)

(Statut consultatif spécial)

Introduction

Organisation non gouvernementale internationale ayant son siège à Ottawa (Canada), Human Rights Internet (HRI) a été fondée en 1976 en partant du principe qu'une information exacte, complète et disponible en temps voulu est une condition préalable de la défense des droits de l'homme. Par ses activités d'information, de documentation, de recherche, d'éducation et de coopération technique, HRI assiste dans leurs travaux ceux qui oeuvrent pour les droits de l'homme, et notamment les organisations aux premières lignes de la défense des droits de l'homme. Attachée à promouvoir et à protéger tous les droits consacrés par la Charte internationale des droits de l'homme et d'autres instruments internationaux, HRI complète l'action de l'ONU et de ses institutions spécialisées, en même temps qu'elle y participe.

HRI travaille en relation avec plusieurs milliers de défenseurs des droits de l'homme, d'universitaires et de décideurs sur tous les continents. Ces dernières années, son réseau s'est étendu à l'Europe orientale et centrale, et HRI s'est tournée vers les nouvelles organisations de défense des droits de l'homme apparues en Afrique.

HRI reçoit des fonds et accepte des contrats de divers organismes, dont l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (à Montréal), Health Canada, Heritage Canada, le Centre de documentation de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, des organismes de l'ONU [comme le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme ou le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)] et des fondations privées.

Participation aux actions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, et aux réunions de l'ONU

Ces quatre dernières années, HRI a assisté régulièrement aux sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme et, de façon moins régulière, à celles de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, ainsi que de divers organes créés par traités. L'organisation a en outre fourni des informations aux rapporteurs de l'ONU, notamment aux rapporteurs spéciaux chargés d'examiner les questions des exécutions extrajudiciaires, de la torture ou de la violence à l'égard des femmes.

HRI a joué un rôle très important lors de la préparation de la Conférence mondiale des Nations Unies sur les droits de l'homme, en participant aux réunions préparatoires ou régionales et en organisant à Ottawa, en avril 1993, une conférence nationale (réunion satellite). Elle a fourni au Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme une liste d'organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme basées dans le monde entier, afin d'aider l'ONU à choisir quelles organisations n'ayant pas de statut consultatif auprès du Conseil économique et social seraient invitées à poser

/...

leur candidature. Cinq membres du personnel ont assisté à la Conférence mondiale de Vienne, en juin 1993. HRI a été élue au Comité de liaison des ONG constitué lors de la Conférence, a organisé des ateliers de formation au cours du Forum des ONG, et a réalisé quatre pages du bulletin quotidien de la Conférence. Deux numéros spéciaux du magazine trimestriel réalisé par HRI, Human Rights Tribune ont été consacrés à des analyses sur la Conférence, avant et après sa tenue.

L'organisation a joué un rôle similaire lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Beijing en septembre 1995 : cinq membres du personnel ont assisté à la Conférence gouvernementale et au Forum des ONG à Huairou; le HRI a participé activement aux diverses réunions d'ONG; et le numéro de novembre 1995 de son magazine trimestriel comprenait un supplément spécial sur la Conférence de Beijing. L'équipe de HRI a en outre contribué au projet "Beijing Express" du Programme des Nations Unies pour le développement : elle a recueilli 73 000 dollars auprès de l'Agence canadienne de développement international pour le PNUD, était présente dans le train et a participé à la formation, durant le voyage, des 150 personnes venues d'Europe orientale et centrale pour assister aux ateliers sur les droits de l'homme et les droits des femmes; HRI a par ailleurs réalisé le journal du projet, intitulé Beijing Express.

HRI a encore participé au Groupe de travail à composition non limitée chargé de l'examen des dispositions relatives aux consultations avec les organisations non gouvernementales (Conseil économique et social), dont elle a suivi les travaux de près. Elle fait part à la communauté des défenseurs des droits de l'homme des informations qu'elle en avait tirées par l'intermédiaire d'articles parus dans le Human Rights Tribune.

Coopération avec les programmes, les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies

En coopération étroite avec l'UNICEF, HRI a aidé à créer un réseau international pour la diffusion des informations sur les droits de l'enfant : l'organisation a analysé les informations dont les organisations intergouvernementales disposaient sur le sujet, et réalisé un répertoire ainsi qu'une base de données des organisations non gouvernementales s'occupant des droits de l'enfant et soucieuses des questions d'information. HRI a aussi fourni à l'UNICEF (bureau de Florence) des financements pour la réalisation de deux bases de données : une base centraméricaine sur les institutions d'étude des droits de l'enfant; une autre sur la non-discrimination.

En juillet 1994, le Directeur exécutif de HRI s'est rendu en Albanie à la demande du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme afin de rencontrer, à Tirana, des défenseurs des droits de l'homme et d'étudier les possibilités de créer dans le pays un centre de documentation sur les droits de l'homme.

En juillet-août 1994, il a, toujours pour le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme, entrepris une mission d'étude en Afrique du Sud et élaboré un rapport sur l'aide que l'ONU pourrait apporter à l'Université de Fort

Hare pour la mise en place d'un centre et d'un réseau nationaux de documentation sur les droits de l'homme.

En mars 1994, HRI a participé, avec l'Organisation internationale du Travail (OIT), à Genève, à la préparation d'un atelier d'une journée sur le thème "Droits du travail, droits de l'homme" à l'intention des organisations non gouvernementales assistant à la session de la Commission des droits de l'homme.

En mars 1993, le Directeur exécutif de HRI a dirigé un groupe de travail de la Conférence mondiale sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO); il a aussi rédigé un document de travail sur les évolutions en matière de documentation et d'information sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme.

Autres activités intéressant le Conseil économique et social

HRI a été sollicitée par le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme en vue de l'aider à mettre en place au Palais des Nations un centre de documentation sur les droits de l'homme. L'organisation s'occupe actuellement de réunir les fonds nécessaires à ce projet.

HRI a organisé des séminaires et des ateliers sur les droits de l'homme à l'ONU et sur les sujets préoccupant les organes des Nations Unies consacrés aux droits de l'homme, ou y a participé. Citons entre autres la consultation sur le droit au développement organisée à Ottawa en avril 1995, avec la participation, en qualité d'expert, d'un ancien Rapporteur spécial des Nations Unies chargé d'étudier les questions touchant à la jouissance effective des droits économiques, sociaux et culturels, et de l'assistant spécial du Directeur du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme.

Le Directeur exécutif de HRI a écrit de nombreux articles dans des revues universitaires ou politiques, et a donné de fréquentes conférences sur le travail que des organisations non gouvernementales consacrées aux droits de l'homme menaient avec le système des Nations Unies, ainsi que sur l'action de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme.

HRI a publié dans Human Rights Tribune un grand nombre d'articles exposant l'action de l'ONU, et notamment du Rapporteur spécial des Nations Unies chargé d'examiner la question de la torture, du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture, du Groupe de travail chargé du projet de déclaration sur les droits des défenseurs des droits de l'homme, et du Comité des droits économiques, sociaux et culturels.

Notes

¹ E/CN.4/Sub.2/1991/49; E/CN.4/Sub.2/1992/54; E/CN.4/Sub.2/1994/40.

² E/CN.4/Sub.2/1993/28; E/CN.4/Sub.2/1994/31; E/CN.4/Sub.2/1995/26.

13. ASSOCIATION INTERAMÉRICAINNE DE LA PRESSE

(Statut consultatif spécial)

Entre 1992 et 1995, l'Association interaméricaine de la presse (AIP) a continué d'intensifier, dans tous les domaines, ses activités de soutien, de défense et de promotion de la liberté d'expression et de la liberté de la presse dans le continent américain, ainsi que des libertés fondamentales consacrées par la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme¹. Aucune modification notable n'est intervenue dans la répartition géographique des membres, le mode de financement de l'association ou ses affiliations à d'autres organisations au cours de cette période.

Les événements organisés par l'Organisation des Nations Unies et auxquels des membres dirigeants ou des délégués de l'Association ont participé sont les suivants :

a) Avril 1992 : Programme international pour le développement de la communication de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Paris;

b) Mars 1993 : Session de la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies, Genève;

c) Juillet 1993 : Réunion préparatoire du Séminaire sur le développement des médias et la démocratie en Amérique latine et dans les Caraïbes, organisée par l'UNESCO, Paris;

d) Février 1994 : Comité consultatif chargé de préparer les réunions du Séminaire de l'UNESCO sur le développement des médias et la démocratie en Amérique latine et dans les Caraïbes, Quito;

e) Mars 1994 : Conférence de l'hémisphère occidental sur la liberté d'expression, organisée par l'AIP et présidée par l'ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, Mexico;

f) Mai 1994 : Séminaire de l'UNESCO sur le développement des médias et la démocratie en Amérique latine et dans les Caraïbes, Santiago;

g) Mai 1995 : Approbation de la Déclaration de Chapultepec par Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO, Paris.

Ces quatre dernières années, les événements marquants pour l'Association ont été les suivants :

Le 11 mars 1994 s'est tenu au palais de Chapultepec, à Mexico, la Conférence de l'hémisphère occidental sur la liberté d'expression. Elle s'est conclue par la Déclaration de Chapultepec, approuvée par 11 présidents ainsi que par le Directeur général de l'UNESCO.

Du 2 au 6 mai 1994, l'AIP a participé à un séminaire de l'UNESCO sur le développement des médias et la démocratie en Amérique latine et dans les

/...

Caraïbes, qui s'est tenu à Santiago, et lors duquel les principes de la Déclaration de Santiago, visant à défendre la liberté d'expression, ont été approuvés. Outre son rôle actif lors de diverses tables rondes et conférences, l'Association a réalisé deux documents de travail, respectivement intitulés : Autonomie économique et rédactionnelle : condition d'une presse régionale pluraliste et Difficultés et dangers pour une presse libre en Amérique.

Du 5 au 7 septembre 1995 s'est tenue à Cantigny, près de Chicago, une Conférence de l'hémisphère occidental sur la modernisation du journalisme. Il en est résulté un plan d'action qui sert aujourd'hui de référence pour la formation des étudiants en journalisme.

En mars 1995, le Conseil d'administration a décidé de changer la date de la Journée de la liberté de la presse dans l'hémisphère occidental afin qu'elle corresponde à celle de la Journée mondiale de la liberté de la presse de l'UNESCO, le 3 mai.

Ces quatre dernières années, le projet "Liberté de la presse" a permis de suivre de près le respect de la liberté de la presse dans l'hémisphère occidental : des rapports par pays ont été élaborés avec l'aide du Comité de l'AIP pour la liberté de la presse et de l'information; chacun reprenait les conclusions et les résolutions approuvées par le Conseil d'administration. Au cours de cette même période, des missions ont été envoyées au Chili, au Mexique, au Guatemala, en El Salvador, au Nicaragua, au Panama, au Venezuela, au Brésil, en Argentine, au Honduras, au Paraguay et en Uruguay.

En 1995, le Centre technique de l'AIP est devenu l'Institut de l'AIP pour la presse et a augmenté le nombre de séminaires consacrés à l'amélioration et au renforcement de la presse écrite en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ainsi, entre 1992 et 1995 ont eu lieu 34 séminaires, auxquels 2 000 personnes environ ont participé, aux États-Unis, en Colombie, en Argentine, au Panama, au Honduras, au Chili, en Équateur, en Bolivie, au Venezuela, au Mexique, à Aruba, à la Barbade, en El Salvador, au Pérou et au Brésil.

L'Association a offert, au cours de ces quatre années, 14 bourses d'études, qui supposent un échange de journalistes dans l'hémisphère occidental. Les prix annuels de l'AIP continuent de récompenser publications et journalistes pour leur traitement de l'actualité et l'encouragement de l'amitié et de la compréhension entre pays du continent américain.

Parmi les organismes coparrainant des séminaires ou y apportant leur collaboration, on peut citer : l'Asociación de Entidades Periodísticas Argentinas (ADEPA), la Newspaper Association of America (NAA), l'Inland Press Association, le World Press Freedom Committee, l'Asociación Nacional de la Prensa de Chile (ANP), le Poynter Institute, l'Asociación de Diarios Colombianos (ANDIARIOS), la Federación de Editores de Periódicos (FIEJ), le Tinker Foundation, l'American Press Institute, la John S. and James L. Knight Foundation, la McCormick Tribune Foundation, le Center for Foreign Journalists, le Freedom Forum, l'International Freedom of Expression Exchange (IFEX) et le Committee to Protect Journalists.

Les activités de l'AIP sont toujours exclusivement financées par les cotisations et contributions de ses membres et des fondations liées à la presse. L'organisation ne reçoit aucune aide financière directe ou indirecte d'aucun gouvernement ni organe gouvernemental.

Les dirigeants de l'Association sont, pour l'exercice 1995-1996, David Lawrence Jr (États-Unis), Président; Luis Gabriel Cano (Colombie), premier Vice-Président; Oliver Clarke (Jamaïque), deuxième Vice-Président; Héctor Dávalos (Mexique), Secrétaire; Tony Pederson (États-Unis), Trésorier.

Note

¹ Résolution 217 A (III) de l'Assemblée générale.

14. INTERNATIONAL ALERT

(Statut consultatif spécial)

Bref rappel des objectifs et des buts de l'organisation

En tant qu'organisation, International Alert poursuit les objectifs suivants :

- a) Contribuer au rétablissement de la paix dans les pays en guerre civile;
- b) Alerter l'opinion internationale sur les zones touchées ou susceptibles d'être touchées par des conflits, massacres ou génocides;
- c) Faciliter l'ouverture d'un dialogue et de discussions en vue de mettre fin aux conflits;
- d) Étudier et proposer des dispositions constitutionnelles qui protègent et respectent les minorités linguistiques, ethniques, religieuses et autres;
- e) Défendre les droits de l'homme et favoriser l'épanouissement des groupes et des personnes dans chaque pays et dans le monde entier.

Participation aux actions du Conseil économique et social et de ses organes auxiliaires, et aux conférences des Nations Unies

Sous la direction de son secrétaire général, International Alert a participé à une table ronde consacrée à la diplomatie préventive et à l'Agenda des Nations Unies pour la paix. Intitulée "Diplomatie préventive : le partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales au cours des années 90", elle a été organisée du 28 au 30 janvier 1993 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, avec l'aide de l'Université des Nations Unies.

International Alert a présenté à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui s'est tenue à Vienne du 14 au 25 juin 1993, une note de synthèse intitulée "Extending the Frontiers of Human Rights" (Repousser les frontières des droits de l'homme).

Le 6 décembre 1994, le Secrétaire général et un membre du conseil d'administration de l'organisation ont discuté avec M. Boutros Boutros-Ghali, à New York, du rôle des organisations non gouvernementales dans le règlement des conflits.

En décembre 1994, International Alert a soumis au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies une analyse complète des politiques régionales concernant le conflit au Libéria.

Coopération avec les programmes, organes et institutions
spécialisées des Nations Unies

En collaboration avec l'Association internationale de recherche sur la paix et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), International Alert a organisé, du 3 au 10 décembre 1994, à Jal al-Dib (Liban) un atelier de formation destiné à aider les organisations non gouvernementales libanaises à résoudre les conflits. Une partie du financement provenait de l'UNESCO.

En accord avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies au Burundi, International Alert a organisé à Londres, le 3 février 1995, un colloque au cours duquel a été défini un plan d'action visant à régler le conflit au Burundi. Y ont notamment participé, pour ce qui est du système des Nations Unies, le Cabinet du Haut Commissaire aux réfugiés, le Programme alimentaire mondial, les départements des affaires humanitaires et des affaires politiques du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

Du 22 au 26 février 1995, International Alert a mené au Burundi une mission consistant à présenter le plan d'action de Londres au plus grand nombre possible de dirigeants politiques burundais. L'organisation a aussi discuté avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies au Burundi (qui l'a d'ailleurs aidé dans sa mission) du dispositif qui permettrait d'assurer la complémentarité des actions menées dans ce pays par International Alert et le système des Nations Unies.

Les actions auxquelles l'organisation a travaillé en collaboration étroite avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies au Burundi ont été les suivantes :

a) Vingt-cinq personnalités issues de tous les secteurs de la société burundaise ont participé à un voyage d'étude en Afrique du Sud, du 6 au 15 mai 1995. L'objectif était de leur faire découvrir l'expérience de réconciliation et de transition pacifique menée dans ce pays. La délégation était accompagnée par le Conseiller politique principal de la mission de l'Organisation des Nations Unies au Burundi. Le Représentant spécial, M. Ould-Abdallah, a rencontré la délégation à son retour. Peu après, les participants ont créé au Burundi un groupe en faveur de la paix : la Compagnie des apôtres de la paix;

b) En partenariat avec l'Agency for the Constructive Resolution of Conflicts (ACCORD) et la Compagnie des apôtres de la paix, International Alert a organisé au Burundi, du 28 juillet au 3 août 1995, la Mission de la paix de Mpumalanga (Afrique du Sud), visant à faire davantage partager aux Burundais les expériences réussies de maintien de la paix menées à Mpumalanga, et à leur présenter la notion sud-africaine de "comité local de la paix";

c) Un séminaire sur le règlement des conflits s'est tenu à Bujumbura (Burundi) du 9 au 11 août 1995. Organisé conjointement par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies au Burundi, International Alert, l'Agency for the Constructive resolution of

Conflicts et la Commission technique chargée de préparer le débat national au Burundi, cet événement, auquel assistait le dirigeant du programme d'éducation du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme, a fait avancer les préparations dudit débat;

d) Du 17 au 24 septembre 1995, International Alert a organisé à l'intention d'hommes politiques burundais un voyage en Afrique du Sud, auquel participait aussi le Conseiller politique du Représentant spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies au Burundi. L'objectif était de leur faire découvrir les expériences réussies de rétablissement de la paix et de compromis politique en Afrique du Sud;

e) Du 4 au 6 octobre 1995, un représentant d'International Alert a apporté son aide à l'organisation d'un atelier avec pour thème : "Vers la participation des citoyens au rétablissement de la paix au Burundi". Il s'agissait d'y exposer les expériences de résolution des conflits aux Philippines et dans d'autres pays en vue de préparer le débat national au Burundi;

f) Du 8 au 18 octobre 1995, International Alert a organisé à l'intention d'officiers supérieurs burundais un voyage d'étude en Afrique du Sud, dont l'objectif était d'encourager, au Burundi, une réforme des armées sur le modèle de l'expérience sud-africaine. Le voyage s'est achevé par une rencontre avec le Président Nelson Mandela;

g) Au cours de l'année 1995, International Alert a préparé, avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et Search for Common Ground, des ateliers de formation au rétablissement de la paix destinés à des groupes de femmes burundaises et prévus pour 1996.

Autres activités intéressant le Conseil économique et social

International Alert et l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social ont publié conjointement, en mars 1995, un document de réflexion (No 59) intitulé "The Social Impacts of Light Weapons Availability and Proliferation" (Conséquences sociales de la disponibilité et de la prolifération des armes légères). Cette publication avait été commandée par l'Institut dans le cadre de ses activités au Sommet mondial pour le développement social de Copenhague.

Le Secrétaire général d'International Alert a rédigé, pour la table ronde consacrée à la prévention des conflits et à l'Agenda des Nations Unies pour la paix (New York, 29 et 30 janvier 1993), un document sur le rôle des organisations non gouvernementales dans les dispositifs d'alerte rapide et pour le règlement des conflits.

International Alert a organisé, en coopération avec l'Université des Nations Unies (Tokyo), les séminaires suivants :

a) Du 26 octobre au 13 novembre 1992, à Moscou (Russie) : séminaire sur le règlement des conflits;

b) Du 6 au 19 juin 1993, à Piatigorsk (Russie) : séminaire de formation visant à améliorer l'attitude des personnes et des organisations dans les conflits;

c) Du 6 au 14 juin 1994, à Mombassa (Kenya) : séminaire de formation sur le règlement des conflits.

15. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAGISTRATS DE
LA JEUNESSE ET DE LA FAMILLE

(Statut consultatif spécial)

Introduction : Buts de l'Association

Conformément à ses statuts, l'objet principal de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille (IAJFCM) est d'instaurer des relations entre les juges, les magistrats et les experts du monde entier exerçant auprès d'une instance judiciaire chargée de questions concernant la protection des jeunes et de la famille, d'examiner les dispositions législatives visant à assurer la protection des jeunes et de la famille et d'étudier, au niveau international, tous les problèmes que pose le fonctionnement des instances et organes judiciaires dans ce domaine.

Congrès internationaux

Turin (16-21 septembre 1990)

Ce 13e congrès a réuni 567 participants, dont 355 venus d'Italie et 272 de 38 autres pays. Il a eu pour thème général les difficultés auxquelles se heurtent juges et législateurs du fait de l'émergence de nouvelles structures familiales à l'aube du XXIe siècle. Six sous-thèmes ont été abordés, à savoir :

- a) L'insémination artificielle et le génie génétique;
- b) Les familles multiculturelles;
- c) L'adoption internationale;
- d) Les familles monoparentales;
- e) La violence dans la famille;
- f) Les nouvelles formes d'assistance.

Brême (28 août-2 septembre 1994)

Ce congrès a essentiellement porté sur les droits fondamentaux des délinquants mineurs et de leur famille. En choisissant ce thème, l'Association a voulu apporter sa contribution à l'Année internationale de la famille. Des débats ont été organisés autour de trois sous-thèmes, à savoir :

- a) La délinquance juvénile en zone urbaine;
- b) L'action de la justice face à la délinquance juvénile;
- c) Les mesures se situant hors du cadre judiciaire.

Les débats tenus en séance plénière et les tables rondes ont essentiellement porté sur les droits fondamentaux des jeunes et des familles

/...

dans la pratique judiciaire. Ce congrès a réuni quelque 400 participants venus de 63 pays.

Séminaires régionaux

Paris, 1-3 octobre 1992

Au cours de ce séminaire européen organisé par l'Association française des magistrats de la jeunesse et de la famille, les participants se sont interrogés sur les garanties que l'intervention de la justice pouvait apporter par rapport aux droits de l'enfant.

Ce séminaire a réuni des délégués français, allemands, belges, espagnols, italiens, néerlandais, slovènes et suisses.

Après des exposés préliminaires, trois ateliers ont été consacrés à l'examen des questions suivantes :

- a) Mesures sociales et mesures judiciaires;
- b) Garanties de procédure, impartialité et indépendance;
- c) Enjeux et symbolique de la justice.

Rosario (Argentine), 16-19 octobre 1992

Ce séminaire a été organisé par la faculté de droit de l'"Universidad Nacional", en étroite collaboration avec M. Jorge Zaldarriaga, membre du Conseil d'administration de l'IAJFCM.

Les débats ont essentiellement eu lieu dans le cadre d'ateliers consacrés aux thèmes suivants :

- a) Les solutions de rechange au placement en institution des enfants abandonnés;
- b) Le contrôle social et les mineurs en Amérique latine;
- c) L'adoption internationale en Amérique et en Europe;
- d) Le soutien de l'entourage et du milieu éducatif aux mineurs;
- e) La violence sociale et les mineurs en Amérique latine;
- f) La justice pour mineurs en Amérique latine.

Ce séminaire a notamment réuni des délégués du Brésil, du Chili, du Pérou, d'Uruguay, du Paraguay et du Venezuela. Un rapport comportant toutes les résolutions adoptées au cours des ateliers a été établi et remis à tous les participants.

Shanghai, 14-16 novembre 1992

Ce séminaire a été organisé en étroite collaboration avec la Cour suprême de la République populaire de Chine. Il a réuni 70 juges, avocats, experts et universitaires de 30 provinces chinoises et plus de 50 invités venus de 30 pays du monde. Il a été couronné de succès puisque 25 participants venus de différentes régions du monde ont fait des exposés remarquables sur le thème choisi, à savoir la prévention de la délinquance juvénile et le jugement et la réinsertion des mineurs délinquants.

Belfast (Irlande du Nord), 3-7 avril 1995

Au cours de ce séminaire consacré à l'impact des conflits sur le développement des jeunes, des études fouillées et des débats approfondis ont été consacrés aux incidences qu'ont eues les 25 années de violence qu'a connues l'Irlande du Nord sur les jeunes qui y ont grandi.

Il a été montré que, bien que les conflits se soient poursuivis pendant tant d'années, beaucoup a été fait pour prendre soin des jeunes et les orienter. D'après certaines études, de nombreux jeunes ont beaucoup moins souffert de cette période troublée qu'on ne l'aurait pensé. Six mois de cessez-le-feu ont eu à cet égard des résultats remarquables.

Collaboration avec des organisations internationales
et non gouvernementales

Depuis de nombreuses années, l'IAJFCM participe activement aux travaux des organisations internationales s'intéressant directement aux enfants et aux jeunes. Une représentante de l'Association, Mme H. Veillard-Cybulska (Genève) a participé aux travaux de l'Organisation des Nations Unies sur la Convention relative aux droits de l'enfant¹. L'Association a aussi participé à l'élaboration du projet d'ensemble de règles minima des Nations Unies concernant l'administration de la justice pour les mineurs. L'ancien Président de l'Association, le professeur H. Schüler Springorum (Munich) était l'un des plus éminents experts choisis par l'Organisation des Nations Unies pour travailler sur ce projet.

Des représentants de l'Association ont également pris part aux travaux d'autres groupes d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès d'organes ou d'institutions des Nations Unies comme le Conseil économique et social, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation internationale du Travail (OIT). L'Association fait partie d'un groupe de travail auquel collabore le Mouvement international ATD quart monde. Les principales activités auxquelles ses représentants ont récemment collaboré avec les différentes organisations internationales sont décrites ci-après.

UNICEF

Comme l'UNICEF a joué un rôle important dans l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant, c'est donc l'un des thèmes des activités du Comité des ONG concernant l'UNICEF.

Ce comité a constitué un nouveau groupe d'organisations non gouvernementales chargé des droits de l'enfant, qui comprend plusieurs sous-groupes. Il a été demandé à M. André Dunant, représentant à Genève et ancien Président de l'Association, de présider le Sous-Groupe chargé de formuler des propositions concrètes sur la situation de l'enfant en conflit avec la loi. M. Dunant a ensuite été nommé Président du Groupe des organisations non gouvernementales chargé des droits de l'enfant. Il a également représenté l'Association au Séminaire international sur l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant qui s'est tenu à Syracuse (Italie).

En sa qualité d'ancien Président de l'Association, M. Dunant a également collaboré, avec trois autres organisations, aux préparatifs d'un séminaire sur les enfants en conflit avec la loi. Ce séminaire, qui s'est tenu en Lettonie du 30 mai au 2 juin 1994 a été financé par le Conseil de l'Europe. L'Association poursuit ses efforts dans ce domaine en collaboration avec Défense des enfants - International.

Comité des droits de l'enfant

Au cours de la discussion générale que le Comité a consacrée à l'administration de la justice pour mineurs à sa 253e séance, tenue le 13 novembre 1995, le Vice-Président de l'Association, le juge L. Beaulieu (Toronto), a fait une déclaration sur la position et les intentions de l'Association à ce sujet. Il a formulé différentes propositions au nom de l'Association pour faire progresser la situation dans le domaine des droits de l'enfant et de l'administration de la justice pour mineurs.

Conseil consultatif, scientifique et professionnel international

M. Paolo Vercellone (Turin), ancien Président de l'Association, a assisté à la première réunion du Conseil, qui s'est tenue à Milan, du 21 au 23 septembre 1991. Cet organisme a pour objet de renforcer la coopération internationale dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale. M. Vercellone a obtenu que le Conseil approuve la constitution d'un comité technique chargé de la justice pour mineurs.

Service de la prévention du crime et de la justice pénale de l'Office des Nations Unies à Vienne

La représentante de l'Association, Mme Renate Winter, qui a récemment été élue à la présidence de l'Union des organisations non gouvernementales basées à Vienne, accomplit un travail remarquable.

Neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (Le Caire, 29 avril-8 mai 1995)

Une résolution adoptée lors du Congrès de Brême devait être présentée lors du Congrès. Cette résolution concernait l'adoption et l'application de normes élaborées par l'Organisation des Nations Unies concernant la justice pour mineurs. Grâce aux efforts de Mme Winter, représentante de l'Association à Vienne, le Gouvernement autrichien a accepté de présenter cette résolution au

Congrès des Nations Unies, qui la adoptée². L'Association était représentée au Congrès par un membre de son bureau, M. A. Selih (Slovénie).

Notes

¹ Résolution 44/25 de l'Assemblée générale, annexe.

² Voir le Rapport du neuvième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, Le Caire, 29 avril-8 mai 1995 (A/CONF.169/16), chap. I, résolution 7.

16. CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES SOCIOLOGIQUES,
PÉNALES ET PÉNITENTIAIRES (INTERCENTRE)

(Statut consultatif spécial)

Buts de l'organisation

Le but du Centre international de recherches et d'études sociologiques, pénales et pénitentiaires est d'étudier les différentes formes de criminalité qui risquent de compromettre la société démocratique et qui menacent nos institutions.

Dans la mesure où les aspects sociologiques, pénaux et pénitentiaires sont indissociables pour une étude exhaustive des phénomènes criminels, les statuts du Centre stipulent que les recherches ainsi que les études effectuées par le Centre doivent être menées suivant des méthodes multidisciplinaires.

Bien que le Centre considère indispensable de maintenir un niveau culturel et scientifique élevé, garanti par les membres éminents de son Comité scientifique venant de différents pays de toutes les régions du monde, il n'entend pas se borner à favoriser le seul avancement des connaissances, mais souhaite également contribuer à une analyse approfondie des nombreux aspects des pays en développement ou développés qui ont été mis en lumière par les travaux de recherche effectués en sociologie et dans des disciplines annexes. Le Centre a donc pour objet d'offrir aux chercheurs, aux universitaires et aux décideurs à l'échelon national ou international la possibilité d'élargir leurs connaissances spécialisées grâce aux moyens techniques et autres qu'il met à leur disposition.

Le Centre se propose en effet de mener des recherches approfondies pour étudier les problèmes du monde d'aujourd'hui et d'aider à les résoudre.

Le Centre a également pour objet d'étudier plus avant les concepts et le contenu des droits de l'homme dans les divers pays du monde et de contribuer à la recherche de méthodes et de moyens de nature à permettre que ces droits soient reconnus et respectés partout.

Conformément à ses statuts, le Centre aide les spécialistes nationaux et internationaux de diverses disciplines à améliorer leur connaissance des techniques nouvelles dans des domaines connexes. À cette fin, il organise de courts enseignements spécialisés.

Enfin, le Centre est en mesure d'offrir des avis qualifiés à des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et à des organisations et des institutions nationales et internationales.

Le Centre est une organisation à but non lucratif. Il est financé par des contributions de l'Administration régionale sicilienne, d'organismes locaux et d'institutions qui ont participé à sa fondation, par les cotisations de ses membres et d'autres organes privés et publics, et par les donations et subventions accordées pour ses activités.

Sections scientifiques : Argentine (1. Fundación Convivir, Buenos Aires; 2. Centro de Estudios Criminológicos, Policiales y Penitenciarios, Rosario); Australie (Australian Institute of Criminology, Canberra); Belgique (Centre national de criminologie, Bruxelles); Canada (1. Département de criminologie, Université Simon Fraser, Burnaby; 2. Faculté de droit, Université de Sherbrooke); Chine (Ministère de la sécurité publique; Beijing); Colombie (Escuela Judicial "Bonilla", Bogotá); Côte d'Ivoire (Institut de criminologie, Université nationale de Côte d'Ivoire, Abidjan); Égypte (Centre de police, Académie de police, Abbassia, Le Caire), Espagne (Facultad de Derecho, Ciudad Universitaria, Madrid); États-Unis d'Amérique (Department of Criminal Justice, University of Illinois, Chicago); France (Institut de criminologie, Université d'Assas-Paris II, Paris); Inde (Département de psychologie, Université Barkatullah, Bhopal); Japon (Faculté des relations internationales, Université Asia, Tokyo); Maurice (Quartier général des prisons, Beau Bassin); Portugal (Escola de Policia Judiciaria, Barro-Loures); Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Institute for the Study and Treatment of Delinquency, King's College, Londres); Sénégal (Institut des droits de l'homme et de la paix, Université de Dakar).

Participation aux activités du Conseil économique et social
et de ses organes subsidiaires

Le Centre a collaboré aux activités suivantes :

- a) Première session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (Vienne, 21-30 avril 1992);
- b) Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne, 14-25 juin 1993);
- c) Réunion régionale européenne des Nations Unies (Vienne, 28 février-4 mars 1994);
- d) Conférence ministérielle mondiale sur la criminalité transnationale organisée (Naples, 21-23 novembre 1994);
- e) Conférence sur les enseignements à tirer concernant le rôle, les fonctions et la préparation de la police civile dans les opérations de maintien de la paix (Singapour, 11-13 décembre 1995).

Coopération à des programmes de l'Organisation des Nations Unies
et avec ses organes et institutions spécialisés

Le Centre a participé aux manifestations suivantes :

- a) Conférence méditerranéenne sur les aspects économiques, sociaux et culturels des droits de l'homme en Méditerranée (Taormine, Italie, 12-15 mars 1993). Cette conférence a été organisée en collaboration avec la Division des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et sous le patronage de l'Organisation des Nations Unies. L'Organisation des Nations Unies était représentée officiellement par M. Y. Creydt (Division pour la promotion de la

femme du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'Organisation);

b) Stratégie mondiale en matière de sécurité publique et traitement de la crise (Lyon (France), 12-20 septembre 1994). Ce cours international de spécialisation destiné aux membres des forces de police a été organisé conjointement par le Ministère français de l'intérieur et INTERCENTRE. L'Organisation des Nations Unies y était représentée officiellement par M. Roland Destickere, Chef de la sécurité au Palais des Nations à Genève;

c) Technologie, police et respect de la vie privée (Taormine (Italie), 10-19 octobre 1995). Ce cours international de spécialisation destiné aux membres des forces de police était organisé conjointement par le Ministère italien de l'intérieur et INTERCENTRE. L'Organisation des Nations Unies y était représentée officiellement par Mme Nassrine Azimi, Directrice générale adjointe de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) (Genève).

17. COOPÉRATION INTERNATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET LA SOLIDARITÉ (CIDSE)

(Statut consultatif spécial)

Buts

Coopération internationale pour le développement et la solidarité (CIDSE) est une union internationale d'organisations de développement catholiques qui regroupe actuellement 16 organisations de 15 pays d'Europe, d'Amérique du Nord et de Nouvelle-Zélande (Aotearoa).

CIDSE présente aux organismes des Nations Unies et à d'autres organismes internationaux, les points de vue des organisations qu'elle regroupe concernant la justice et le développement ainsi que ceux de leurs partenaires qui travaillent pour et avec les pauvres et les exclus en Afrique, en Asie, dans le Pacifique et en Amérique latine.

Le but de CISDE est essentiellement de favoriser la collaboration entre les organisations qu'elle regroupe selon les quatre grands axes suivants :

- a) Mise en oeuvre de projets et instauration de partenariats en faveur du développement dans le Sud;
- b) Action d'éducation, de plaidoyer et de mobilisation des pouvoirs publics en faveur du développement;
- c) Collecte de fonds et marketing;
- d) Création de réseaux avec d'autres organisations non gouvernementales internationales.

Pour y parvenir, CIDSE favorise la mise en commun des informations, le dialogue, la réflexion, l'analyse et les actions communes. Dans la mesure où elle bénéficie de l'appui de structures ecclésiastiques nationales et locales du Sud et du Nord ainsi que de celui de ses partenaires, CIDSE mobilise davantage d'organisations de donateurs et touche beaucoup plus de bénéficiaires que les organisations qu'elle regroupe.

CIDSE est doté d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Son secrétaire général exerce les fonctions de consultant auprès du Conseil pontifical COR UNUM.

Participation à des sommets, réunions et conférences

CIDSE a participé aux manifestations suivantes :

- a) Une délégation de deux de ses membres l'a représentée à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne, 14-25 juin 1993);

b) Une délégation composée de deux de ses membres et de son président l'a représentée à la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 5-13 septembre 1994);

c) Une délégation composée de neuf de ses membres et de son secrétaire général l'a représentée au Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 6-12 mars 1995). À l'occasion de ce sommet, CIDSE a également :

- i) Participé à trois sessions du Comité préparatoire du Sommet et a été représentée par une délégation de cinq membres à la troisième session;
- ii) Activement participé au groupe du développement;
- iii) Élaboré, en collaboration avec Caritas Internationalis et Justice and Peace Europe, une déclaration pour le Sommet;
- iv) Pris la parole devant le Sommet le 10 mars 1996, aux côtés de Caritas Internationalis, Justice and Peace Europe et d'autres organisations non gouvernementales catholiques américaines. Le discours a été prononcé par M. James Hug (Société de Jésus) du Center of Concern;

d) Une délégation de cinq de ses membres l'a représentée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, septembre 1995);

e) Une délégation de cinq de ses membres devait participer à la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II, Istanbul, 3-14 juin 1996). CIDSE a en outre :

- i) Participé à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence, à New York, en février 1996;
- ii) Préparé une déclaration destinée à être prononcée devant la Conférence;

f) Une délégation de cinq de ses membres devait participer au Sommet mondial de l'alimentation (Rome, 13-17 novembre 1996). Au moment où le présent texte a été rédigé :

- i) CIDSE procédait à l'élaboration de documents;
- ii) Les modalités de participation de CIDSE n'avaient pas encore été arrêtées.

Autres activités pertinentes

CIDSE participe au suivi de sommets, conférences et résolutions au niveau de l'Union européenne et les organisations qu'elle regroupe le font dans le cadre de leurs programmes nationaux respectifs.

CIDSE entretient des contacts informels avec le personnel du Secrétariat de l'ONU qui traite avec les organisations non gouvernementales.

18. CONSEIL INTERNATIONAL D'ÉDUCATION DES ADULTES

(Statut consultatif général)

Rapport d'activités quadriennal (1992-1995)

Introduction

L'objectif du Conseil international d'éducation des adultes (CIEA) est de promouvoir l'éducation des adultes en fonction des besoins de développement des particuliers, des communautés et des sociétés comme un moyen de renforcer la compréhension internationale, d'assurer le développement économique et social et de perfectionner les compétences des particuliers et des groupes. Selon le CIEA, les hommes devraient idéalement vivre "dans un monde interdépendant, viable et démocratique, soucieux de justice sociale, économique et politique, y compris l'égalité des sexes, le droit de tous à la connaissance, l'harmonie avec l'environnement, la paix, le respect des droits de l'homme et la diversité culturelle, et où ils participent activement aux décisions qui les touchent de près".

Le CIEA compte comme membres 105 organisations nationales dans 85 pays, 7 organisations régionales et 4 organisations sectorielles. De 1992 à 1995, 18 nouveaux membres originaires des pays ci-après ont adhéré au CIEA : Afrique du Sud, Australie, Bangladesh, Égypte, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Ouganda, Philippines, République tchèque, Sénégal, Sri Lanka, province chinoise de Taiwan, Uruguay et Viet Nam.

Le CIEA est doté du statut de catégorie A auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social, du statut d'organisme associé auprès du Département de l'information du Secrétariat de l'ONU et est inscrit sur la liste spéciale des organisations non gouvernementales internationales de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Dans une conjoncture financière difficile, le CIEA continue de rechercher des ressources financières fiables auprès de sources précédemment sûres telles que l'Agence suédoise de développement international (ASDI), l'Agence finlandaise de développement international (FINNIDA) et l'Agence danoise de développement international (DANIDA). L'Agence canadienne de développement international (ACDI) continue d'apporter chaque année son concours au CIEA.

Participation aux réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et aux conférences et autres réunions des Nations Unies

Les activités ont été les suivantes :

a) Le Président et des membres du bureau ont participé à des ateliers organisés au Sommet Planète Terre de 1992 ainsi qu'au Forum mondial des ONG à Rio de Janeiro, du 1er au 12 juin 1992;

/...

b) Le Secrétaire général du CIEA et des membres du Bureau ont participé à la quatrième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue du 2 mars au 3 avril 1992 au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York;

c) Un représentant du CIEA a participé à la Conférence internationale sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme et de la démocratie, tenue à Montréal (Canada) du 8 au 11 mars 1993;

d) Un membre du Bureau a participé, en qualité d'observateur, à la réunion des Nations Unies visant à promouvoir la tolérance et l'harmonie et à lutter contre le racisme et la discrimination raciale, tenue à Sydney (Australie) du 19 au 23 avril 1993;

e) Le Secrétaire général a participé à la réunion préparatoire sur l'éducation pour tous, organisée par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), à New York, les 8 et 9 juin 1993;

f) Les coordonnateurs internationaux et régionaux du programme d'éducation à la paix et aux droits de l'homme ont participé à des ateliers lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, tenue à Vienne (Autriche) du 14 au 25 juin 1993;

g) Le Secrétaire général a participé à la première session de la Commission du développement durable, tenue à New York du 14 au 25 juin 1993, et y a fait une déclaration sur les progrès accomplis dans l'intégration des recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement dans les activités des organisations internationales et des organismes des Nations Unies;

h) Un représentant du CIEA a participé à la première session du Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, tenue à New York du 30 août au 10 septembre 1993;

i) Un membre du Bureau du CIEA a participé à la vingt-septième session de la Conférence générale de l'UNESCO, tenue à Paris (France) du 25 octobre au 16 novembre 1993;

j) Le Président du CIEA a participé aux première et deuxième sessions du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social, tenues respectivement du 31 janvier au 11 février et du 22 août au 2 septembre 1994 à New York, et y a fait une communication écrite sur "le silence de la société civile";

k) Le Secrétaire général a participé au Colloque mondial de l'UNESCO sur l'alphabétisation de la famille, tenu à Paris du 3 au 5 octobre 1994;

l) Le Coordonnateur du Programme en faveur des femmes a participé à une réunion de groupe d'experts sur les différences entre les sexes dans l'enseignement et la formation dans le cadre des préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, à Turin (Italie) du 10 au 14 octobre 1994;

m) Le Président et les membres du Bureau du CIEA ont participé au Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague (Danemark) du 6 au 12 mars 1995;

n) Un représentant du CIEA a participé à la trente-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 22 au 24 mars 1995;

o) Le Président, les représentants régionaux, les coordonnateurs du Programme en faveur des femmes et deux membres du personnel du CIEA ont participé à des ateliers lors du Forum des ONG, à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing (Chine) du 29 août au 15 septembre 1995.

Coopération avec les programmes, organismes et institutions
spécialisées des Nations Unies

Les activités de coopération ont été les suivantes :

a) Un représentant du CIEA a participé à la deuxième session de la Commission de la prévention du crime et de la justice pénale, tenue à Vienne (Autriche) du 13 au 23 avril 1993;

b) Le Secrétaire général a participé à la huitième session du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, tenue à New York du 25 au 28 mai 1993;

c) Le Secrétaire général a participé à la trente-cinquième réunion générale annuelle de la Commission canadienne pour l'UNESCO, tenue à Ottawa (Canada) les 3 et 4 juin 1993, et a été sollicité pour faire de brefs exposés sur l'éducation des adultes devant la Commission Delors (Commission internationale sur l'éducation pour le XXIe siècle);

d) Un représentant du CIEA a participé à la quatre-vingtième session de la Conférence internationale du Travail, tenue à Genève (Suisse) du 2 au 22 juin 1993;

e) Le Secrétaire général du CIEA et un représentant d'Asie ont participé à la deuxième session du Forum consultatif international sur l'éducation pour tous du Réseau des ONG sur l'éducation pour tous, tenue à New Delhi (Inde) du 7 au 11 septembre 1993;

f) Le Secrétaire général du CIEA et d'autres représentants du CIEA ont participé à la deuxième session du Forum consultatif international sur l'éducation pour tous, tenue à New Delhi (Inde) du 8 au 10 septembre 1993;

g) Le Secrétaire général du CIEA a participé à la réunion du Bureau de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO), tenue à Genève (Suisse) le 28 mars 1994;

h) Le Secrétaire général a participé à la réunion régionale de la Commission Delors (Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle), tenue à Vancouver (Canada) les 11 et 12 avril 1994, et y a présenté un document intitulé "Adult Education and Lifelong Learning : Issues, Concerns and Recommendations";

i) Un représentant du CIEA a participé à la troisième session de la Commission de la prévention du crime et de la justice pénale, tenue à Vienne (Autriche) du 26 avril au 6 mai 1994.

Autres activités pertinentes

Les activités entreprises étaient les suivantes :

a) En 1991, le CIEA a reçu de l'UNESCO des fonds, qui ont servi, en 1992, à financer les services internationaux d'appui à l'alphabétisation du CIEA;

b) Le CIEA a coordonné une étude sur l'éducation écologique par l'apprentissage à l'intention du Coordonnateur du Programme d'action sur l'environnement au Forum des ONG de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, 1^{er}-14 juin 1992) et y a distribué un document intitulé Treaty on Environmental Education and Global Responsibility;

c) Le CIEA a joué le rôle de conseiller auprès de la Commission Delors (Commission internationale sur l'éducation pour le XXI^e siècle) en 1993;

d) Un membre du Bureau a participé à la septième Assemblée générale du Conseil mondial des populations autochtones, tenue à Quetzaltenango (Guatemala) du 6 au 10 décembre 1993;

e) Un membre du Bureau, Lalla Ben Barka, a reçu le Prix d'alphabétisation Roi Sejong décerné par l'UNESCO en 1993 pour avoir coordonné la recherche sur l'éducation de base dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest et mis en place un réseau de recherche dans 11 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale;

f) Le Programme du CIEA en faveur des femmes, l'Instituto de Promoción Económico Social del Uruguay et le Latin American Women's Popular Education Network ont organisé conjointement un séminaire de formation sur la féminisation de la pauvreté à Montevideo (Uruguay) du 6 au 9 juin 1994, avec le concours financier du Fonds des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD);

g) L'ancien Président, le Président et le Trésorier du CIEA ont participé à la première Assemblée mondiale CIVICUS-Alliance mondiale pour la participation des citoyens, tenue à Mexico (Mexique) du 10 au 13 janvier 1995.

19. FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES (FIPA)

(Statut consultatif général)

Introduction

Fondée en 1946, la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) est l'organisation mondiale des agriculteurs. Elle est composée de 82 organisations nationales de 58 pays. De 1992 à 1995, la liste des membres de la FIPA s'est allongée avec l'adhésion de l'Afrique du Sud, de Belize, du Brésil, de la Fédération de Russie, du Mali, de la Namibie et de Sainte-Lucie. La FIPA est financée et gérée par ses organisations membres.

L'objectif de la Fédération est d'assurer la coopération la plus étroite possible entre les organisations de producteurs primaires en vue de satisfaire au mieux les besoins de la population mondiale en matière de nutrition et de consommation et d'améliorer la situation économique et sociale de tous ceux qui vivent de la terre et sur la terre.

Participation aux conférences et manifestations
spéciales des Nations Unies

La FIPA a participé aux activités ci-après :

- a) Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992 :
 - i) Le Président de la FIPA a pris la parole à la Conférence en faisant ressortir le rôle primordial joué par les agriculteurs dans la gestion des ressources naturelles de la terre;
 - ii) La FIPA a participé aux activités du Comité préparatoire de la Conférence, en particulier en ce qui concerne le chapitre 32 d'Action 21¹ sur le rôle des exploitants agricoles;
- b) Conférence internationale sur la nutrition organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation mondiale de la santé, à Rome (Italie), du 5 au 11 décembre 1993 :

La FIPA a fait un exposé à la Conférence. Elle a participé aux activités du Comité préparatoire (Genève, 17-25 août 1992) et a distribué à ses membres les directives pour la mise en oeuvre des résultats de la Conférence internationale sur la nutrition d'octobre 1994;

- c) Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse ou la désertification, en particulier en Afrique² :

En 1993 et en 1994, la FIPA a participé activement aux sessions du Comité intergouvernemental de négociation pour l'élaboration d'une convention internationale sur la lutte contre la désertification dans

les pays gravement touchés par la sécheresse ou la désertification, en particulier en Afrique;

d) Année internationale de la famille, 1994 :

La FIPA a adopté une déclaration sur la célébration de l'Année internationale de la famille en 1994. Les familles d'agriculteurs représentent la vaste majorité des 500 millions de membres locaux qui entretiennent des relations grâce à leurs organisations nationales affiliées à la FIPA;

e) Sommet mondial pour le développement social, Copenhague (Danemark), 6-12 mars 1995 :

i) Le Président de la FIPA a pris la parole au Sommet et a affirmé le rôle essentiel joué par les organisations d'agriculteurs dans le développement économique et social de chaque pays;

ii) La FIPA a participé aux deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire du Sommet (tenues à New York respectivement du 22 août au 2 septembre 1994 et du 16 au 27 janvier 1995) et aux consultations officieuses intersessions tenues dans le cadre de l'Assemblée générale à New York du 24 au 28 octobre 1994;

iii) Le Secrétaire général de la FIPA a participé à une consultation d'experts visant à planifier la suite à donner au Sommet, les 22 et 23 juin 1995 à New York;

f) Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing (Chine), 4-15 septembre 1995 :

i) Dans une déclaration faite à la Conférence, la FIPA a souligné qu'il fallait mieux reconnaître le rôle joué par les femmes dans l'agriculture en mettant un accent particulier sur les femmes des zones rurales;

ii) La FIPA a tenu avec la FAO, à New York, une consultation technique visant à mettre au point la contribution des agriculteurs à la Conférence de Beijing, conjointement avec la Commission de la condition de la femme, du 15 mars au 4 avril 1994, et a pris part aux réunions préparatoires régionales;

g) Célébration du cinquantième anniversaire de la FAO, Québec, 11-15 octobre 1995 :

i) Le Président et d'autres membres de la FIPA ont fait des exposés au Colloque international marquant cet anniversaire;

ii) Le Secrétaire général de la FIPA est intervenu à la Conférence ministérielle pour rendre hommage à la FAO et à l'Organisation des Nations Unies pour les résultats obtenus en 50 ans.

Coopération avec les programmes des Nations Unies

La coopération se présentait comme suit :

a) Rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur le statut et le rôle de coopératives au regard de nouvelles tendances économiques et sociales (A/49/213) :

La FIPA et 11 de ses organisations membres ont contribué à l'élaboration de ce rapport par le biais du Comité pour la promotion de l'action coopérative;

b) Conseil économique et social, New York, novembre-décembre 1994 :

La FIPA a proposé une résolution sur le rôle essentiel des agriculteurs au cours du débat consacré au développement durable;

c) Groupe sur le statut consultatif des organisations non gouvernementales, New York, 20-23 juin 1994 :

La FIPA a fait un exposé dans lequel elle soulignait qu'il importait de faire la différence entre les organisations représentatives, les organisations professionnelles et les organisations non gouvernementales de promotion;

d) Fonds international de développement agricole (FIDA), Rome :

De 1992 à 1994, la FIPA a activement participé aux activités du Comité directeur FIDA/ONG et a appelé à modifier le mode de participation à la consultation annuelle entre le FIDA et les ONG de façon à permettre aux organisations d'agriculteurs et pas seulement aux ONG militantes d'y participer. C'est ainsi que le thème retenu pour la consultation entre le FIDA et les ONG en 1994 a été "Les organisations populaires rurales";

e) Commission du développement durable, New York, 17-21 avril 1995 :

Le Président de la FIPA a participé à un débat sur le chapitre d'Action 21 consacré à la "terre".

Activités conjointes avec les organes et institutions
spécialisées des Nations Unies

Les activités conjointes ont été les suivantes :

a) Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), New York :

Un accord de partenariat a été signé le 20 mars 1995 entre l'Administrateur du PNUD et le Secrétaire général de la FIPA dans le but de renforcer les organisations des petits exploitants agricoles dans les pays en développement en vue de lutter contre la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire et le développement durable;

/...

b) Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Rome :

- i) En 1992-1993, un cadre de coopération a été établi entre la FIPA et la FAO suite à la présentation par la FIPA d'un document directif sur l'amélioration des consultations et de la coopération technique entre la FIPA et la FAO en vue de promouvoir la participation populaire au développement rural;
- ii) La FAO a présenté un document d'information sur son programme spécial sur la production alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier en novembre 1994, à la veille du lancement de ce programme;
- iii) La FIPA a fait une communication aux sessions biennales de la Conférence de la FAO, tenue à Rome du 6 au 25 novembre 1993 et du 20 au 31 octobre 1995, ainsi qu'à plusieurs autres réunions spécialisées de la FAO;

c) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Genève :

Un programme FIPA/CNUCED a été mis en place en vue d'assurer une plus grande participation des organisations d'agriculteurs des pays en développement au commerce. Dans ce cadre, la FIPA a participé aux sessions du Comité des produits de base et du Groupe d'experts sur la gestion des risques;

d) Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Nairobi :

Le Comité africain de la FIPA a tenu une consultation officielle avec le PNUE sur les questions de désertification, de diversité biologique et de fertilité des sols à Nairobi (Kenya) le 9 décembre 1992.

Notes

¹ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et correctif), résolution I, annexe II.

² A/49/84/Add.2, annexe, appendice II.

20. INTERNATIONAL HUMAN RIGHTS LAW GROUP

(Statut consultatif spécial)

Introduction

L'International Human Rights Law Group (le Law Group) est une organisation à but non lucratif regroupant des spécialistes des droits de l'homme et des juristes qui mènent des activités de plaidoyer, portent des affaires devant les tribunaux et dispensent une formation à travers le monde. La mission fondamentale du Law Group est de donner aux avocats locaux les moyens d'élargir la protection des droits fondamentaux tant pour les hommes que pour les femmes et de favoriser une large participation des populations au renforcement des normes et des procédures en matière de droits de l'homme aux niveaux national, régional et international. Affilié à la Commission internationale des juristes, le Law Group entretient des relations officielles avec l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Organisation de l'unité africaine. Au cours des quatre dernières années, le Law Group a considérablement élargi son champ d'activité, qui comprend maintenant des programmes en Roumanie, au Cambodge et au Zaïre, et maintient des bureaux dans tous ces pays.

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Entre 1992 et 1995, le Law Group a participé aux sessions de la Commission des droits de l'homme qui se tiennent chaque année en février et en mars à Genève. À ces sessions annuelles, le Law Group fait des déclarations orales et écrites sur des thèmes et des articles intéressant des pays qui sont inscrits à l'ordre du jour de la Commission. Le Law Group a également participé à la quarante-quatrième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, tenue à Genève en août 1992.

Le Law Group participe régulièrement aux sessions de la Commission de la condition de la femme. En 1993, il a participé à la réunion tenue à Vienne et, suite au transfert de la Commission, participe aux sessions tenues à New York depuis 1994. À ces sessions, le Law Group a distribué aux représentants et aux organisations non gouvernementales, des déclarations écrites sur l'intégration des droits de l'homme au cadre de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et sur le renforcement de la mise en oeuvre de la Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes¹.

En mars 1993, 1994 et 1995, le Law Group a participé aux sessions du Comité des droits de l'homme à New York. À ces réunions, le Law Group a supervisé l'examen des rapports nationaux présentés en application des dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques², y compris l'examen en 1995 du premier rapport soumis par les États-Unis d'Amérique.

Des membres du Law Group ont participé aux sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, tenues à Vienne en janvier 1992 et à New York en janvier 1993, 1994 et 1995. À ces sessions,

le Law Group a supervisé l'examen des rapports nationaux par le Comité et a contribué à l'élaboration des recommandations générales du Comité.

Le Law Group a également participé aux sessions du Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne, juin 1993) tenues à Genève. À ces sessions, le Law Group a demandé une intégration plus poussée des questions d'égalité des sexes et le renforcement des mécanismes internationaux des droits de l'homme. En outre, plusieurs membres du Law Group ont participé à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue à Vienne en 1993, au cours de laquelle ils ont demandé le renforcement des mécanismes des droits de l'homme, y compris la création d'un Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, et une plus grande sensibilisation à l'égalité des sexes et aux violations des droits de l'homme fondées sur le sexe.

Le Law Group a participé, à New York, aux sessions du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social (mars 1995, Copenhague). À cette session ainsi qu'au Sommet lui-même, le Law Group s'est prononcé pour une conception intégrée des droits économiques, sociaux et culturels.

Enfin, les membres du Law Group ont participé aux réunions de Jakarta, de Dakar et de Vienne, préparatoires à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing. Comme suite à ces réunions préparatoires, le Law Group a envoyé une délégation de cinq personnes à la Conférence de Beijing, tenue en septembre 1995, au cours de laquelle il a appuyé l'intégration d'un cadre efficace de protection des droits de l'homme dans le Programme d'action³.

Coopération avec les programmes et les institutions spécialisées des Nations Unies (sans objet)

Autres activités pertinentes

Suite donnée aux résolutions des Nations Unies

Le Law Group s'est attaché à appliquer, par des activités de plaidoyer à la Commission des droits de l'homme, à l'Assemblée générale et devant les divers organes de suivi des traités des Nations Unies, les résolutions des Nations Unies relatives aux droits de l'homme, en particulier aux droits des femmes.

Consultations et coopération avec les représentants du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

En novembre 1994, des membres du Law Group ont participé, à New York, à un séminaire d'experts organisé par la Division de la promotion de la femme du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU et portant sur les mécanismes institutionnels de suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing. Des membres du Law Group ont également participé à un autre séminaire d'experts organisé par le Centre pour les droits de l'homme et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) en juillet 1995 au Centre.

En outre, des membres du Law Group ont coopéré avec des rapporteurs ou représentants spéciaux ou leur ont soumis des preuves, notamment les rapporteurs ou représentants spéciaux sur la torture, sur la violence à l'égard des femmes, sur le Myanmar, sur le Guatemala, sur Haïti, sur le Zaïre et sur les exécutions sommaires ou arbitraires ainsi qu'avec le Groupe de travail sur les détentions arbitraires.

Élaboration de documents et autres matériels

Le Law Group a récemment réalisé, en coopération avec l'American Society for International Law, une étude sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et le droit international, à la demande du Représentant du Secrétaire général pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, M. Francis Deng. Réalisée en octobre 1995, cette étude a notamment permis au Représentant du Secrétaire général de publier une synthèse et une analyse des normes juridiques relatives aux populations déplacées (E/CN.4/1996/52/Add.2) en décembre 1995.

Collaboration sur le terrain

Le Law Group a collaboré avec l'Organisation des Nations Unies au Cambodge où son équipe spéciale sur les droits de l'homme a contribué à la création d'une coalition crédible de groupes de défense des droits de l'homme. Le Law Group a en particulier travaillé en collaboration avec le Représentant spécial du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Cambodge en lui fournissant un complément d'informations ventilées par sexe sur les droits de l'homme dans la région.

Notes

¹ Résolution 34/180 de l'Assemblée générale, annexe.

² Résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale, annexe.

³ Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995 (A/CONF.177/20 et Add.1), chap. I, résolution 1, annexe II.

21. INSTITUT INTERNATIONAL DE DROIT HUMANITAIRE

Enseignement et formation

Cours de formation militaire

L'Institut international de droit humanitaire (IDH) organise régulièrement à San Remo (Italie) des cours sur le droit de la guerre à l'intention des officiers des forces armées nationales, avec l'appui du Comité international de la Croix-Rouge. Ces cours de deux semaines visent à favoriser une plus grande prise de conscience au sein des forces armées des règles du droit humanitaire applicables en cas de conflit armé dans le but de mieux faire respecter et appliquer ces règles. Les droits de l'homme en période de conflit et le rôle particulier des forces de maintien de la paix des Nations Unies sont également abordés au cours de cette formation. Quatre enseignements ont été dispensés à des militaires chaque année en 1992 et en 1993 et cinq en 1994 et en 1995 en anglais, français et espagnol, avec une participation totale de 577 officiers supérieurs de 113 pays.

Cours sur le droit international des réfugiés

Organisé avec l'appui et sous les auspices du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les cours sur le droit international des réfugiés s'adresse aux fonctionnaires et au personnel des organisations non gouvernementales qui s'occupent des problèmes des réfugiés et des demandeurs d'asile. Un cours a été organisé chaque année en 1992, 1993, 1994 et 1995 avec un effectif total de 166 participants provenant de 73 pays.

Cours sur les droits de l'homme et l'administration de la justice

Organisé en mars 1992 avec la collaboration du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme, le troisième cours sur les droits de l'homme et l'administration de la justice a vu une assez large participation de juges, de conseillers juridiques et de hauts fonctionnaires des pays africains anglophones ainsi que de représentants de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, du Centre africain d'études sur les droits de l'homme et la démocratie et de l'Institut arabe pour les droits de l'homme. Les participants étaient au nombre de 21.

Conférences, séminaires et réunions d'experts

Séminaires sur l'asile, les étrangers et les réfugiés

La tenue de cette série de séminaires s'est poursuivie en 1994. Une réunion de plus de 30 experts a été organisée par l'Institut en coopération avec la délégation du HCR à Rome et avec le concours du Ministère italien de l'intérieur. Ce séminaire a favorisé un examen approfondi des problèmes relatifs à l'asile, aux étrangers et aux réfugiés en Italie.

Séminaires d'experts arabes sur le droit d'asile et le droit des réfugiés

Après le premier séminaire tenu à San Remo en 1984, l'Institut a continué d'organiser à l'intention des experts arabes des séminaires sur le droit d'asile et le droit des réfugiés sous les auspices du HCR. Le quatrième séminaire d'experts sur le droit d'asile et le droit des réfugiés dans le monde arabe a eu lieu au Caire du 19 au 22 octobre 1992.

Tables rondes annuelles sur le droit international humanitaire

Au fil des ans, l'Institut a établi sa réputation de cadre indépendant où des experts représentant les gouvernements, les organisations internationales et les institutions humanitaires ainsi que des particuliers pouvaient se rencontrer lors de tables rondes annuelles pour discuter de manière informelle des problèmes qui se posent en matière de droit international humanitaire. Les principaux points inscrits à l'ordre du jour des récentes tables rondes étaient les suivants : l'évolution du droit d'assistance (1992); a) rôle des organismes compétents des Nations Unies dans l'application du droit international humanitaire; b) protection de la population civile des États soumis à un embargo; c) application des mécanismes internationaux créés pour les crimes de guerre : création d'une juridiction internationale (1993); prévention des conflits d'un point de vue humanitaire (1994). En 1995, l'Institut a célébré son vingt-cinquième anniversaire en organisant une conférence internationale sur le thème "Unis pour le respect du droit humanitaire".

Séminaires Europe orientale-Europe occidentale sur les questions humanitaires

Lancés en 1984 dans le but de réunir des experts des pays socialistes d'Europe en vue d'examiner des problèmes humanitaires précis, ces séminaires sont devenus, suite aux changements politiques fondamentaux intervenus ces dernières années, une instance privilégiée où les experts des pays d'Europe orientale et d'Europe occidentale échangent et comparent leurs vues et propositions concernant des questions importantes liées aux droits de l'homme, au droit humanitaire et au droit des réfugiés dans le monde contemporain. Les séminaires organisés récemment ont eu lieu à Prague (1993), à Sofia (1994) et à Varsovie (1995).

Réunions d'experts sur le droit de la guerre navale

Depuis 1987, l'Institut effectue des travaux de recherche en vue d'encourager une révision substantielle de l'actuel droit de la guerre navale, compte tenu de l'évolution récente du droit international humanitaire ainsi que des conditions et des techniques de la guerre moderne. Des réunions ont été organisées à Ottawa (1992) et à Genève (1993). La dernière en date s'est tenue à Livourne (1994) où le Manuel de San Remo sur le droit international applicable aux conflits armés en mer a été adopté par le Groupe d'experts militaires et civils. En 1995, Cambridge University Press a publié le manuel accompagné d'explications détaillées.

Autres réunions d'experts

a) Groupe de travail sur la prévention des conflits sous les auspices du HCR, San Remo, juin 1992;

b) Réunion d'experts sur la prévention des conflits, en coopération avec l'Académie mondiale pour la paix, New York, avril 1994;

c) Atelier sur le droit international et la législation en matière de nationalité dans l'ex-Union soviétique, Divonne-les-Bains (France), avril 1994.

Publications

Les publications comprennent :

a) Annuaire 1989-1990 (1992), Giuffrè Editore;

b) Recueil de publications, No 11, Current Problems of IHL (IIHL, 1993);

c) Humanitarian Dialogue, bulletin trimestriel, janvier 1994;

d) Actes des tables rondes;

e) San Remo Manual of International Law Applicable to Armed Conflict at Sea (Cambridge University Press, 1995);

f) Visit, Search, Diversion and Capture: The Effect of the United Nations Charter on the Law of Naval Warfare (Bochum, 1995);

g) Regions of Operations of Naval Warfare (Bochum, 1995).

22. OEUVRE INTERNATIONALE DE KOLPING

(Statut consultatif spécial)

Introduction

L'Oeuvre internationale de Kolping est une organisation démocratique à vocation sociale, de type familial, qui regroupe des catholiques de 52 pays. Elle a été fondée en 1848 pour trouver une réponse aux problèmes sociaux du siècle dernier. Elle demeure active dans tous les domaines où les gens sont victimes de l'oppression sociale et de l'injustice. Son principal objectif est de donner à ses membres la possibilité de devenir des parents responsables, des travailleurs qualifiés et des citoyens engagés. Ces quatre dernières années, elle a surtout gagné du terrain en Europe centrale et orientale.

L'Oeuvre internationale de Kolping sait qu'elle doit faire profiter d'autres ONG de son expérience et vice versa si elle veut améliorer ses activités de collaboration avec l'ONU. C'est pourquoi elle fait partie des organes suivants :

- a) Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, depuis 1991;
- b) Comité des ONG pour la famille, depuis 1991;
- c) Comité des ONG pour le développement durable depuis 1995.

Participation au Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995)

Deux représentants de l'Oeuvre ont participé aux travaux du Sommet mondial et assisté à une réunion avec le chef de la délégation allemande, M. Norbert Blüm. Ils ont également eu des contacts avec les membres d'autres délégations nationales et ont présenté, au nom de l'Oeuvre, une déclaration écrite demandant la création de nouveaux emplois qui répondent aux besoins des gens, la multiplication des projets de crédit destinés aux petites entreprises et des activités de formation professionnelle pour lutter contre le chômage.

Autres activités liées au Sommet social

En vue du Sommet social, l'Oeuvre a demandé à plusieurs de ses organisations membres nationales de travailler avec le réseau national d'ONG. Ces réseaux ont étudié la documentation établie en prévision du Sommet et proposé d'y apporter des modifications. L'Oeuvre a elle-même collaboré à la rédaction des documents suivants qu'elle a signés par la suite :

- a) Déclaration des organisations non gouvernementales internationales sur la famille et le développement social;
- b) Déclaration faite par les ONG à la troisième session du Comité préparatoire du Sommet mondial, en septembre 1994 (The Quality Benchmark for the Social Summit).

Année internationale de la famille (1994)

Outre les préparatifs et les travaux du Sommet mondial pour le développement social, ces quatre dernières années, l'Oeuvre internationale de Kolping s'est surtout intéressée à la préparation, l'organisation et la célébration de l'Année internationale de la famille. En tant que membre du Comité des ONG pour la famille, elle a assisté au Forum mondial des ONG pour le lancement de l'Année, qui s'est tenu à Malte, du 28 novembre au 2 décembre 1993, sur le thème "Renforcer la famille pour le bien-être de l'individu et de la société". À cette occasion, elle a reçu le titre de parrain de l'Année, pour le soutien exemplaire qu'elle avait apporté au programme d'activité des Nations Unies pour l'Année internationale de la famille par l'intermédiaire des quelque 4 000 groupes locaux affiliés qui avaient organisé des séminaires et des réunions sur l'Année internationale et lancé des programmes spéciaux en faveur de la famille.

De plus, l'Oeuvre internationale de Kolping a participé à la rédaction de plusieurs documents mis au point par des réseaux d'ONG parmi lesquels :

a) La déclaration des organisations non gouvernementales internationales sur l'Année internationale de la famille (Vienne, 8 novembre 1995);

b) La déclaration à l'occasion du Forum mondial des organisations non gouvernementales pour le lancement de l'Année internationale de la famille, présentée à l'Assemblée générale à sa quarante-huitième session (A/48/712, annexe, appendice);

c) La déclaration des organisations non gouvernementales internationales sur le point 4 de l'ordre du jour intitulé "Suivi de plans et programmes d'action internationaux : Année internationale de la famille" (Vienne, 10 avril 1995).

Minorités

Comme l'Oeuvre internationale de Kolping cherche à résoudre le problème des minorités dans différents pays, elle s'intéresse de très près au recensement et à la protection des minorités. C'est pourquoi elle prend une part active aux débats du Conseil de l'Europe sur une convention relative aux minorités. Le 16 septembre 1992, elle a présenté à l'ONU une résolution où elle formulait des observations sur la question des minorités, demandant une définition de la notion de "minorité" et revendiquant à l'échelle internationale une protection et des droits spéciaux pour les minorités en tant que groupes. Elle souhaitait notamment que soit reconnu le droit collectif à la cogestion dans tous les domaines influant sur le devenir de la coexistence des hommes.

Par sa résolution 44/25, du 20 novembre 1989, l'Assemblée générale a adopté la Convention relative aux droits de l'enfant. Le 28 septembre 1994, elle a également fait paraître un document où elle insistait sur la contribution de la famille à la protection des droits des enfants. L'Oeuvre internationale de Kolping a participé aux débats sur cette question à Genève. Elle a présenté un document soulignant plus particulièrement l'importance du rôle de la famille dans la protection des droits des enfants.

23. LA PRÉVENTION ROUTIÈRE INTERNATIONALE (PRI)

(Statut consultatif spécial)

Introduction

La Prévention routière internationale (PRI) est une organisation non gouvernementale fondée en 1959 dans le but de promouvoir la coopération entre les institutions nationales chargées de la prévention routière. Elle est représentée dans une cinquantaine de pays et a son siège dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Elle a pour objectif de :

- a) Promouvoir la sécurité routière au niveau international;
- b) Encourager une action efficace pour améliorer la prévention routière notamment par l'éducation, l'information et la recherche.

Participation aux travaux du Conseil économique et social

Commission économique pour l'Europe (CEE) (Genève)

La Prévention routière internationale était représentée aux deux séances ordinaires annuelles du Groupe de travail sur la sécurité de la circulation entre 1992 et 1995 (mars et octobre 1992; mars et octobre 1993; avril et octobre 1994; mars et octobre 1995), ainsi qu'à l'atelier sur la sécurité routière organisé à Benesov (République tchèque) du 5 au 9 octobre 1992; au séminaire sur la sécurité des jeunes et des nouveaux conducteurs "mesures et activités pour améliorer leur capacité de conduite et leur sécurité", tenu à Tel-Aviv du 10 au 12 octobre 1993; et à la deuxième semaine de la sécurité routière dans la région de la CEE, qui portait sur les jeunes usagers de la route et avait eu lieu du 27 mars au 2 avril 1995 et à l'occasion de laquelle elle avait organisé une exposition internationale d'affiches.

Office des Nations Unies à Vienne

Des représentants de la PRI ont participé aux travaux des comités d'ONG pour les personnes handicapées, sur le vieillissement, s'occupant de la jeunesse, sur les stupéfiants et pour la famille jusqu'en 1993, année où les comités des ONG s'occupant de la jeunesse et sur le vieillissement ont été transférés à New York. L'importance de la présence de représentants de la PRI à ces réunions est attestée par le fait que tous les groupes dont s'occupent ces comités sont des groupes à problèmes du point de vue de la sécurité routière. La promotion des mesures de prévention à prendre pour éviter une augmentation des accidents de la route a pris une dimension très internationale grâce à la coopération existant entre l'ONU et la PRI, qui sert en partie les objectifs de la PRI et s'avère fructueuse pour les deux parties.

Action

En 1993, la PRI a mené une campagne mondiale de promotion de la sécurité routière et de prévention des risques d'accident auxquels sont exposés les jeunes et les nouveaux usagers de la route (lancement officiel : le 10 mars 1993) avec la participation d'une vingtaine de pays. Elle estime que son initiative a encouragé la CEE à organiser les manifestations précitées.

Congrès et séminaires

Si la PRI organise des congrès, des ateliers et des séminaires dans les différentes régions du monde, c'est surtout pour favoriser une prise de conscience de la gravité du problème des accidents de la route par les autorités et pour mobiliser l'appui matériel et financier dont elle a besoin afin de faire campagne pour la sécurité routière dans ces régions.

La PRI a tenu deux congrès mondiaux, l'un à Istanbul du 12 au 14 mai 1992, et l'autre au Cap (Afrique du Sud), du 3 au 6 octobre 1994.

Elle a organisé un atelier international sur les jeunes conducteurs et les jeunes usagers de la route, à Lisbonne, les 27 et 28 mai 1993 et un séminaire international sur l'approche nordique de la sécurité routière, à Reykjavik, le 30 mai 1995.

Coopération avec d'autres organes internationaux

La PRI est affiliée à la Fédération européenne de la sécurité routière qui travaille en étroite collaboration avec la Commission européenne de l'Union européenne. Dans ce cadre de collaboration, elle a présenté des rapports sur les questions suivantes en 1995 :

a) Étude de faisabilité concernant la mise en place d'un centre européen de documentation pour les campagnes de prévention et la communication en matière de sécurité routière;

b) Éducation pour les conducteurs de motocyclettes. Pendant la même période, elle a mené des enquêtes sur l'éducation en matière de prévention routière dans les écoles primaires et projette de faire de même dans les écoles secondaires, ce dont elle rendra compte dans des rapports qui seront publiés en 1996, de même que ses préparatifs en vue d'un séminaire européen sur les jeunes Européens à la recherche de solutions, prévu pour le début de 1996.

Elle a eu des contacts réguliers avec notamment l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Forum des laboratoires européens de recherche routière, le Forum of European Road Safety Research Institutes et a renforcé ses liens avec la Fédération européenne des victimes de la route.

Coopération avec ses membres

La PRI a eu des contacts réguliers avec ses membres, essentiellement les organisations nationales de prévention routière d'un cinquantaine de pays dans le monde entier. Elle a admis de nouveaux membres en Amérique latine : le ministère argentin de l'intérieur, l'Associação dos Departamentos de Transito (Brésil), l'Organisation internationale de la circulation routière, organisation intergouvernementale d'Europe orientale dont sont membres les douze anciennes républiques soviétiques suivantes : Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine. Elle envisage de développer ses liens avec l'Australie, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Contacts avec la CEE

La PRI a eu des contacts réguliers avec le Directeur de la Division des transports, M. Capel Ferrer, et avec le Secrétaire exécutif de la CEE, M. Yves Berthelot, ainsi qu'avec M. Walawski, de la Division des transports.

Publications

Trois fois par an, la PRI publie une revue internationale qui traite de questions qui intéressent la sécurité routière et rend compte des résultats de ses congrès mondiaux, séminaires et ateliers, dans ses trois langues officielles : l'allemand, l'anglais et le français.

24. ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

(Statut consultatif spécial)

L'Association se compose d'organisations chargées de l'administration des programmes de sécurité sociale ou d'organisations dont les buts sont compatibles avec les siens. Elle regroupe actuellement 342 organisations de 127 pays. Elle a pour objectif de protéger, de promouvoir et de développer la sécurité sociale dans le monde entier. Elle partage totalement les idéaux de justice et de progrès social énoncés dans la Charte des Nations Unies.

L'Association est régulièrement représentée aux sessions de la Commission du développement social et entretient des contacts continus avec le Secrétariat de l'ONU, en particulier par l'intermédiaire de ses représentants permanents auprès du Siège de l'ONU à New York et des offices des Nations Unies à Genève, à New York et à Vienne. La coopération établie entre l'Association et les Nations Unies au cours de la période 1988-1991 ressort des principaux exemples ci-après :

Participation à des conférences et à d'autres réunions des Nations Unies

L'Association a participé à la réunion préparatoire régionale pour l'Europe en vue de la Conférence internationale sur la population et le développement (Genève, mars 1993), à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne, juin 1993), au débat de haut niveau de la session de fond de 1993 du Conseil économique et social, portant sur le Sommet mondial pour le développement social (Genève, juin 1993), à la Conférence sur la crise du développement social dans les années 90 dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial (Genève, juillet 1993), à la réunion d'un groupe d'experts sur la coopération intersectorielle en vue de la réalisation des objectifs fixés en matière de vieillissement (Budapest, juillet 1993), au séminaire régional pour l'Europe orientale et les États baltes sur l'adoption de directives applicables à la création, ou au renforcement, de comités de coordination nationaux sur l'invalidité ou d'organes similaires (Sinaia, septembre 1993), à la réunion sur le développement social : une nouvelle définition de la sécurité (New York, septembre 1993), à la réunion préparatoire des ONG pour le Sommet mondial pour le développement social, le Forum mondial des ONG pour le lancement de l'Année internationale de la famille (La Valette, novembre-décembre 1993), à la réunion du Groupe spécial d'experts sur l'impact des changements économiques et sociaux sur la famille africaine (Addis-Abeba, décembre 1993), à la réunion du Groupe de travail MD 10 (Vienne, septembre 1994) à la Conférence internationale intitulée "La famille - Un pont vers l'avenir" (Montréal, octobre 1994), à la Conférence ministérielle Asie-Pacifique préparatoire au Sommet mondial pour le développement social (Manille, octobre 1994), au Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, mars 1995), à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : lutte pour l'égalité, le développement et la paix (Beijing, septembre 1995). L'Association a également participé aux réunions annuelles du Conseil d'administration du Centre européen de recherche en politique sociale, à Vienne.

Application des résolutions des Nations Unies

L'Association a participé aux consultations organisées entre les divers organismes du système des Nations Unies afin d'appliquer la résolution 44/82 de l'Assemblée générale, datée du 8 décembre 1989, relative à l'Année internationale de la famille, sur le thème "Les ressources et les responsabilités de la famille dans un monde en mutation", et pris part aux activités internationales organisées dans le cadre de l'Année. Elle a notamment fait paraître un numéro spécial de sa Revue internationale de sécurité sociale (No 3-4/1994) consacré entièrement aux questions relatives à la protection sociale et à la famille. Elle l'a distribué aux organisations non gouvernementales de Genève et de Vienne s'intéressant aux questions familiales et féminines et en a fait parvenir un exemplaire au Secrétariat. Elle a également contribué à la mise en oeuvre des plans d'action internationaux pour les femmes et pour les personnes âgées.

Diffusion d'informations sur les activités des Nations Unies

La Revue internationale de sécurité sociale que publie l'Association chaque trimestre dans quatre langues (allemand, anglais, espagnol et français), constitue le principal moyen utilisé par l'Association pour diffuser l'information sur les travaux des Nations Unies dans le domaine social à toutes ses organisations membres et au public intéressé par le progrès en matière de protection sociale, qui fait partie de son lectorat. La Revue informe des activités récentes des Nations Unies dans sa section sur l'actualité et a consacré des articles détaillés aux conférences et aux réunions des Nations Unies ayant trait aux affaires sociales (plusieurs numéros de la Revue ont été envoyés au Secrétariat).

Coopération avec les institutions spécialisées

L'Association et l'Organisation internationale du Travail (OIT) ont des relations privilégiées qui tiennent à leurs objectifs communs montrent que leurs activités dans le domaine de la sécurité sociale se complètent. Pendant la période considérée, l'Association a continué de se faire représenter régulièrement aux sessions annuelles de la Conférence internationale du Travail et aux réunions portant sur les questions de sécurité sociale, tandis que des représentants du Bureau international du Travail (BIT) participent à ses réunions. La coopération entre l'Association et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui reflète leurs intérêts communs, s'est poursuivie pendant la période 1992-1995.

L'Association tient à préserver sa coopération avec les organismes des Nations Unies. Elle a pris bonne note des résolutions de l'Assemblée générale relatives aux mesures de caractère social prévues sur le plan international, notamment les préparatifs de l'Année internationale des personnes âgées en 1999.

25. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAUX EN SOUTERRAIN (AITES)

(Statut consultatif spécial)

Organisation

Rappel des objectifs de l'AITES

Encourager l'étude de l'utilisation et de l'aménagement du sous-sol et promouvoir les progrès dans les reconnaissances préalables, la construction et l'entretien des tunnels en rassemblant et confrontant les informations, ainsi qu'en étudiant les questions qui s'y rapportent. L'Association remplit sa mission par l'échange d'informations entre ses différentes organisations nationales adhérentes (par exemple, échange des connaissances entre pays très industrialisés et pays en voie de développement), par des réunions périodiques, publiques ou non, par l'organisation et la coordination d'études et d'expérimentations, par la publication de comptes rendus, rapports et documents.

Évolution de la représentation géographique depuis 1992

Les nations membres sont passées de 38 à 42, avec notamment l'arrivée de la Grèce, de la Turquie, de la Roumanie, de la Croatie (disparition de la Yougoslavie), de la Fédération de Russie (disparition de l'Union des Républiques socialistes soviétiques), de la République tchèque et de la Slovaquie (disparition de la Tchécoslovaquie).

Le nombre de membres affiliés est passé de 167 (76 sociétés et 91 particuliers) à 206 (81 sociétés et 125 particuliers); 10 pays ou régions qui ne sont pas encore des nations membres sont représentés en tant que membres affiliés : il s'agit de l'Arabie saoudite, du Costa Rica, de Hong-kong, de l'Indonésie, d'Israël, du Liban, du Népal, du Pérou, de Singapour et de Taïwan (province chinoise).

Participation aux réunions des organes de l'ONU
et organismes des Nations Unies

L'Association internationale des travaux en souterrain a participé en septembre 1995, à New York, à la Conférence annuelle du Département de l'information du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies sur les organisations non gouvernementales.

Coopération avec les organismes des Nations Unies

L'Association a organisé et animé une réunion de travail d'une journée avec M. Osmond Gueye, du Département de la coopération technique pour le développement (ONU), et plusieurs de ses collaborateurs, avec Mme Celik du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) et d'autres fonctionnaires des Nations Unies, dans le but de chercher par quels moyens elle pourrait aider l'ONU à remplir sa mission.

Conseil économique et social

L'AITES a appuyé les activités de la Commission économique pour l'Europe et de la Commission économique pour l'Afrique : recherche d'une solution de remplacement à la traversée du détroit de Gibraltar; organisation d'un séminaire commun CEE/CEA/AITES au Caire, en 1994; reconnaissance, notamment par la CEE, de l'action menée par l'AITES.

Deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat)

L'AITES faisait partie des ONG accréditées pour la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et a eu de nombreux contacts avec Mme Aliye Celik afin de coordonner sa participation à la Conférence. Elle a, à cette occasion, présenté un article intitulé "Going Underground: A Viable Alternative" qui a été publié dans le bulletin d'information No 5 de la Conférence, daté du 5 novembre 1995. Elle a également préparé deux mémoires à l'intention de l'ONU : a) "Towards a Sustainable Urban Development Thanks to the Rise of Underground Space", et b) "What is ITA's Contribution to Habitat II?", à l'occasion de la Conférence. Mme Aliye Celik devait prononcer un discours liminaire à la conférence annuelle de l'AITES pour 1996.

Département des services d'appui et de gestion pour le développement (DSAGPD) du Secrétariat de l'ONU

À la demande du Département des services d'appui et de gestion pour le développement (DSAGPD), l'AITES a informé toutes les nations membres que l'ONU recherchait un spécialiste des tunnels pour de longs travaux en Arabie saoudite et en Inde.

Transfert de technologie

Appui et participation à des congrès internationaux

L'AITES a apporté son concours et participé aux congrès suivants :

a) Pays-Bas (avril 1993) : Options on Tunnelling (Options en matière de travaux en souterrain);

b) Égypte (avril 1994) : Tunnelling and Ground Conditions (Travaux en souterrain et conditions géologiques);

c) Allemagne (mai 1995) : World Tunnel (Les travaux en souterrain dans le monde);

d) États-Unis d'Amérique (avril 1996) : Tunnelling, Underground Space and Sustainable Development (Travaux en souterrain, sous-sol et développement durable).

Ces congrès ont rassemblé 600 à 1 600 participants de tous les pays.

Appui et participation à des journées d'étude

L'AITES a apporté son concours et participé aux journées d'étude suivantes :

a) Rio de Janeiro (décembre 1992) : Avantages et inconvénients de l'utilisation du sous-sol en milieu urbain;

b) Moscou (juin 1993) : Méthodes à utiliser dans les constructions et ouvrages souterrains;

c) Copenhague (novembre 1993) : Tunnels creusés sous l'eau;

d) Jassy (Roumanie) (octobre 1993) : Constructions souterraines en Roumanie : réalisations et perspectives;

e) Budapest (janvier 1994) : Échanges de vues entre représentants des pays d'Europe centrale sur les questions de financement des ouvrages souterrains;

f) Gjøvik (Norvège) (juin 1994) : Espaces souterrains destinés au public;

g) Cracovie (Pologne) (septembre 1994) : Installations souterraines;

h) Prague (novembre 1994) : Constructions souterraines dans les villes;

i) Bruxelles (novembre 1994) : Derniers progrès de la technique faisant appel aux blindages de grosse épaisseur;

j) Bangkok (janvier 1995) : Développement des travaux souterrains en Asie du Sud-Est;

k) New Delhi (mars 1995) : Pratiques contractuelles;

l) Innsbruck (Autriche) (juin 1995) : Utilisation du béton projeté dans les installations souterraines;

m) Paris (septembre 1995) : Planification de l'utilisation de l'espace souterrain en ville;

n) Séoul (octobre 1995) : Développement des travaux souterrains en République de Corée;

- o) Poprad (Slovaquie) (octobre 1995) : Tunnels routiers;
- p) Moscou (novembre 1995) : Super tunnels sous-marins.

Ces journées d'étude ont rassemblé entre 150 et 450 participants.

Groupes de travail

Dix groupes de travail fonctionnent en permanence à l'AITES. Les groupes actuels sont les suivants : Recherches, Partage contractuel des risques, Planification de l'utilisation du sous-sol, Salubrité et sécurité pendant la construction, Entretien et réparation des ouvrages souterrains, Dimensionnement des installations souterraines pour le stockage des déchets, Tunnels immergés et flottants, Utilisation du béton projeté, Avantages directs et indirects de la réalisation d'ouvrages souterrains, Creusement mécanisé.

Un onzième groupe de travail a vu le jour. Il s'intéresse à la question des travaux souterrains et de l'environnement.

Ces groupes se réunissent au moins une fois par an et collaborent également par correspondance.

Formation

L'AITES a établi un programme d'étude pour les ateliers de formation que l'ONU projette d'organiser.

Industrie

Les recommandations suivantes ont été formulées et diffusées depuis 1992 : Recommandations sur les pratiques contractuelles en matière de travaux souterrains; Principes directeurs pour de bonnes pratiques; Méthodes non destructives de vérification des revêtements intérieurs; Dimensionnement des installations souterraines pour le stockage des déchets; Techniques les plus récentes de construction des tunnels immergés et flottants; Utilisation du béton projeté dans les travaux souterrains; Évaluation des avantages de l'utilisation du sous-sol, appliquée au cas des parcs de stationnement souterrain.

Journal "Tunnel and Underground Space Technology", organe officiel de l'AITES

Seize numéros ont paru depuis 1992.

Le présent rapport a été approuvé par l'Assemblée générale en 1996 et présenté officiellement par son Président.

26. CONFÉRENCE CIRCUMPOLAIRE INUIT

(Statut consultatif spécial)

La Conférence circumpolaire inuit est une organisation internationale qui représente environ 130 000 Inuit vivant dans les régions arctiques de l'Alaska (États-Unis d'Amérique), du Canada, du Groenland et de la région de Chukotka (Fédération de Russie). Elle est administrée au niveau international par un Conseil exécutif composé d'un vice-président et d'un membre du Conseil exécutif pour chacune des quatre régions et d'un président élu par l'Assemblée générale de la Conférence qui se réunit tous les trois ans. Elle a un bureau régional dans chacun des quatre pays membres. En 1992, elle s'est élargie aux Inuit vivant dans la région de Chukotka (Fédération de Russie), également connus sous le nom de Yupik ou Yupighit, qui sont au nombre de 1 500 personnes environ.

Les principaux objectifs de la Conférence circumpolaire inuit sont les suivants : renforcer l'unité entre les Inuit de la région circumpolaire du nord; promouvoir les droits et intérêts des Inuit à l'échelon international; élaborer et encourager des politiques à long terme qui sauvegardent l'environnement arctique; et rechercher une participation complète et active au développement politique, économique et social des régions circumpolaires.

Au cours de la période considérée (1992-1995), la Conférence circumpolaire a participé activement aux réunions et aux travaux de nombreux organismes, conférences et programmes des Nations Unies ayant trait à la protection de l'environnement et au développement durable, ainsi qu'aux droits des populations autochtones. Elle a participé activement à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, tenue en 1992 à Rio de Janeiro, et a notamment fait en sorte que soit reconnue l'importance des connaissances traditionnelles des populations autochtones pour le développement durable. À la suite de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, la Conférence circumpolaire a participé à la Conférence technique des Nations Unies sur l'expérience acquise par les populations autochtones en matière de réalisation d'un développement autonome durable et respectueux de l'environnement, tenue à Santiago (Chili) du 18 au 22 mai 1992, réunion au cours de laquelle elle a présenté un document sur les connaissances écologiques et environnementales des Inuit (HR/STGO/1992/SEM/BP.12). M. Ingmar Egede de la Conférence circumpolaire a fait office de rapporteur de la Conférence technique. Dans le cadre du suivi de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, la Conférence circumpolaire a également procédé à un examen détaillé d'Action 21¹ dans un rapport intitulé "Analysis of Agenda 21 from a Circumpolar Inuit Perspective" (Analyse d'Action 21 d'un point de vue circumpolaire inuit), dont un projet a été présenté aux participants à l'Assemblée générale de la Conférence circumpolaire inuit de 1995. La version définitive de ce rapport est sur le point d'être publiée.

La Conférence circumpolaire a présenté des communications orales et écrites à la Commission des droits de l'homme à ses quarante-neuvième, cinquantième et cinquante et unième sessions et au Groupe de travail sur les populations autochtones de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités en 1993 et 1994. À la quarante-neuvième session de la Commission, le représentant de la Conférence

/...

circumpolaire a fait une intervention au titre du point 25 de l'ordre du jour (Conférence mondiale sur les droits de l'homme), du point 28 (Célébration de l'année internationale des populations autochtones) et du point 19 (Rapport de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités). À la cinquantième session de la Commission, il est intervenu sur le point 19 de l'ordre du jour (Services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme). Il a participé à la cinquante et unième session de la Commission pendant la semaine du 21 février et a fait une déclaration au titre du point 11 de l'ordre du jour (Action visant à encourager et développer davantage le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et, notamment, question du programme et des méthodes de travail de la Commission).

La Conférence circumpolaire a participé très activement aux travaux du Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme de 1993 et de la réunion régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes organisée dans le cadre des préparatifs de la Conférence mondiale, qui s'est tenue du 19 au 23 janvier 1993 au Costa Rica, ainsi qu'à la Conférence mondiale elle-même. Elle a présenté à chacune de ces réunions des communications orales et écrites dans lesquelles elle a recommandé à l'ONU d'établir un forum permanent des populations autochtones et a plaidé en faveur de l'égalité des droits des populations autochtones, y compris leur droit à l'autodétermination, et expliqué les aspects collectifs et individuels des droits fondamentaux de la personne.

Au cours de la période considérée, la Conférence circumpolaire a participé à plusieurs autres activités des Nations Unies, y compris les consultations sur les populations autochtones de la Sibérie, qui ont eu lieu du 6 au 10 septembre 1993 sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et dont il a été rendu compte dans le rapport sur la consultation internationale sur la situation des populations autochtones de l'Arctique et de la Sibérie, au Pèlerinage pour la paix du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), aux cérémonies d'ouverture pour le lancement de la Décennie internationale des populations autochtones (décembre 1994) et aux tables rondes organisées par l'Organisation des Nations Unies en vue d'encourager le commerce entre les populations autochtones et les activités communes de développement; elle a commencé à examiner des programmes des Nations Unies dans ce domaine et a participé au Sommet mondial pour le développement social tenu en 1995 et, du 20 au 24 novembre 1995, à la première session du Groupe de travail créé en application de la résolution 1995/32 de la Commission des droits de l'homme, en date du 3 mars 1995, en vue d'élaborer un projet de déclaration sur les droits des populations autochtones, en tenant compte du projet de déclaration dont sont convenus les membres du Groupe de travail sur les populations autochtones à la onzième session (voir document E/CN.4/1995/119).

Note

¹ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe II.

27. LAWYERS' COMMITTEE FOR HUMAN RIGHTS

(Statut consultatif spécial)

Introduction

Depuis 1978, le Lawyers' Committee for Human Rights s'est employé à promouvoir et à protéger les droits fondamentaux de la personne. Il fait preuve d'impartialité dans ses activités, appliquant à chaque gouvernement les normes énoncées dans la Charte internationale des droits de l'homme. Il entreprend des missions d'établissement des faits et publie des rapports qui servent de point de départ à une action soutenue auprès de trois groupes : premièrement les avocats et militants locaux spécialisés dans la défense des droits de l'homme; deuxièmement les responsables qui participent à la formulation de la politique étrangère des États-Unis; et troisièmement des organisations intergouvernementales comme l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation des États américains, l'Organisation de l'unité africaine et la Banque mondiale. Il assure gratuitement la représentation juridique des indigents qui se sont réfugiés aux États-Unis pour fuir une persécution politique.

Participation aux activités du Conseil économique et social
et de ses organes subsidiaires

Au cours de la période considérée, des représentants du Lawyers' Committee ont participé régulièrement aux sessions annuelles de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, et ont présenté un certain nombre de communications écrites et orales à ces organes. Les communications ont essentiellement été présentées au titre de points de l'ordre du jour relatifs à l'administration de la justice, aux violations des droits de l'homme dans le monde, à la protection des militants des droits de l'homme et aux services consultatifs dans le domaine des droits de l'homme. Le Comité fournit régulièrement des informations aux mécanismes établis par la Commission des droits de l'homme, notamment au Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, au Rapporteur spécial sur la torture, au Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires et à plusieurs rapporteurs spéciaux pour des pays donnés, ainsi qu'aux représentants spéciaux et experts indépendants nommés par le Secrétaire général. Les communications présentées à ce titre portent notamment sur des informations concernant des situations relatives aux droits de l'homme dans le monde (Critique des rapports annuels du Département d'État des États-Unis sur les pratiques en matière de droits de l'homme) ainsi que des cas particuliers de violation des droits de l'homme (initiatives Advocacy Alert et Lawyer-to-Lawyer). Un représentant du Lawyers' Committee a participé à plusieurs sessions du Groupe de travail sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et de protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus, et a recommandé que soit rapidement achevée la mise au point de la déclaration des Nations Unies visant à protéger les militants des droits de l'homme et à renforcer leurs activités dans le monde entier. Deux représentants du Comité ont participé aux sessions du

groupe de travail à composition non limitée du Conseil économique et social chargé d'examiner les arrangements régissant les consultations avec les organisations non gouvernementales.

Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies

Le Lawyers' Committee a coopéré avec un large éventail d'organismes des Nations Unies, tels que l'Assemblée générale, les organes créés en vertu d'instruments internationaux, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, la Banque mondiale, le Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie), le Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (Tribunal criminel international pour le Rwanda), les missions de maintien de la paix des Nations Unies et les départements du Secrétariat de l'ONU s'occupant du maintien de la paix.

Le Lawyers' Committee présente régulièrement aux organes créés en vertu d'instruments internationaux des informations sur la situation des droits de l'homme dans les pays sur lesquels se penchent ces organes (notamment le Comité des droits de l'homme, le Comité sur l'élimination de la discrimination raciale et le Comité contre la torture). À maintes occasions, il a présenté des rapports détaillés dans lesquels il a analysé les rapports relatifs au respect de leurs obligations par les États, et a organisé des séances d'information à l'intention des experts indépendants. Ses représentants ont participé à plusieurs réunions des organes créés en vertu d'instruments internationaux, tant à New York qu'à Genève.

En 1993, un représentant du Comité a participé à une session du Comité préparatoire de la deuxième Conférence mondiale sur les droits de l'homme au Costa Rica. Lors de la Conférence mondiale de Vienne, le Lawyers' Committee, qui était représenté par son Directeur exécutif et sept fonctionnaires, a organisé une table ronde sur la capacité des organisations non gouvernementales d'opérer librement. Les trois documents ci-après ont été présentés à la Conférence : "The International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights: The Case for U.S. Ratification", "The Establishment of the Right of Non-Governmental Groups to Operate" et "Human Rights, Development and International Financial Institutions".

Le Comité attache une grande importance aux travaux du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie et du Tribunal criminel international pour le Rwanda. Il a publié plusieurs documents sur le Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie : "International Tribunal on the Former Yugoslavia: Establishment, Proceeding to Date and Jurisdiction", "International Tribunal on the Former Yugoslavia: Preliminary Observations on the Role of Non-Governmental Organizations", et "Prosecuting War Crimes in the Former Yugoslavia: A Guide to Applicable International Law, National Legislation and its Relation to

International Human Rights Standards". Il a recueilli des informations auprès des gouvernements sur leurs relations avec les deux tribunaux ad hoc et tenu ceux-ci informés des législations nationales adoptées en vue d'établir avec eux une collaboration officielle.

Outre qu'il coopère avec les tribunaux ad hoc et apporte son concours à leurs activités, le Lawyers' Committee appuie résolument la création d'une cour pénale internationale efficace et équitable, habilitée à poursuivre et à juger les personnes suspectées de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Ses représentants ont suivi attentivement les débats de l'Assemblée générale et du Comité ad hoc pour la création d'une cour criminelle internationale.

Dans ses entretiens avec la Banque mondiale, le Lawyers' Committee cherche à souligner l'importance des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, notamment des traités des Nations Unies en la matière, pour la réalisation des objectifs de la Banque. Il a publié un rapport dans lequel il examine l'intérêt que porte la Banque mondiale pour les questions de droits de l'homme et souligne notamment l'importance qu'elle accorde à la "bonne gestion des affaires publiques" et à la "participation" qui sont essentielles à l'efficacité des activités de développement. Il a également établi un rapport sur les effets des violations des droits de l'homme sur le succès des projets de développement financés par la Banque.

Le Lawyers' Committee a publié des rapports dans lesquels sont évaluées les composantes droits de l'homme des missions de maintien de la paix des Nations Unies à Haïti et en El Salvador, convaincu que des enseignements utiles pourraient être tirés de l'expérience en étudiant et en analysant soigneusement des exemples concrets. Ces études ont été conçues en partie comme un moyen de créer au sein de l'ONU une "mémoire institutionnelle" qui facilitera la conception et l'exécution des futures missions de surveillance des droits de l'homme.

28. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES FEMMES MÉDECINS

(Statut consultatif spécial)

Buts et objectifs

L'Association internationale des femmes médecins (AIFM) est une organisation apolitique, non partisane, sans but lucratif, qui représente les femmes médecins des cinq continents. L'Association a pour buts :

- a) D'encourager la communication entre les femmes médecins dans le monde;
- b) D'encourager l'entrée des femmes dans les sciences médicales et apparentées;
- c) D'aider les femmes médecins dans leurs études universitaires supérieures;
- d) De surmonter la discrimination entre les hommes et les femmes médecins;
- e) De promouvoir la santé pour tous dans le monde, l'accent étant mis en particulier sur les femmes, la santé et le développement.

Au cours de la période quadriennale considérée, trois nouvelles associations nationales se sont affiliées à l'AIFM, à savoir celles du Cameroun (1992), de la Zambie (1995) et du Bénin (1995). L'AIFM compte à présent 45 associations nationales et 55 membres individuels dans 28 pays. Le nombre total de ses membres s'élève à environ 19 000 personnes dans 73 pays (1995).

Participation aux réunions des Nations Unies de 1992 à 1995

L'AIFM a participé régulièrement à des réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ainsi qu'à des conférences et autres réunions des Nations Unies. Elle porte un intérêt particulier pour les sessions de la Commission de la condition de la femme et de la Commission des droits de l'homme et les réunions des organes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle a notamment assisté aux réunions suivantes :

- a) Conseil économique et social :
 - 1993 : Genève, 28 juin-30 juillet;
- b) Commission de la condition de la femme :
 - i) 1992 :
 - a. Trente-sixième session, Vienne, 11-20 mars;
 - b. Comité des organisations non gouvernementales sur la condition de la femme, Genève, 22 juin;

- c. Réunion préparatoire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Genève, 23 septembre;
 - d. Session d'information des ONG, Genève, 25 septembre;
- ii) 1993 :
- a. Consultations des ONG sur les préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Vienne, 15 et 16 mars;
 - b. Trente-septième session, Vienne, 17-26 mars;
 - c. Huitième réunion du Groupe de travail des ONG de l'Asie-Pacifique, Bangkok, 16 octobre;
 - d. Colloque régional des ONG d'Asie-Pacifique sur les femmes et le développement, Manille, 16-20 novembre;
 - e. Subcommittee Working Group Forum '95, Genève, 9 décembre;
- iii) 1994 :
- a. Groupe de travail des ONG de l'Asie-Pacifique, Bangkok, 17 et 18 février;
 - b. Comité de planification des ONG pour 1995, New York, 4-7 mars;
 - c. Réunions préparatoires de la Commission de la condition de la femme, New York, 7-18 mars;
 - d. Comité préparatoire de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et Forum parallèle des ONG, Vienne, 17-21 octobre;
 - e. Comité préparatoire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et Forum des ONG, Dakar, novembre;
 - f. Groupe de travail des ONG de l'Asie-Pacifique. Toutes les réunions tenues à Bangkok, en 1994 et 1995;
- iv) 1995 : Consultations des ONG et Forum préparatoire, New York, 15 mars-4 avril;
- c) Commission des droits de l'homme (Genève) :
- 1992 :
- a. Session du Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, 30 mars-10 avril;
 - b. Comité des ONG sur les droits de l'homme, 25 juin;
 - c. Réunion d'information des ONG, 21 août et 7 septembre;

- d. Réunion sur le racisme, 29 et 30 août;
- d) Conférences des Nations Unies :
 - i) 1992 :
 - a. Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Comité préparatoire des ONG, Genève, 18-24 août;
 - b. Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin;
 - ii) 1993 : Conférence des Nations Unies sur les droits de l'homme et Forum des ONG organisé parallèlement, Vienne, juin;
 - iii) 1994 : Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, septembre;
 - iv) 1995 :
 - a. Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, mars;
 - b. Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, septembre;
 - v) L'AIFM a des représentants permanents à New York, Vienne et Genève, qui assistent régulièrement aux réunions tenues au Siège de l'ONU [par exemple celles du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)];
- e) Organisation mondiale de la santé (OMS) :

Au cours de la période 1992-1995, l'AIFM était représentée à 39 réunions du Conseil exécutif de l'OMS, réunions de l'Assemblée mondiale de la santé et réunions régionales de l'OMS (Amériques, Asie du Sud-Est, Europe, Afrique et Pacifique occidental).

L'AIFM a présenté/envoyé à diverses réunions importantes 10 communications écrites qui sont brièvement décrites ci-après :

- a) Communication relative au traitement inhumain des femmes et des enfants dans les conflits régionaux à travers le monde, envoyée au Secrétaire général de l'ONU en février 1993;
- b) Communication relative à la santé pour toutes les femmes en tant que droit fondamental de la personne, présentée à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne, juin 1993;
- c) Communication relative à la santé des adolescents, présentée à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne, juin 1993;
- d) Communication relative à l'état de santé des femmes, présentée aux réunions préparatoires de la Commission de la condition de la femme, New York, mars 1994;

e) Communication relative à la nécessité de fournir des informations, des conseils et des services dans le domaine de la planification familiale, présentée à la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, septembre 1994;

f) Communication relative aux mutilations génitales des femmes et autres pratiques traditionnelles nuisibles, présentée au Forum nordique, Turku, août 1994, et à la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, septembre 1994;

g) Communication relative à la santé des adolescents, présentée au Forum des ONG de la CEE et à la réunion préparatoire régionale pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Vienne, octobre 1994;

h) Communication relative à la santé des femmes, présentée à la trente-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, New York, mars 1995;

i) Communication relative à la santé en matière de reproduction : la violence à l'égard des femmes considérée comme un grave problème de santé, présentée à la quarante-cinquième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe, Jérusalem, septembre 1995;

j) Communication relative à la nutrition, à la qualité des soins de santé et à la violence considérée comme un problème de santé, présentée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, septembre 1995.

Coopération avec les programmes, institutions spécialisées
et autres organismes des Nations Unies

L'AIFM et ses filiales sont très actives sur les plans international et national. Des exemples des activités de coopération avec les organismes des Nations Unies sont présentés ci-après :

a) Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) : l'Association des médecins ougandais a entrepris un projet pilote d'éducation sanitaire de deux ans sur la prévention du virus de l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (VIH/sida). Dans le cadre de ce projet, 450 hommes et femmes ont été formés et un comité de lutte contre le sida au niveau du district a été constitué. Le PNUD a accepté de financer l'opération dans cinq autres districts;

b) UNICEF/OMS :

i) L'Association égyptienne des femmes médecins a participé à des activités gouvernementales et coopéré avec l'OMS et l'UNICEF à l'exécution de projets relatifs à l'éducation sanitaire des responsables communautaires (OMS), à la maternité sans risques (UNICEF) et à la lutte contre le sida (UNICEF);

ii) La société sud-africaine des femmes médecins a participé à l'exécution de projets notamment dans les domaines suivants : droits de l'enfant, programme élargi de vaccination, politiques de réglementation de l'usage du tabac, personnes âgées. Dans le cadre de ces projets, elle a coopéré avec le Gouvernement sud-africain, l'OMS et l'UNICEF;

c) L'AIFM aide à financer un projet de la Fédération internationale pour la planification familiale en Afrique du Sud;

d) Au Forum des ONG à Beijing en septembre 1995, l'AIFM a organisé un atelier sur la santé des femmes dans une société en évolution. Les principaux sujets de discussion étaient les suivants : nutrition et santé des femmes, la violence en tant que problème de santé, et accès à des soins médicaux de qualité.

Publications de l'AIFM

Un rapport triennal est publié après chaque congrès international de l'AIFM. Ce rapport contient notamment des informations détaillées sur les activités des associations nationales, la représentation internationale auprès des organismes des Nations Unies et les résolutions adoptées au congrès. Des informations concernant les activités des organismes des Nations Unies et des nouvelles présentant de l'intérêt pour les femmes médecins sont publiées dans la circulaire de l'AIFM qui est parfois la seule source d'information pour de nombreux membres de l'Association vivant dans les pays de l'ex-Union soviétique et de l'ex-Yougoslavie (par exemple Ouzbékistan, pays baltes, Croatie).

Cotisations

L'AIFM verse chaque année une cotisation aux associations suivantes : Comité spécial ONG des droits de l'homme, Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, Comité d'ONG auprès de l'UNICEF, Comité des ONG pour le développement durable, Comité pour la Décennie des Nations Unies pour la femme et Comité des ONG pour la famille.

29. INSTITUT D'ÉTUDES DES FEMMES DE LA MÉDITERRANÉE

(Statut consultatif spécial)

L'Institut des femmes de la Méditerranée, situé à Athènes (Grèce), a été fondé en octobre 1982.

Il s'agit d'une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. L'Institut est membre du Conseil du Réseau européen de la coopération scientifique et technique pour les études des femmes du Conseil de l'Europe et membre du Programme national grec des organisations non gouvernementales pour le développement de l'Union européenne (UE). Il est également membre du Forum des femmes de la Méditerranée, qui fonctionne sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

L'Institut est administré par un Conseil de sept membres, dont Ketty Lazaris est la Présidente élue. Il compte un Comité scientifique composé de représentants d'organisations non gouvernementales de femmes de divers pays méditerranéens. Un vaste réseau de scientifiques et chercheurs de sexe féminin, essentiellement dans la région méditerranéenne, coopère étroitement aux activités de l'Institut.

Buts

Les buts de l'Institut sont les suivants :

- a) Étudier, analyser et améliorer la condition des femmes de la Méditerranée au sein de la famille et dans la vie économique, sociale et publique de leur pays;
- b) Accroître la sensibilisation et stimuler l'action en vue de promouvoir l'égalité des sexes dans tous les domaines;
- c) Sensibiliser les femmes aux problèmes écologiques et les mobiliser pour protéger l'environnement et sauver le bassin méditerranéen de la pollution;
- d) Aider les femmes à préserver leur héritage culturel et leurs valeurs féminines;
- e) Élaborer des méthodes et prendre des initiatives dans le règlement des conflits et la promotion de la paix dans la région de la Méditerranée;
- f) Soutenir les campagnes et programmes nationaux et internationaux sur les questions d'une importance majeure comme le syndrome d'immunodéficience acquise (sida), les stupéfiants, l'alcoolisme et autres problèmes du genre.

Pour réaliser ses objectifs, l'Institut a défini plusieurs domaines de responsabilité, notamment les suivants :

- a) Recherche axée sur le féminisme et l'action;

/...

- b) Programme d'étude sur les sexes;
- c) Organisation de séminaires, colloques, ateliers et conférences sur un vaste éventail de questions concernant les femmes;
- d) Programme d'options féministes pour la promotion de la paix et de la sécurité;
- e) Activités se rapportant à la protection de l'environnement;
- f) Projets de formation à la promotion des droits de l'homme, l'accent étant mis sur les droits de la femme;
- g) Information et documentation.

Participation aux réunions du Conseil économique et social
et de ses organes subsidiaires et aux conférences et autres
réunions des Nations Unies

Au cours des quatre dernières années, l'Institut a été très actif dans de nombreux domaines.

En 1992, il a notamment participé :

- a) Au Séminaire international sur les femmes migrantes dans les années 90 : perspectives interculturelles sur les nouvelles tendances et les nouveaux aspects du problème, organisé sous les auspices de l'UNESCO, du 26 au 29 janvier 1992;
- b) Aux consultations des ONG sur les préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, les 9 et 10 mars, et à la trente-sixième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à Vienne du 11 au 20 mars 1992;
- c) Aux activités de la Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues, organisées par l'UNESCO à Paris le 26 juin 1992;
- d) À la Conférence sur les conflits régionaux : menaces à la paix mondiale et au progrès, organisée par le Département de l'information et les organisations non gouvernementales, qui s'est tenue à New York du 9 au 11 septembre 1992;
- e) Au premier Forum des femmes de la Méditerranée, organisé du 24 au 28 novembre 1992 sous les auspices de l'UNESCO, au cours duquel il a présenté une communication écrite sur les femmes et les entreprises respectueuses de l'environnement;
- f) À la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui s'est tenue à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992.

En 1993, l'Institut a notamment participé aux réunions ci-après :

/...

a) Forum mondial des ONG pour le lancement de l'Année internationale de la famille (1994), à Malte du 28 novembre au 2 décembre 1993;

b) Forum mondial des ONG et Conférence mondiale sur les droits de l'homme, tenus à Vienne respectivement du 10 au 12 juin et du 14 au 25 juin 1993;

c) Réunion des ONG tenue à Genève le 13 septembre 1993 dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial pour le développement social;

d) Consultations des ONG et trente-septième session de la Commission de la condition de la femme, tenues à Vienne du 17 au 26 mars 1993.

En 1994, l'Institut a notamment participé aux réunions suivantes :

a) Forum des ONG à l'occasion de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenu au Caire en septembre 1994;

b) Conférence des Nations Unies intitulée "We the People Building Peace", organisée à New York du 20 au 22 septembre 1994;

c) Réunion régionale préparatoire à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de Beijing, tenue à Vienne du 12 au 19 octobre 1994;

d) Conférence générale des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, tenue à Genève du 1er au 3 novembre 1994.

En 1995, l'Institut a notamment :

a) Participé aux consultations des ONG organisées dans le cadre des préparatifs de la Conférence de Beijing, à New York les 13 et 14 mars 1995, et a également participé, en qualité d'observateur, à la trente-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 15 mars au 4 avril 1995;

b) Participé au Forum des ONG et au Sommet mondial pour le développement social, à Copenhague en mars 1995;

c) Collaboré à l'organisation du deuxième Forum des femmes de la Méditerranée, réunion préparatoire à la Conférence de Beijing, tenue à Tunis du 2 au 4 juin 1995;

d) Coordonné les activités préparatoires des ONG féminines grecques pour le Forum de Beijing. Cinq membres de l'Institut ont participé activement au Forum de Beijing en septembre 1995, rencontre au cours de laquelle l'Institut a organisé trois ateliers sur les thèmes suivants :

i) "Mediterranean Women's Rights in a Multicultural Contact";

ii) "The Women's Movement Towards 2000: its Visions and Perspectives";

iii) "Women and Development: an Alternative Model".

La Présidente de l'Institut a également fait partie de la délégation nationale.

Autres activités

Dans le domaine de la recherche, l'Institut a réalisé plusieurs études d'un point de vue féministe :

a) Une étude sur la consommation de la drogue parmi les collégiennes et les lycéennes, réalisée sous les auspices de l'UNESCO, 1992;

b) Une étude multinationale concernant les perspectives des femmes sur les applications et les incidences ethniques, sociales et juridiques de l'analyse du génome humain, 1992;

c) Une étude transnationale sur les femmes, la nationalité et le droit communautaire européen, réalisée sous l'égide du Groupe de l'égalité des chances de l'Union européenne, 1995.

En ce qui concerne le rôle des hommes et des femmes, le Centre a organisé, en juin 1993, un séminaire international parrainé par l'UNESCO sur le thème "Gender Studies towards 2000".

Dans le domaine de la promotion des droits de l'homme, l'Institut a entrepris les activités suivantes :

a) 1992 : Conférence sur les droits des femmes migrantes et réfugiées, tenue à Athènes en novembre 1992;

b) 1994 : Séminaire de formation sur la surveillance des droits des femmes et la promotion de l'égalité, organisé à Bratislava en avril 1994 à l'intention des femmes des pays d'Europe centrale et orientale. Le Séminaire était axé essentiellement sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes¹ et d'autres conventions internationales;

c) 1995-1996 : Séminaire de formation organisé à Moscou à l'intention des femmes russes sur la transition vers la démocratie en Russie : promotion des droits légaux de la femme.

Dans le domaine de l'environnement, l'Institut a mené les activités suivantes :

a) 1992 :

i) Séminaire sur les femmes et le développement durable, organisé à l'intention des femmes rurales;

ii) "Peace Boat", réunion internationale des femmes sur l'environnement et la sécurité;

b) 1995 :

- i) Programme de formation sur les entreprises agrotouristiques de femmes, organisé à Sofia et à Varna à l'intention des femmes bulgares;
- ii) Colloque sur le thème "Gender Approaches to Emergency Situations: Women's Realities", organisé à Athènes en mai 1995 sous les auspices du Ministère grec de l'environnement;
- iii) Programme de sensibilisation des femmes et des enfants âgés de 10 à 14 ans sur le thème environnement et développement et coopération Sud-Sud.

Enfin, l'Institut a organisé une série d'ateliers d'une journée sur les femmes et la drogue et sur les femmes et la médecine préventive pour les cancers gynécologiques.

Dans le cadre du suivi de la Conférence de Beijing, l'Institut a organisé une série d'ateliers d'une journée sur l'élaboration de stratégies visant à promouvoir le Programme d'action de Beijing².

Coopération avec les organismes des Nations Unies
et les institutions spécialisées

Pour exécuter ses divers programmes, l'Institut a coopéré avec l'UNESCO, l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme. Il est également en contact avec la Section des organisations non gouvernementales du Département de l'information du Secrétariat de l'ONU.

Notes

¹ Résolution 34/180 de l'Assemblée générale.

² Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995 (A/CONF.177/20 et Add.1), chap. I, résolution 1, annexe II.

30. ASSISTANCE MUTUELLE DES ENTREPRISES PÉTROLIÈRES
GOUVERNEMENTALES LATINO-AMÉRICAINES (ARPEL)

(Statut consultatif spécial)

Exposé liminaire et objectifs de l'organisation

L'organisation nommée Assistance mutuelle des entreprises pétrolières gouvernementales latino-américaines (ARPEL) a été créée le 2 octobre 1965, lors de la troisième Conférence des entreprises pétrolières gouvernementales latino-américaines, tenue à Rio de Janeiro (Brésil).

ARPEL a pour objectif d'encourager la collaboration et la coopération entre ses membres dans des domaines d'intérêt et d'utilité communs, ainsi que l'assistance mutuelle entre eux, en vue d'une intégration régionale, de la promotion des entreprises et de l'amélioration de leur gestion, de la protection de l'environnement, du développement de l'industrie pétrolière latino-américaine dans le monde, de l'établissement d'un cadre de relations satisfaisant et de la création de possibilités véritables de réaliser les objectifs communs des entreprises industrielles et commerciales membres de l'organisation.

À l'heure actuelle (1996), les membres d'ARPEL sont au nombre de 23; il s'agit d'entreprises pétrolières ou gazières d'Amérique latine, d'Europe et d'Asie. Depuis mai 1995, l'Association est ouverte à toutes les entreprises pétrolières qui ont investi directement en Amérique latine.

En juin 1992, ARPEL est devenue membre de l'Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement. Cette association est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social.

Participation aux conférences du Conseil économique et
social et aux autres réunions tenues au sein du système
des Nations Unies

Lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), tenue à Rio de Janeiro (Brésil) en juin 1992, la délégation costa-ricienne a présenté au nom d'ARPEL les Principes de conduite environnementale. Dans ce document, les membres d'ARPEL déclarent brièvement qu'ils s'emploieront, collectivement et séparément, à recourir pour leurs opérations pétrolières aux meilleures pratiques environnementales.

ARPEL a participé au second Atelier sur les débris marins organisé par la Commission océanographique intergouvernementale (COI), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère - NOAA (États-Unis d'Amérique), l'Office fédéral américain de protection de l'environnement, le New Jersey Sea Grant Marine Advisory Service et l'Organisation maritime internationale (OMI); elle a aussi parrainé la Réunion d'évaluation des débris pétroliers et marins, conjointement avec la COI, le PNUE, l'OMI et le Programme mixte COI/PNUE d'étude et de la maîtrise de la pollution marine dans la région des Caraïbes, tenue à Merida (Mexique), du 17 au 21 août 1992.

/...

Quatre compagnies membres d'ARPEL ont présenté des communications lors du Séminaire sur les plans d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures, tenu à Caracas (Venezuela), les 24 et 25 octobre 1992, sous les auspices de l'OMI et de l'industrie pétrolière.

La première réunion organisée par ARPEL, le Réseau régional de coopération entre autorités maritimes d'Amérique du Sud - ROCRAM (Mexique, Panama et Cuba), l'OMI et l'Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement a eu lieu à Willemstad (Curaçao), les 14 et 15 mars 1994. La réunion avait pour objet d'examiner le rôle potentiel des compagnies pétrolières présentes en Amérique latine et de l'OMI, eu égard à la mise en oeuvre de l'Accord de coopération ARPEL-ROCRAM pour la maîtrise des déversements d'hydrocarbures à l'échelon régional.

ARPEL a participé à la Conférence internationale sur les mesures gouvernementales visant à atténuer les changements climatiques mondiaux, organisée par le PNUE et le Fonds pour l'environnement mondial et tenue à Copenhague (Danemark), du 7 au 9 juin 1994.

ARPEL a également pris part à la Réunion latino-américaine sur les dispositifs d'intervention nationaux en cas de déversements d'hydrocarbures et de produits chimiques, tenue à Guayaquil/Quito (Équateur), du 16 au 22 novembre 1994, sous les auspices de l'OMI.

La conférence intitulée "ARPEL/ROCRAM: Coopération entre les autorités maritimes et l'industrie" a été présentée par ARPEL lors de la session extraordinaire de la Conférence internationale sur les déversements d'hydrocarbures (1995), organisée par l'OMI et l'Association internationale de l'industrie pétrolière pour la sauvegarde de l'environnement, et tenue à Long Beach, Californie (États-Unis), du 27 février au 2 mars 1995.

Activités connexes

Une formation environnementale sur des sujets relevant d'Action 21¹ (CNUED) a été dispensée au cours des ateliers suivants organisés par ARPEL :

- a) Plans d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures (San José (Costa Rica), 15-25 mars 1993);
- b) Maîtrise des retombées sur l'environnement des gaz d'échappement en milieu urbain (Villa de Leyva (Colombie), 13-16 avril 1993);
- c) Nettoyage et déblayage des retombées sur l'environnement de l'activité des compagnies pétrolières (Santa Cruz (Bolivie), 4-8 octobre 1993);
- d) Vulnérabilité des installations pétrolières aux catastrophes naturelles (San José (Costa Rica), 30 novembre-4 décembre 1993);
- e) Évaluation de l'impact sur l'environnement de l'activité des industries pétrolières (Lima (Pérou), 21-25 février 1994);

f) Règlements et évaluations en matière d'environnement dans les opérations pétrolières et gazières en mer (Montevideo (Uruguay), 4-6 mai 1994).

Note

¹ Rapport de la CNUED, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe II.

31. CONSEIL NATIONAL DES FEMMES ALLEMANDES

(Statut consultatif spécial)

Objectifs

Le Conseil national des femmes allemandes est une fédération d'associations féminines allemandes. Il représente 50 organisations regroupant quelque 11 millions de membres et a son siège à Bonn. Son objectif est de voir reconnaître aux femmes l'égalité de condition dans tous les secteurs de la société et de promouvoir la démocratie et la coopération internationale.

Activités

a) Participation à la Table ronde des organisations non gouvernementales (Genève, 21 octobre 1992), organisée par le Président du Comité du Conseil économique et social chargé des organisations non gouvernementales.

Intervention orale demandant l'inscription à l'ordre du jour de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme d'une question portant sur les femmes;

b) Participation à la trente-sixième session de la Commission de la condition de la femme (Vienne, mars 1992);

c) Participation de la Présidente du Conseil à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Rio de Janeiro, juin 1992), en qualité de membre de la délégation du Gouvernement allemand;

d) Participation à la trente-septième session de la Commission de la condition de la femme (1993). Le Conseil a souscrit à une déclaration faite d'organisations non gouvernementales internationales, dans le cadre du point 6 de l'ordre du jour, pour demander aux gouvernements de tenir une conférence préparatoire sur les femmes dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE);

e) Participation à la Conférence européenne sur la population (Genève, 23-26 mars 1993). Le Conseil a souscrit à une déclaration d'organisations non gouvernementales internationales exhortant les pouvoirs publics à respecter le principe de l'égalité entre hommes et femmes dans toutes les questions relatives à la population;

f) Participation à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Genève, avril 1993);

g) Participation à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne, juin 1993). Le Conseil, en coopération avec des organisations non gouvernementales internationales basées à Genève, a présenté un exposé écrit sur les droits fondamentaux des femmes;

h) Participation à la session annuelle de la Commission économique pour l'Europe (Genève, avril 1993). Conjointement avec des organisations non gouvernementales internationales, le Conseil a fait une intervention engageant la Commission à convoquer une conférence régionale sur les femmes, en prévision de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes;

i) Participation à la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement (New York, mai 1993). Le Conseil a signé la déclaration écrite du Groupe de travail sur la santé des femmes (New York) intitulée "Moving Forward For Women's Health II" et exposant les mesures qui devraient être prises pour protéger la santé des femmes;

j) Participation à la quarante-septième session de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités (Genève, août 1993). Le Conseil a souscrit à une déclaration d'organisations non gouvernementales internationales portant sur les points 11 (La réalisation des droits fondamentaux des femmes) et 16 (Formes contemporaines d'esclavage) de l'ordre du jour, et s'appuyant sur un document de travail, soumis par Mme Linda Chavez, sur le viol systématique, l'esclavage sexuel et les pratiques esclavagistes en temps de guerre;

k) Participation au Groupe de travail intersessions de la Commission de la condition de la femme comme comité préparatoire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Le Conseil a présenté un exposé écrit sur le projet de plan d'action (E/CN.6/1994/NGO/1);

l) Participation à la cinquantième session de la Commission des droits de l'homme (Genève, janvier-mars 1994). Conjointement avec des organisations non gouvernementales internationales, le Conseil a fait une intervention orale portant sur les points 11 a) (Les droits fondamentaux des femmes) et 19 (Services consultatifs) de l'ordre du jour;

m) Participation à la trente-huitième session de la Commission de la condition de la femme. Conjointement avec des organisations non gouvernementales internationales, le Conseil a présenté un exposé écrit portant sur les points 5 b) (Thèmes prioritaires : développement : les femmes en milieu urbain : facteurs liés à la population, à la nutrition et à la santé qui ont une incidence sur le rôle des femmes dans le développement, y compris la migration, la consommation de drogues et le syndrome d'immunodéficience acquise) (E/CN.6/1994/NGO/5) et 5 c) (Thèmes prioritaires : paix : les mesures permettant d'éliminer la violence contre les femmes dans la famille et dans la société) (E/CN.6/1994/NGO/4). En outre, le Conseil a souscrit à une déclaration d'organisations internationales portant sur les points 5 et 6 de l'ordre du jour (L'avenir de la femme : importance de la petite enfance);

n) Participation à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement (New York, avril 1994);

o) Participation à la session annuelle de la Commission économique pour l'Europe (Genève, avril 1994). Le Conseil a souscrit à une déclaration d'organisations non gouvernementales internationales exhortant les pouvoirs publics à financer la Conférence préparatoire sur les femmes pour la région de la Commission économique pour l'Europe;

p) Participation à la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, septembre 1994);

q) Participation à la Réunion préparatoire régionale de haut niveau de la Commission économique pour l'Europe pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Vienne, octobre 1994). Le Conseil a présenté un premier exposé écrit portant sur la Plate-forme d'action régionale (ECE/NGO/1), un deuxième portant sur le point 7 de l'ordre du jour (La femme dans la société et la gestion des affaires publiques : la petite fille) (ECE/NGO/4), et un troisième portant sur la condition de la femme et les organisations non gouvernementales féminines dans les pays d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et de l'ex-Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS);

r) Participation aux travaux du Troisième Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social (New York, janvier 1995);

s) Participation au Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, mars 1995);

t) Participation à la trente-neuvième session de la Commission de la condition de la femme (New York, 15 mars-4 avril 1995). Le Conseil a présenté un exposé écrit concernant le point 3 de l'ordre du jour (E/CN.6/1995/NGO/1);

u) Quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 4-15 septembre 1995). Quatre membres du Conseil ont participé à la Conférence en tant que membres de la délégation du Gouvernement allemand; cinq membres ont représenté le Conseil en tant que délégation d'une organisation non gouvernementale.

Autres activités

Le Conseil ne cesse de faire pression sur le Parlement et le Gouvernement pour qu'ils appliquent en Allemagne les conventions et résolutions de l'Organisation des Nations Unies. Il suit en permanence la mise en oeuvre des plans d'action des grandes conférences qui ont eu lieu, telles que la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, la Conférence internationale sur la population et le développement, et le Sommet mondial pour le développement social, en tant que membre des instances d'organisations non gouvernementales allemandes qui s'occupent de ces questions. Il a en outre pris part au processus de suivi à l'échelon national de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

Le Conseil a étroitement collaboré avec les officiels du secrétariat de la Commission économique pour l'Europe à l'organisation de la Réunion préparatoire régionale de haut niveau de la Commission (Vienne) et à l'action menée pour que les commissions régionales soient renforcées et puissent mettre en oeuvre les plans d'action régionaux et mondiaux en faveur des droits des femmes. Il a également collaboré étroitement avec la Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et avec la Secrétaire générale de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Gertrude Mongella.

Le Conseil publie un magazine mensuel qui rend compte, entre autres, des activités de l'Organisation des Nations Unies (des exemplaires en ont été envoyés au Secrétariat).

32. NATIONAL WILDLIFE FEDERATION

(Statut consultatif spécial)

Introduction

La National Wildlife Federation (NWF) a pour mission d'apprendre aux particuliers et aux organisations de cultures différentes à préserver la faune et les autres ressources naturelles et à protéger l'environnement, dans l'intérêt d'un avenir durable de paix et d'équité, ainsi que de les encourager et de les aider à agir dans ce sens.

Avec ses 3,3 millions de membres et d'adhérents, la National Wildlife Federation est, aux États-Unis, la plus grande organisation ayant pour vocation d'oeuvrer en faveur de la préservation de la faune. Par ses travaux de recherche, ses publications, ses actions en justice, ses stages de formation pour les volontaires, ses activités d'assistance et ses campagnes d'information, la National Wildlife Federation se prépare à relever les défis du siècle prochain sur le plan de l'environnement. Par le biais de son Département des affaires internationales, elle poursuit le dialogue avec les organisations qui s'occupent de l'environnement, les organismes gouvernementaux, les organes multilatéraux et les particuliers concernés de par le monde. La NWF est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, qui est exonérée d'impôt.

Activités de la NWF se rapportant à des domaines d'intérêt du système des Nations Unies

1992 : A mené des activités d'envergure pour mobiliser l'attention et le soutien du public en faveur de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement : lancement du US Citizens' Network for Sustainable Development, immense réseau fort de 2 000 membres aux États-Unis; organisation d'une série de téléconférences réussies, qui devaient permettre au Président George Bush de participer à la CNUED et de promettre le soutien des États-Unis. Barbara J. Bramble, Directrice des programmes internationaux de la NWF, a coprésidé le Comité d'organisation du Forum des ONG internationales à Rio de Janeiro, et a lancé le processus menant à un traité parallèle. La NWF a assuré le suivi du Forum aux États-Unis en organisant des conférences, en renforçant le Citizens' Network et en publiant et diffusant tous les traités des organisations non gouvernementales, ainsi que le texte d'Action 21¹. Elle a mené une campagne de presse afin d'attirer l'attention sur les accords importants conclus lors de la CNUED et a délégué à chaque session de la Commission du développement durable des représentants, qui ont contribué de manière approfondie à ses travaux.

1993 : Le Président de la NWF, Jay D. Hair, a été nommé au Conseil du développement durable, principale organe chargé de mettre en oeuvre aux États-Unis les engagements pris dans le cadre de la CNUED. Le plus haut représentant de la NWF pour les affaires internationales et le spécialiste du commerce et de l'environnement ont joué un rôle actif dans les négociations d'Uruguay sur le commerce multilatéral du GATT et ont participé au processus qui a abouti à la création de l'Organisation mondiale du commerce. La NWF a délégué un représentant à la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence

internationale sur la population et le développement. Son coordonnateur du Programme relatif à la population et son spécialiste des questions de population ont sollicité un réseau regroupant plus de 100 organisations non gouvernementales des pays du Nord et du Sud, en vue de la publication d'une déclaration de principes intitulée "Population, environnement et développement" qui appuyait les objectifs du projet de programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.

1994 : La NWF a envoyé une importante délégation à la Conférence internationale sur la population et le développement, mené une campagne dans la presse et à la radio en faveur des objectifs de la Conférence, participé aux trois sessions du Comité préparatoire de la Conférence et organisé, lors de la troisième session du Comité, une téléconférence constructive à l'échelle du pays, qui a mobilisé plus de 700 nouveaux militants pour les activités en matière de population et de développement.

1995 : La NWF a mobilisé des militants dans tout le pays, qui ont expédié plus de 4 000 lettres au Congrès américain et ont passé des centaines d'appels téléphoniques pour demander que les fonds nécessaires soient affectés aux activités que l'ONU consacre au développement durable et s'élever contre les dispositions du Foreign Relations Revitalization Act visant à interdire le financement de 13 organismes internationaux, dont le PNUE et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP). La NWF a tenu à Washington une grande conférence sur le thème "Accounting for the Environment" qui visait à promouvoir la méthodologie de la comptabilité des ressources naturelles au sein des institutions de Bretton Woods, aux États-Unis et à l'échelle internationale; des fonctionnaires de la Division de statistique de l'ONU ont participé à la Conférence. En 1995, la NWF a décerné sa plus grande récompense, le Prix de la préservation de l'environnement, à M. Nafis Sadik, Directeur exécutif du FNUAP.

La NWF a milité à maintes reprises contre les tentatives du Gouvernement chinois d'interdire à certaines organisations non gouvernementales de participer à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing). Un représentant de la NWF a participé à la Conférence et a diffusé les informations qu'il y avait recueillies à un réseau mondial de plus de 270 organisations non gouvernementales.

Des représentants de la NWF ont participé à la quatrième session de la Commission du développement durable à New York : à la réunion de haut niveau de la session, Barbara J. Bramble a fait un exposé sur l'avenir de la Commission du développement durable; et d'autres représentants de la NWF ont de leur côté organisé à l'intention des organisations non gouvernementales une séance d'information sur les technologies de substitution, où les participants ont été nombreux.

Tout au long des quatre années écoulées, la NWF a fait pression sur le Congrès américain demandant que les États-Unis participent davantage aux activités du système des Nations Unies, que des contributions volontaires élevées soient accordées aux institutions spécialisées dont les travaux sont consacrés aux questions relatives à la population et à l'environnement mondial, et que les États-Unis versent à l'Organisation les arriérés dont ils sont redevables. Une déposition soumise pour mémoire à la Sous-Commission des

opérations extérieures de la Commission des finances de la Chambre des représentants des États-Unis a été communiquée au Secrétariat. La NWF et ses membres ont aussi adressé au Congrès et à l'Administration des États-Unis, au cours des quatre années, des lettres, télécopies et autres communications, dont le nombre est trop important pour qu'il soit possible de les inclure dans le présent rapport.

Note

¹ Rapport de la CNUED, Rio de Janeiro, 3-4 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe II.

33. NEW HUMANITY

(Statut consultatif spécial)

New Humanity représente quatre organisations à l'Organisation des Nations Unies, à savoir : New Humanity, New Families, Youth for a United World et Young for Unity. Ces organisations, qui sont présentes dans la plupart des pays du monde, ont pour objectif d'améliorer la situation économique et sociale de la population de toutes les sociétés conformément aux idéaux d'union et de solidarité que poursuit le Mouvement Focolare. Dans la mesure où New Humanity privilégie l'union, sa vocation est très proche de celle de l'Organisation des Nations Unies. Quelque quatre millions de personnes participent à ses activités.

Participation de New Humanity et de New Families aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Des représentants de New Humanity ont participé à la planification et à la mise en oeuvre des activités qui se sont déroulées dans le cadre de l'Année internationale de la famille. Des membres de New Humanity venus de Vienne et de Rome ont notamment participé aux travaux des comités de planification de l'Année internationale de la famille et à ceux du Comité d'ONG sur la famille, qui s'est réuni à Vienne pour planifier les activités de l'Année. New Humanity et New Families ont mis sur pied et réalisé une émission télévisée en duplex de trois heures intitulée "La Fête de la famille", qui a été retransmise par satellite dans six continents. Le Président italien ainsi que des responsables de l'Année internationale de la famille et d'autres fonctionnaires se sont rendus sur le principal site de transmission, à Rome. Des connexions ont été établies par satellite avec tous les pays d'Europe, le Brésil, le Venezuela, Hong-kong, les Philippines, le Kenya et les États-Unis d'Amérique, et la transmission du programme a été relayée par des stations au sol et par faisceaux hertziens en Europe, en Afrique, en Asie, en Amérique du Nord, en Australie et en Amérique du Sud. Les chaînes de télévision nationales de plusieurs pays ont diffusé le programme en direct. La cassette vidéo de "La Fête de la famille" a été utilisée dans diverses réunions organisées dans le cadre de l'Année internationale de la famille, notamment lors du Forum mondial des ONG pour le lancement de l'Année internationale de la famille, qui s'est tenu à Malte. Des dirigeants de New Humanity et de New Families ont également participé à la conférence qui s'est tenue à Malte dans le cadre de l'Année internationale de la famille. Le plus haut représentant de New Humanity à Vienne a participé à une conférence qui s'est tenue à Vienne les 6 et 7 novembre 1995, et qui était consacrée aux mesures qui devront être prises et aux problèmes qui se poseront après l'Année internationale. Des membres de la section égyptienne de New Humanity ont représenté New Humanity à la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue au Caire, et des membres des sections néerlandaise et espagnole l'ont représentée au Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague.

Chaque année, New Humanity organise au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, une conférence sur le développement économique et social. En 1994, cette conférence, qui s'est tenue au Church Center, a rassemblé plus de 300 personnes. Elle était consacrée à la vie et aux écrits

/...

d'Igino Giordani, écrivain, homme d'État et homme politique italien, qui a été l'un des premiers adhérents de New Humanity. La conférence qui s'est tenue en 1995 a réuni 350 personnes autour des expériences de femmes qui ont oeuvré pour la paix en Irlande du Nord, dans l'ex-Yougoslavie, à Soligen, en Allemagne et en Algérie. Parmi les thèmes abordés lors des conférences annuelles figure également une initiative économique que New Humanity a lancée en faveur d'une économie du partage et qui consiste à encourager les entreprises à utiliser une partie de leurs actifs au profit des pauvres vivant sur leur lieu d'implantation ainsi que des propriétaires de ces entreprises, de leurs employés et de leurs clients. Plus de 400 entreprises dans le monde participent à cette initiative. Le Secrétaire général de New Humanity a assisté aux sessions annuelles des organisations non gouvernementales qui se tiennent chaque année, en septembre, au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York.

New Humanity organise tous les ans des séminaires internationaux sur l'économie, le développement social, les jeunes et la culture dans son centre de Castelgondolfo (Italie), et des réunions sur ces mêmes sujets se tiennent tout au long de l'année dans des centres situés dans plus de 60 pays. Il organise régulièrement des conférences internationales sur les soins de santé, les communications, l'éducation et l'éthique.

Les membres de New Humanity mettent en oeuvre de nombreux projets à travers le monde dans tous ces domaines. Ils s'emploient notamment à aider les sans-abri et à combattre l'exclusion, la maladie, la pauvreté, la faim, le chômage et l'analphabétisme au Cameroun, au Mali, au Brésil, en Argentine, en République dominicaine, à New York, Los Angeles et Chicago, au Mexique, en Colombie, aux Philippines, en Australie, en Thaïlande, à Hong-kong, en Inde, dans la Fédération de Russie, en Bosnie, en Croatie, en Serbie, en Slovénie, dans la République tchèque, en Allemagne, en Hongrie, en Espagne, en France, en Belgique et dans de nombreux autres pays. Un projet d'adoption à distance, financé par des dons émanant de familles de nombreux pays, permet de verser des allocations mensuelles à des centaines de familles, de femmes, d'enfants et d'hommes de toutes origines qui sont dans le besoin en Bosnie, en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine.

Activités de Youth for a United World et Semaine de l'unité

En mai 1995, les membres de Youth for a United World, qui sont âgés de 14 à 20 ans, ont organisé un festival à Rome, le "Genfest", auquel ont participé plus de 12 000 jeunes venus du monde entier. Des jeunes appartenant à des camps opposés de diverses zones où règnent des troubles ont pris la parole pour dire ce qu'ils avaient fait afin d'inciter leurs peuples à s'unir malgré les souffrances qui les divisaient. La transmission des manifestations par satellite dans de nombreux pays a permis à des millions de téléspectateurs de suivre le festival pendant deux heures. La cassette vidéo du festival continue d'être diffusée par diverses chaînes de télévision aux États-Unis et dans de nombreux autres pays. Comme suite au festival, Youth a décidé de faire de la première semaine de mai de chaque année la Semaine de l'unité.

Publications

De nombreux articles concernant les activités de l'Organisation des Nations Unies ont paru dans des publications auxquelles New Humanity est associée dans 21 pays. En voici quelques titres :

a) "Boutros-Ghali: above the fray at the UN", Cittá Nuova, 10 janvier 1992;

b) "The family in a changing world". Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Conférence sur la famille, Cittá Nuova, vol. 36, No 7 (1992);

c) "The International Year of the World's Indigenous People", parties 1, 2 et 3, Living City, vol. 32, Nos 4, 5 et 6 (avril 1993, mai 1993 et juin 1993);

d) "Refugees: a challenge to solidarity", Living City, vol. 32, No 5 (mai 1993);

e) "Human rights: is anybody there?", Living City, vol. 32, No 6 (juin 1993);

f) "Family Fest", Living City, vol. 32, No 8 (août 1993);

g) "378 wonders of the world", Living City, vol. 32, No 11 (décembre 1993);

h) "United Nations International Year of the Family", Living City, vol. 33, No 2 (février 1994);

i) "Unity of peoples: hope for humanity", Living City, vol. 33, No 3 (mars 1994);

j) "United Nations International Water Conservation Day", Living City, vol. 33, No 4 (avril 1994);

k) "Subsidiary rights, responsibilities and freedom", Living City, vol. 33, No 6 (juin 1994);

l) "Population and development: road to Cairo", Living City, vol. 33, No 8 (août 1994);

m) "Economy of Sharing", Living City, vol. 34, No 1 (janvier 1995);

n) "Youth for Peace", Living City, vol. 34, No 2 (février 1995);

o) "Focus on women", Living City, vol. 34, No 4 (avril 1995);

p) "1995: Year of Tolerance", Living City, vol. 34, No 5 (mai 1995);

q) "A United Nations School for Peace in Torino", Cittá Nuova, vol. 39, No 9 (10 mai 1995);

r) "Half Century of the United Nations", Cittá Nuova, vol. 39, No 13
(10 juillet 1995);

s) "A united world: let's show it!", Living City, vol. 34, No 8
(août 1995);

t) "The Pope at the United Nations", Cittá Nuova, vol. 39, No 20
(25 octobre 1995).

34. ORGANISATION DE L'UNITÉ SYNDICALE AFRICAINE (OUSA)

(Statut consultatif général)

L'Organisation de l'unité syndicale africaine (OUSA) est l'organisme de tutelle des syndicats africains. Elle a été créée en 1973 à Addis-Abeba (Éthiopie), sous les auspices de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA). Elle regroupe actuellement 73 syndicats de 53 pays d'Afrique.

L'Organisation a notamment pour objectif :

- a) D'amener les syndicats à s'unir tant au niveau national qu'au niveau du continent, et de coordonner et orienter les actions des centres nationaux qui lui sont affiliés;
- b) De défendre les droits de l'homme et les droits syndicaux;
- c) D'oeuvrer à l'harmonisation des législations du travail et des conventions collectives dans les pays membres;
- d) De défendre l'indépendance et la spécificité du mouvement syndical africain et de représenter les intérêts des travailleurs africains dans toutes les organisations et institutions régionales et internationales;
- e) De favoriser les relations d'amitié et la solidarité entre tous les travailleurs du monde et les organisations syndicales internationales sur la base du respect et de l'égalité;
- f) De lutter pour l'intégration économique de l'Afrique;
- g) De défendre la paix dans le monde.

L'OUSA représente environ 30 millions de travailleurs appartenant à 53 pays d'Afrique. Elle est financée par les cotisations de ses membres, des subventions, des dons et des legs. Le montant des cotisations des pays membres est arrêté par le congrès, qui est l'organe suprême de l'organisation.

L'OUSA est une organisation syndicale indépendante qui n'est affiliée à aucune autre. Elle entretient toutefois des relations fraternelles et d'égalité avec de nombreuses organisations syndicales du monde. Elle est dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social et du statut consultatif auprès de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

L'OUSA a pour principal souci d'établir de bonnes relations avec les syndicats de toutes tendances dans le monde, en particulier avec la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), la Confédération mondiale du travail (CMT) et la Fédération syndicale mondiale (FSM). Elle entretient des relations cordiales avec de nombreuses organisations régionales et nationales, dont :

/...

- a) Le Conseil syndical du Commonwealth;
- b) La Confédération internationale des syndicats arabes;
- c) La Confédération des syndicats européens;
- d) La Fédération des syndicats chinois;
- e) La Confédération des syndicats néerlandais;
- f) La Confédération des syndicats japonais.

L'OUA participe activement depuis 22 ans aux délibérations et réunions ci-après du Conseil économique et social et d'autres organismes des Nations Unies :

1992 :

- a) Deux cent cinquante-deuxième et 253e sessions du Conseil d'administration de l'OIT, tenues à Genève (Suisse), du 2 au 6 mars et du 21 au 30 mai 1992, respectivement;
- b) Conférence tripartite de l'OIT sur l'Afrique australe, tenue à Harare (Zimbabwe) du 5 au 8 mai 1992;
- c) Conférence régionale de l'OIT sur l'hygiène et la sécurité du travail, tenue à Harare (Zimbabwe) du 26 au 28 mai 1992;
- d) Neuvième réunion internationale d'organisations non gouvernementales sur la question de Palestine, tenue à Genève (Suisse) du 26 au 28 juillet 1992;
- e) Dix-septième Conférence régionale africaine de la FAO, tenue à Accra (Ghana) du 20 au 24 juillet 1992;
- f) Séminaire tripartite OIT/Centre régional africain d'administration du travail sur les programmes d'ajustement structurel, tenu à Harare (Zimbabwe) du 3 au 7 août 1992;
- g) Réunion du Secrétariat permanent du Comité syndical de solidarité avec les travailleurs et le peuple palestiniens, tenue à Damas (République arabe syrienne) les 25 et 26 septembre 1992;
- h) Réunion syndicale régionale de l'OIT sur les règlements et la négociation collective en matière d'hygiène et de sécurité, tenue à Dar es-Salaam (Tanzanie) du 23 au 27 novembre 1992;
- i) Séminaire de l'OIT sur la valorisation des travailleurs ruraux dans le cadre de la Convention 141 pour les pays d'Afrique francophone, tenu du 1er au 5 décembre 1992.

1993 :

/...

a) Réunion du secrétariat permanent du Comité international de solidarité avec les travailleurs et le peuple palestiniens, tenue à Tunis (Tunisie) les 9 et 10 janvier 1993;

b) Réunion de soutien aux 415 Palestiniens expulsés des territoires arabes occupés, tenue à Tunis (Tunisie) en janvier 1993;

c) Journées OUSA/OIT de formation et d'élaboration de matériel didactique sur l'hygiène et la sécurité, tenues à Accra (Ghana) du 23 au 28 février 1993;

d) Conférence de haut niveau OIT/OUSA sur les programmes d'ajustement structurel et la sécurité, tenue au Caire (Égypte) du 16 au 18 avril 1993;

e) Deux cent cinquante-sixième session du Conseil d'administration de l'OIT, tenue à Genève (Suisse) du 27 au 29 mai 1993;

f) Soixante-dix-neuvième session de la Conférence internationale du travail, tenue à Genève (Suisse) en juin 1993;

g) Réunion du secrétariat permanent du Comité international de solidarité avec les travailleurs et le peuple palestiniens, tenue à Genève (Suisse) le 12 juin 1993;

h) Atelier OIT/OUSA sur la sécurité des substances chimiques, tenu à Harare (Zimbabwe) du 12 au 16 juillet 1993;

i) Séminaire sur la Communauté économique africaine, organisé conjointement à l'échelle du continent par l'OUA, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'OUSA et tenu à Addis-Abeba (Éthiopie) du 26 au 29 juillet 1993;

j) Colloque des Nations Unies sur le problème palestinien, tenu à Dakar (Sénégal) du 31 août au 3 septembre 1993;

k) Deux cent cinquante-huitième session du Conseil d'administration de l'OIT, tenue à Genève (Suisse) du 9 au 19 novembre 1993.

1994 :

a) Séminaire sous-régional OIT/OUSA sur l'évaluation de l'éducation syndicale, tenu à Accra (Ghana) du 15 au 20 février 1994;

b) Séminaire sur la démocratie et la participation de la population, organisé par l'OIT, la CEA et l'OUSA et tenu à Addis-Abeba (Éthiopie) du 12 au 14 avril 1994;

c) Atelier OIT/OUSA sur l'hygiène et la sécurité, tenu à Sogakope (Ghana) du 10 au 14 mai 1994;

d) Quatre-vingt-unième session de la Conférence internationale du travail, tenue à Genève (Suisse) du 7 au 24 juin 1994;

e) Atelier OIT/OUISA sur l'hygiène et la sécurité, tenu à Arusha (République-Unie de Tanzanie) du 18 au 22 juillet 1994;

f) Atelier syndical sur la sécurité des substances chimiques, tenu par l'OIT dans la République-Unie de Tanzanie, le 29 juillet 1994;

g) Conférence tripartite de l'OIT sur les incidences socioéconomiques de la dévaluation du franc CFA, tenue à Dakar (Sénégal) du 17 au 20 octobre 1994;

h) Atelier tripartite de l'OIT sur la reproduction, la santé et le syndrome d'immunodéficience acquise, tenu à Kampala (Ouganda) du 29 novembre au 1er décembre 1994.

1995 :

a) Forum d'ONG pour le Sommet mondial pour le développement social, tenu à Copenhague (Danemark) du 3 au 12 mars 1995;

b) Séminaire OIT/OUISA sur la régulation démographique et le rôle des syndicats en Afrique, tenu à Accra (Ghana), du 16 au 18 mai 1995;

c) Quatre-vingt-deuxième session de la Conférence internationale du Travail, tenue à Genève (Suisse);

d) Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing (Chine) du 4 au 15 septembre 1995;

L'OUISA a été représentée aux conférences et réunions susmentionnées par son Secrétaire général ou ses assistants.

L'OUISA a en outre :

a) Formulé des observations concernant la résolution 1994/11 de la Commission des droits de l'homme sur les effets des politiques d'ajustement économique consécutives à la dette extérieure sur la jouissance effective des droits de l'homme, en particulier pour l'application de la Déclaration sur le droit au développement;

b) Fait observer que les programmes orthodoxes d'ajustement structurel du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale se traduisent notamment par :

i) Une compression massive (de 20 à 30 %) des effectifs de la fonction publique;

ii) La suppression des subventions publiques pour l'alimentation, l'éducation, la santé, les transports publics, l'approvisionnement en eau et l'électricité;

iii) La libéralisation des échanges;

iv) La privatisation des entreprises publiques;

/...

v) Le maintien de taux d'intérêt élevés (de 30 à 40 %);

c) Formulé des observations sur les violations des droits syndicaux, en signalant qu'il avait été porté gravement atteinte, avec des conséquences désastreuses, aux droits fondamentaux des fonctionnaires africains dans les pays qui mettent en oeuvre des programmes d'ajustement structurel;

d) Proposé, en conséquence, qu'aucun programme économique, social ou politique, quelle qu'en soit l'origine, ne soit mis en oeuvre sans que les travailleurs y soient associés et y participent activement.

35. ORGANISATION DES CAPITALES ET VILLES ISLAMIQUES

(Statut consultatif général)

Introduction et objectifs

Introduction

L'Organisation des capitales et villes islamiques a été fondée le 30 janvier 1980 et son siège est situé à Djedda (Arabie Saoudite). Elle regroupe les municipalités de capitales et d'autres villes de 54 États Membres de l'ONU, ce qui représente une nette expansion par rapports à 42 États. Organisation non gouvernementale, elle est dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social depuis 1991, passant d'un statut consultatif spécial à un statut consultatif général en 1995.

Objectifs

- a) Renforcer les liens d'amitié, de fraternité et de solidarité entre les membres de l'Organisation;
- b) Promouvoir et intensifier la coopération entre les membres et en étendre le cadre;
- c) Préserver l'identité et le patrimoine des membres de l'Organisation des capitales et villes islamiques;
- d) S'employer à faire appliquer des règlements de portée générale et à mettre en oeuvre une planification urbaine globale afin d'orienter la croissance des membres tout en respectant leurs caractéristiques économiques, sociales, culturelles et environnementales particulières;
- e) Relever les normes des services publics et de développement, compte tenu de la nécessité de préserver un environnement durable dans les membres.

Il ressort clairement de ces objectifs que l'Organisation des capitales et villes islamiques s'intéresse à la plupart des activités du Conseil économique et social et notamment celles concernant : la prévention routière, l'aménagement et les transports urbains, la planification du développement, la prévention et le contrôle de la criminalité, les questions relatives aux enfants, la population, les activités de recherche et de développement, la préservation et la protection de l'environnement, la santé, la formation, l'éducation et la culture ainsi que le tourisme.

Les programmes et activités de l'Organisation des capitales et villes islamiques sont conformes aux principes de la Charte, et aux conférences et activités des Nations Unies. Depuis le Sommet "planète Terre", qui s'est tenu à Rio, elle s'efforce d'encourager, pour tous les domaines pertinents, l'application des recommandations d'Action 21 dans les villes membres. Elle coopère activement avec les organismes des Nations Unies et autres organisations internationales dans la mise en oeuvre de leurs programmes.

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux conférences et autres réunions de l'ONU

- a) Réunions d'information hebdomadaires organisées à l'intention des ONG par le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU;
- b) Conférence annuelle DPI/ONG (1992, 1993, 1995);
- c) Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet "planète Terre"), Rio de Janeiro (Brésil), 1-14 juin 1992;
- d) Sixième conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, New York, 25 août-3 septembre 1992;
- e) Séminaire du Département du développement économique et social du Secrétariat de l'ONU sur "les systèmes d'informations urbains et leurs applications dans les pays en développement", Beijing (Chine), du 13 au 17 octobre 1992. Un exposé sur "les leçons tirées des expériences en matière de systèmes d'informations urbains dans les membres de l'Organisation des capitales et villes islamiques" a été présenté;
- f) Cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Amérique, New York, janvier 1993;
- g) Table ronde ONG/Conseil économique et social, Genève;
- h) Sessions du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur l'environnement et le développement, New York, 1993 et 1994;
- i) Colloque international des maires, Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT) et Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Organisation des Nations Unies, New York, 18 et 19 août 1994;
- j) Deuxième réunion du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social, New York, du 22 août au 2 septembre 1994;
- k) Réunion de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD), Organisation des Nations Unies, New York, du 17 au 20 août 1994;
- l) Conférence internationale sur la population et le développement, du 5 au 13 septembre 1994;
- m) Séminaire sur les "meilleures pratiques", Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT), Doubaï, du 19 au 22 novembre 1995;
- n) Journée mondiale de l'habitat (octobre 1992-1995);
- o) Séances de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale (1992-1995).

Coopération avec les programmes, organismes et institutions spécialisées de l'ONU

a) Réunions du Comité des ONG du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) (1992-1994);

b) Proposition soumise à l'UNICEF concernant une étude qu'entreprendrait l'Organisation des capitales et villes islamiques sur la prévention routière axée sur les enfants, avril 1992;

c) Atelier sur le renforcement de la coopération et des échanges techniques dans les pays arabes, Le Caire (Égypte), 1er-5 novembre 1993, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI);

d) Réunions de l'ONUDI concernant la coopération entre pays en développement en matière d'octroi de brevets et de savoir-faire dans le domaine de la pétrochimie, Al Manamah (Bahreïn), 15-18 novembre 1993;

e) Séminaire de l'ONUDI sur la "Création de petites et moyennes industries dans les pays membres du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG), Djedda (Arabie saoudite), novembre 1994;

f) Forum de l'ONUDI sur la coopération industrielle et la promotion des entreprises conjointes dans les pays islamiques, Koweït, 3-6 décembre 1994;

g) Réunions du Comité UNICEF/ONG, 1992-1994;

h) Coparrainage par l'Organisation des capitales et villes islamiques du premier Sommet des cadres locaux sur les changements climatiques et l'environnement urbain, également parrainé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement, ONU, New York, 25 et 26 janvier 1993;

i) Coparrainage par l'Organisation des capitales et villes islamiques et le Département des services d'appui et de gestion pour le développement d'un séminaire international sur les systèmes d'information géographique, la viabilité des villes et l'environnement, Le Caire (Égypte), 10-14 décembre 1995. Dans une lettre adressée au Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint aux services d'appui et de gestion pour le développement s'est félicité du succès retentissant du Séminaire.

Autres activités pertinentes

a) Colloque mondial des villes, Curitiba (Brésil), 29 mai 1992;

b) Conférence préparatoire, tenue à Rio de Janeiro (Brésil), les 1er et 2 juin 1992;

c) Réunions ordinaires du Groupe des ONG de l'ONU/Conférence des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (Bureau de la Conférence des organisations non gouvernementales), par exemple : Genève, 20 octobre 1992;

d) First Green fleet Workshop (Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement), Toronto (Canada), 11-18 juin 1994;

e) Colloque international de maires, Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT) et PNUD, Organisation des Nations Unies, New York, 18 et 19 août 1994;

f) Deuxième session du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social, New York, 22 août-2 septembre 1994;

g) Réunion du comité préparatoire des ONG arabes pour la Conférence internationale sur la population et le développement, 1er et 2 septembre 1994;

h) Deuxième Sommet des cadres locaux sur les changements climatiques et l'environnement urbain, Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement, Berlin (Allemagne), 17 au 29 mars 1995;

i) Troisième Sommet des cadres locaux sur les changements climatiques et l'environnement urbain, Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement, Saitama (Japon), 24-26 octobre 1995;

j) G-4 + réunion de groupe dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (HABITAT II), Koweït, 17 et 18 novembre 1995;

k) Séminaire sur les "Meilleures pratiques" (HABITAT), Dubaï, 19-22 novembre 1995;

l) Séminaire sur l'administration locale et les réglementations des municipalités, organisé, tenu et parrainé par l'Organisation des capitales et villes islamiques dans son centre de formation du Caire (Égypte), février 1992;

m) Cinquième Séminaire sur la prévention routière et la diminution du nombre des accidents, organisé par l'Organisation des capitales et villes islamiques à Ankara (Turquie), 5-7 juillet 1993;

n) Conférence générale de l'Organisation des capitales et villes islamiques qui a approuvé plusieurs déclarations de l'ONU sur la santé, l'environnement, les modes de vie et les enfants;

o) L'Organisation des capitales et villes islamiques a continué de publier et de diffuser les informations fournies par l'ONU dans son magazine "Capitales et villes islamiques", publication bilingue (original arabe et anglais avec traduction en français), tirage : 3 000 exemplaires distribués dans le monde entier);

p) Publications de l'Organisation des capitales et villes islamiques :

i) Bukhârâ, The Heritage City in Uzbekistan, ouvrage de référence bilingue arabe-anglais, 120 pages, 2 000 copies, 1993;

- ii) Comptes rendus de deux séminaires sur l'administration locale et la prévention routière, bilingues;
- iii) Diffusion de l'information reçue de l'ONU lors des conférences, réunions du Conseil d'administration, séminaires, symposiums et cours de formation de l'Organisation des capitales et villes islamiques;
- iv) L'Organisation des capitales et villes islamiques possède des représentants résidents auprès de l'ONU, à New York, à Genève et à Vienne.

Note

¹ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.93.I.8 et corr.), résolution 1, annexe II.

36. PARLIAMENTARIANS FOR GLOBAL ACTION

(Statut consultatif spécial)

Parliamentarians for Global Action (PGA) est un réseau qui regroupe des responsables politiques du monde entier. Seuls les membres des parlements nationaux ou régionaux peuvent adhérer au réseau qui comprend actuellement 1 100 parlementaires représentant 95 pays. Quatre ans auparavant il était constitué de 750 membres provenant de 65 pays différents.

Le PGA a pour objet d'encourager la paix, la sécurité, la démocratie et le développement au plan international en renforçant la coopération entre les pays ainsi que les institutions, législations et traités nationaux. Dans le cadre du maintien de la paix et de la sécurité, le programme a servi d'intermédiaire entre les représentants de l'ONU, le Congrès américain et d'autres parlementaires. Les initiatives mises en oeuvre concernaient notamment l'interdiction des essais nucléaires (le PGA a joué un rôle moteur lors de la Conférence d'amendement des États parties au Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau de 1991 et a contribué à l'adoption de la résolution 49/75 E de l'Assemblée générale datée du 15 décembre 1994, dans laquelle l'Assemblée a désigné des domaines généraux aux fins d'une réduction progressive de la menace nucléaire), la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (résolution 2826 (XXVI) de l'Assemblée générale (Convention sur les armes chimiques) et participe également à la création d'une Cour criminelle internationale.

Dans le domaine de l'interdiction des essais nucléaires, le PGA a collaboré à l'élaboration d'une série de résolutions de l'Assemblée générale qui ont été adoptées au titre de l'ordre du jour de la Première Commission et à la formulation et au suivi de la résolution de l'Assemblée générale sur la réduction de la menace nucléaire. Le PGA a lancé le processus d'amendement au traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires et a coopéré étroitement avec le Secrétariat de l'ONU à l'organisation de la Conférence d'amendement des États parties au Traité d'interdiction partielle des essais nucléaires et à la réunion extraordinaire des États parties au Traité. Cette initiative a facilité la tenue des négociations actuelles sur l'interdiction des essais nucléaires et l'adoption de la résolution de 1994 de l'Assemblée générale dans laquelle celle-ci a désigné des domaines généraux de réduction progressive de la menace nucléaire.

En ce qui concerne la Convention sur les armes chimiques de janvier 1993, le PGA a parrainé un symposium sur l'application de la Convention qui a débouché sur une déclaration de soutien à la Convention sur les armes chimiques, signée jusqu'à présent par 1 306 parlementaires de 54 pays. Le PGA continue de collaborer à l'entrée en vigueur de la Convention.

La section démocratie et développement s'emploie à soutenir les démocraties en transition dans les domaines du développement durable, de la relance de l'économie et de la participation des femmes à la vie politique. Le PGA a envoyé des délégations pour observer des élections et jouer un rôle de médiateur

/...

lorsque les négociations politiques étaient au point mort. Les membres du PGA travaillent en coordination étroite avec les représentants spéciaux du Secrétaire général dans plusieurs régions en difficulté.

Le PGA a également aidé à organiser de nombreuses conférences de l'ONU, envoyant des délégations aux Conférences de Rio de Janeiro, Copenhague, Beijing et Istanbul. Il a participé à la Conférence internationale sur la population et le développement du Caire et a contribué à l'élaboration du document final, y compris à la formulation du paragraphe relatif à l'avortement, négocié dans toutes les langues officielles de l'ONU¹.

Les initiatives du PGA au Burundi et en Haïti sur l'action préventive politique ont été lancées avec le soutien des Représentants spéciaux du Secrétaire général. Les participants au projet collaborent étroitement avec les Représentants spéciaux du Secrétaire général au Burundi et en Haïti et transmettent régulièrement des rapports au Secrétaire général.

Des membres du PGA faisaient partie des délégations officielles de la Conférence internationale sur la population et le développement et du Sommet mondial pour le développement social. Le PGA a coopéré avec les délégations d'Australie, du Bangladesh, du Ghana, du Pakistan, d'Allemagne, du Danemark, de l'Inde et d'Égypte pour garantir que les documents finals du Caire et de Copenhague tiennent compte des opinions des parlementaires.

Trois délégations parlementaires du PGA ont rencontré les membres de la Commission du droit international en 1993 et 1994 dans le cadre de l'achèvement du projet de statut d'une cour criminelle internationale et du renforcement du rôle des parlementaires dans la définition du contexte politique des négociations de la CCI.

L'Organisation a rencontré des membres du Comité ad hoc pour la création d'une cour criminelle internationale et a entamé un dialogue avec les membres du Comité préparatoire afin de contribuer à ses travaux d'élaboration d'une Convention pour une cour criminelle internationale. En outre, en 1992, les membres du PGA ont prié les membres du Conseil de sécurité et le Secrétariat de poursuivre le processus de création du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991. Le PGA a participé aux débats de la Sixième Commission de l'Assemblée générale sur la création d'une cour criminelle internationale, et a notamment proposé une formulation pour une résolution de l'Assemblée générale sur la CCI.

Le PGA a organisé le 18 octobre 1995, dans l'enceinte du Sénat américain, un atelier sur l'aide à apporter aux populations dans le cadre du suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenue au Caire en 1994. La réunion a permis de rassembler 47 parlementaires représentant 29 pays, y compris des membres de comités d'aide étrangère et autres comités concernés, pour examiner leur rôle dans l'application du programme d'action du Caire.

À la demande du Groupe de l'assistance électorale de l'ONU, le PGA a délégué des membres de l'équipe spéciale pour l'Afrique pour observer les élections en Afrique du Sud et au Mozambique et a collaboré avec le Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU à la tenue d'un atelier sur l'alerte précoce afin de rassembler les institutions et autres partenaires des Nations Unies et de réfléchir aux moyens disponibles en matière d'alerte précoce et d'action préventive.

Le PGA a également tenu une conférence sur les femmes parlementaires dans le cadre de ses délégations officielles à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes avec le soutien du Secrétariat de l'ONU et il a participé à la réunion du Groupe d'experts sur les femmes et la paix, organisé en République dominicaine dans le courant de l'automne 1996. Le réseau de soutien à l'autonomisation des femmes créé par le PGA dans le cadre du suivi de la Conférence de Beijing coopérera avec le Département de la gestion des ressources humaines et le Département de l'administration et de la gestion pour sélectionner des femmes susceptibles d'occuper des postes à responsabilité à l'ONU.

Le PGA a participé avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) à l'organisation de trois ateliers : a) un en mai 1993 qui coïncidait avec la deuxième session du Comité préparatoire de la Conférence internationale sur la population et le développement. Trente spécialistes des questions de population et de développement en provenance de 23 pays ainsi que des experts tels que M. Fred Sai, Président du Comité préparatoire de la Conférence pour sa deuxième session, y ont participé; b) un en décembre 1993, tenu au Bangladesh pour aborder la formulation de politiques de réduction des taux de consommation et la stabilisation de l'accroissement démographique. Quatre-vingts pour cent des recommandations du PGA ont été reprises dans le document de la Conférence élaboré lors de la troisième session du Comité préparatoire; c) un en avril 1994, y compris une stratégie pour rechercher le soutien des parlementaires aux objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement, organisé à l'occasion de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence. M. Sadik, Directeur exécutif du FNUAP et Secrétaire général de la Conférence internationale sur la population et le développement était présent.

Le PGA et le FNUAP ont également organisé une réunion internationale des Comités chargés de l'aide étrangère pour les pays donateurs, le 18 octobre 1995 au Sénat américain, à Washington. Soixante parlementaires représentant 30 pays ont abordé le Programme d'action du Caire. Les travaux du PGA sur la population ont été en partie financés par le FNUAP de 1993 à 1996. Des ateliers ont été organisés lors des deuxième et troisième sessions du Comité préparatoire de la Conférence et pendant celle-ci grâce au soutien du FNUAP. La réunion des membres des comités chargés de l'aide étrangère a également bénéficié de l'appui du FNUAP.

En coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le PGA publie un bulletin bimensuel dans lequel figurent les lois, propositions, motions et résolutions relatives aux questions de population parrainées par les membres du PGA. Le bulletin fournit des informations à

l'intention des parlementaires, des institutions, des programmes de l'ONU et des ONG.

Les travaux réalisés par le PGA sur la formule "20/20" dans le cadre du processus du Sommet mondial pour le développement ont été financés partiellement par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Des ateliers parlementaires ont été organisés lors de la troisième session du Comité préparatoire du Sommet et lors du Sommet pour le développement social à Copenhague. Le PGA a également tenu un atelier sur la démocratie et la paix en coopération avec la Division de la gouvernance et le Bureau régional pour l'Afrique au Burundi.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a tout d'abord collaboré aux travaux du PGA sur le Sommet mondial pour le développement social, notamment au Forum de janvier 1995 sur la formule "20/20" financé par l'UNESCO. Cette organisation a également participé au programme d'orientation sur le maintien et la consolidation de la paix par l'ONU : un partenariat indispensable pour le XXI^e siècle. L'UNESCO a apporté un soutien financier au programme et fourni du matériel d'information sur le maintien de la paix et sur son programme intitulé "Vers une culture de la paix". Le programme a permis de donner aux parlementaires un aperçu direct des activités du Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat de l'ONU afin de montrer comment le maintien de la paix peut conduire à la consolidation de la paix.

Le PGA a collaboré avec de nombreuses ONG, y compris la Ligue japonaise pour l'Organisation des Nations Unies et a parrainé la Conférence sur la réforme de l'ONU, qui s'est tenue du 10 au 12 septembre 1995, à Gifu (Japon). Cent parlementaires en provenance de 50 pays y ont participé.

Les niveaux de financement fluctuent en fonction de l'intérêt pour les programmes et le PGA a enregistré une augmentation régulière de ses sources de financement, parmi lesquelles il faut dorénavant citer la Banque mondiale qui a aidé à financer le Forum sur la relance de l'économie mondiale, organisé par le PGA à Washington, en 1995.

Note

¹ Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution I, annexe).

37. SIERRA CLUB LEGAL DEFENSE FUND (SCLDF)

Buts et objectifs de l'organisation

Le Sierra Club Legal Defense Fund (SCLDF) est une organisation d'intérêt public, à but non lucratif, de protection juridique de l'environnement qui a pour objet d'informer d'autres organisations à but non lucratif qui s'intéressent à la protection, la préservation et l'amélioration du milieu naturel et du cadre de vie sur les législations en la matière, leur teneur et leur application. Le Fonds représente juridiquement d'autres organisations auprès de tribunaux américains et de tribunaux internationaux.

Le Fonds, soucieux de promouvoir le droit de l'environnement et la formulation de normes internationales en la matière, prend part aux travaux de la Commission des droits de l'homme et à ceux de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités. En outre, le Fonds fournit à ses membres et aux autres entités intéressées des renseignements concernant les normes et les droits internationaux en matière d'environnement.

Composition géographique

La composition géographique du Fonds s'est élargie au cours de la période à l'examen et s'établit actuellement comme suit : Afrique : Égypte (1), Kenya (1), Nigéria (1), Soudan (1); Amérique : Argentine (1), Bahamas (1), Barbade (1), Bermudes (3), Bolivie (5), Brésil (2), Canada (98), Chili (2), Costa Rica (4), États-Unis d'Amérique (180 000), Guatemala (1), Mexique (10); Asie : Arabie saoudite (5), Cambodge (1), Chine (3), Émirats arabes unis (1), Guam (1), Hong-kong (1), Inde (4), Indonésie (1), Israël (4), Japon (23), Népal (1), Philippines (2), Polynésie française (1), République de Corée (2), Taiwan (Province de Chine) (2); Australasie : Australie (20), Nouvelle-Zélande (4); Europe : Allemagne (22), Angleterre (36), Autriche (2), Belgique (1), Danemark (3), Écosse (5), Espagne (2), France (18), Grèce (1), Hongrie (2), Irlande (1), Italie (3), Monaco (1), Norvège (3), Pays-Bas (5), Portugal (1), Suède (4), Suisse (15).

Participation aux travaux du Conseil économique et social
et de ses organes subsidiaires et/ou à des conférences et
à d'autres réunions des Nations Unies

Au cours de la période à l'examen, des représentants du Fonds ont pris part à toutes les sessions de la Commission des droits de l'homme et de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, collaborant notamment avec de hauts fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies et des membres de délégations gouvernementales et non gouvernementales à la promotion des droits de l'homme et du droit de l'environnement. Leur participation officielle a revêtu entre autres les formes ci-après.

Commission des droits de l'homme : À la quarante-neuvième session de la Commission, en mars 1993, déclarations orales au titre des points 13 (Mesures destinées à améliorer la situation et à faire respecter les droits de l'homme

et la dignité de tous les travailleurs migrants) et 14 de l'ordre du jour (Les droits de l'homme et les progrès de la science et de la technique); à la cinquante et unième session de la Commission, en février 1995, déclaration orale au titre du point 19 de l'ordre du jour (Les droits de l'homme et l'environnement).

Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités : À la quarante-quatrième session de la Sous-Commission, en août 1992, déclarations orales au titre des point 4 (Examen des faits nouveaux intervenus dans les domaines dont la Sous-commission s'est déjà occupée), 6 (Les répercussions sur l'homme et sur l'environnement des projets Sardar Sarovar pour la vallée Narmada) et 8 de l'ordre du jour (Réalisation des droits économiques, sociaux et culturels) et déclaration écrite au titre du point 4 de l'ordre du jour (voir E/CN.4/Sub.2/1992/NGO/18).

À la quarante-cinquième session, en août 1993, déclarations orales au titre des points 4 (Les droits de l'homme et l'environnement) et 8 de l'ordre du jour (La réalisation des droits économiques, sociaux et culturels). À la quarante-sixième session, en août 1994, des déclarations orales au titre des points 4 (Les droits de l'homme et l'environnement) et 7 et 8 de l'ordre du jour (Réalisation des droits économiques, sociaux et culturels) et déclarations écrites sur la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels (E/CN.4/Sub.2/1994/NGO/38) ainsi qu'au titre du point 4 de l'ordre du jour (E/CN.4/Sub.2/1994/NGO/24).

À la quarante-septième session de la Sous-Commission, en août 1995, déclaration orale au titre du point 4 de l'ordre du jour (Les droits de l'homme et l'environnement); en outre, déclaration écrite au titre du point 4 de l'ordre du jour (E/CN.4/Sub.2/1994/NGO/25).

Coopération avec les programmes, les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies

Le Fonds a beaucoup travaillé avec le Rapporteur spécial de la Sous-Commission au sujet des droits de l'homme et de l'environnement (consultations et recherche). En 1994, il a organisé, en coopération avec l'Association mondiale pour l'école instrument de paix et la Société suisse pour la protection de l'environnement, et au nom du Rapporteur spécial, une réunion d'experts des droits de l'homme et l'environnement à l'Office des Nations Unies à Genève¹. On comptait parmi les participants des chercheurs, des représentants d'organisations non gouvernementales, des spécialistes des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies et des représentants d'organismes des Nations Unies. À l'issue de cette réunion, les experts ont adopté un projet de déclaration de principes sur les droits de l'homme et l'environnement (E/CN.4/Sub.2/1994/9, annexe I).

Des représentants du Fonds ont par ailleurs tenu des consultations avec le Rapporteur spécial de la Commission et lui ont présenté les résultats des recherches sur les effets préjudiciables du transport et du déversement illicites de produits toxiques et dangereux ainsi que de déchets sur l'exercice des droits de l'homme.

Autres activités pertinentes

Des représentants du Fonds ont rencontré des autorités gouvernementales et des dirigeants d'autres organisations non gouvernementales en vue de promouvoir les recommandations du rapport final du Rapporteur spécial de la Sous-Commission intitulé "Droits de l'homme et environnement" (E/CN.4/Sub.2/1994/9). Le Fonds a diffusé des milliers d'exemplaires du rapport final dans toutes les régions du monde et a produit de nombreuses publications relatives aux droits de l'homme et à l'environnement².

Notes

¹ Dans son rapport de 1993 intitulé "Droits de l'homme et environnement" (E/CN.4/Sub.2/1993/7), le Rapporteur spécial a recommandé que le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme organise une réunion d'experts sur les droits de l'homme et l'environnement. La Sous-Commission, dans sa résolution 1993/32 du 25 août 1993, a invité le Secrétaire général à organiser une telle réunion, mais de graves problèmes budgétaires ayant empêché ce dernier de le faire, le Fonds a parrainé cette réunion pour laquelle le Centre pour les droits de l'homme a fourni des installations et des services. (Voir E/CN.4/Sub.2/1994/9, par. 8.)

² Des exemplaires de certaines publications ont été communiqués au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

38. SOCIETY FOR THE PSYCHOLOGICAL STUDY OF SOCIAL ISSUES (SPSSI)

(Statut consultatif spécial)

Historique

La Société, créée en 1936, est une organisation non gouvernementale internationale regroupant quelque 3 500 psychologues et spécialistes de disciplines connexes qui partagent un même intérêt pour la recherche, la formation et les activités de mobilisation ayant trait aux aspects psychologiques des grandes questions sociales. Il s'agit d'une société indépendante ayant son siège à Ann Arbor (Michigan), qui constitue la Division 9 de l'American Psychological Association (APA) (Association américaine de psychologie). Elle fait porter ses travaux théoriques et pratiques sur les problèmes humains aux niveaux du groupe, de la communauté, de chaque pays et du monde entier en organisant des conférences, en accordant des dons et des bourses et en publiant le The Journal of Social Issues, des ouvrages et la SPSSI Newsletter dont une rubrique est consacrée à l'Organisation des Nations Unies. Par ailleurs, la Société collabore avec d'autres organisations à l'échelle tant nationale qu'internationale en mettant à leur disposition des orateurs et des programmes.

Depuis que la Société a obtenu le statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social, le nombre d'adhérents en Afrique, Asie, Europe et Amérique du Sud a plus que doublé avec l'admission de membres venant de pays qui n'étaient pas représentés auparavant. En décembre 1995, la Société comptait 377 membres originaires de 46 pays et son conseil d'administration avait une composition internationale. Les spécialistes des pays en développement peuvent devenir membres à titre gracieux. Les sources de financement de la Société n'ont pas sensiblement changé au cours de ces quatre dernières années encore que ses revenus aient augmenté.

La Société est dotée du statut consultatif auprès du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et elle a un régime d'association avec le Département de l'information du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Elle est membre de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social sans être affiliée officiellement à d'autres organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif.

Participation aux travaux du Conseil économique et social,
de ses organes subsidiaires et à ses conférences

Conférences mondiales : La Société a activement pris part aux sessions des comités préparatoires de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, de la Conférence internationale sur la population et le développement, du Sommet mondial pour le développement social, de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, et de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II). Dans ce contexte, elle a, entre autres, édité et parrainé des notes d'information conçues en collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales, portant sur le vieillissement – présentées à la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence

/...

internationale sur la population et le développement en 1994 – et sur les enfants – deuxième session du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social en 1994. En outre, des représentants de la Société se sont entretenus à ce sujet avec des représentants d'organismes des Nations Unies – UNICEF, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et Sous-Programme sur le vieillissement du Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale : Le représentant de la Société, en collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales, a effectué une série d'enquêtes sur les pratiques correctionnelles dans divers systèmes pénitentiaires dans le monde en vue d'établir des normes internationales humaines dans les domaines des soins de santé en prison, de l'extradition et de la justice juvénile. Les résultats de ces enquêtes terminées en 1994 ont été publiés dans le International Prison Health Care Report et distribués aux membres de la Commission ainsi qu'à la communauté correctionnelle internationale.

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) : Sur la demande du HCR, la Société a fait part de ses observations sur le projet de directives de 1994 concernant l'évaluation de l'état des victimes de traumatismes et de violence ainsi que la prestation des soins voulus.

Coopération avec les programmes, les organes et les institutions spécialisées des Nations Unies

Département de l'information : Un représentant de la Société a pris part aux travaux du Comité exécutif des organisations non gouvernementales associées au Département de l'information et a collaboré avec divers chefs de la section des ONG du Département de l'information en vue de resserrer les liens entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales. Des membres de la Société ont été rapporteur, animateur et président aux conférences annuelles (automne) du Département de l'information/organisations non gouvernementales, et notamment à celle de septembre 1993 consacrée au "règlement des conflits", puis à nouveau à celles de 1994 et de 1995. Des représentants de l'Organisation assistent périodiquement aux séances d'information hebdomadaires du Département de l'information à New York.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance : Des représentants de la Société ont participé à des groupes de travail UNICEF/organisations non gouvernementales, notamment au Groupe de travail des ONG sur les droits de l'enfant, et au Forum des ONG sur les petites filles, à l'issue duquel le Département de l'information a organisé une séance d'information sur la Convention relative aux droits de l'enfant¹ en 1993 à New York.

Autres activités pertinentes

Contributions à la mise en oeuvre des résolutions de l'Organisation des Nations Unies

a) Les conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'homme : La Société a contribué aux activités de formation et de mobilisation des organismes

des Nations Unies et des organisations non gouvernementales visant à promouvoir la mise en oeuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes² et de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale³;

b) Populations autochtones : Entre 1993 et 1994, un représentant de la Société a prêté son concours à la formulation du projet de déclaration sur les droits des populations autochtones à l'occasion de la Décennie internationale des populations autochtones.

Autres exemples d'activités consultatives et organiques

a) La Société a publié un Global Directory of Social Scientists for the United Nations (Annuaire mondial des spécialistes en sciences sociales pour l'Organisation des Nations Unies) (1993) qui a été distribué à 500 membres de missions diplomatiques et d'organismes des Nations Unies, dont le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies à New York et l'Office des Nations Unies à Genève. Cet annuaire regroupe près d'une centaine de spécialistes originaires de 22 pays représentant l'Afrique, l'Asie et l'Océanie, l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale et le Moyen-Orient, spécialisés notamment dans les domaines suivants : vieillissement, syndrome d'immunodéficience acquise (sida) et virus de l'immunodéficience humaine (VIH), enfants, communications, criminalité, culture, drogues, éducation, emploi, environnement, droits de l'homme, santé mentale et aliénation, négociations, paix, pauvreté, racisme, réfugiés et femmes;

b) À l'occasion du cinquantenaire de l'Organisation des Nations Unies, l'American Psychological Association (APA) a adopté une résolution rédigée par la Société qui a été présentée à l'Ambassadeur Juan Somavia (Chili) à l'occasion de la convention annuelle, tenue en août 1995 à New York. À cette convention, l'Ambassadeur Somavia a été l'orateur principal d'un groupe de travail chargé du développement social;

c) Sur l'initiative de la Société, des orateurs de l'Organisation des Nations Unies ont prononcé des discours liminaires lors des conventions annuelles de l'APA en 1993 et en 1994. En 1993, l'Ambassadeur Ibrahim Gambari (Nigéria) a pris part à un dialogue sur la propagation du racisme et de la xénophobie dans le monde d'aujourd'hui. En 1994, deux éminents orateurs, l'un du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et l'autre de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW), ont examiné les résultats de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Beijing, 1995);

d) En août 1995, la Société a tenu des consultations avec des représentants du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Département de l'information économique et sociale du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies sur une éventuelle contribution de spécialistes des sciences sociales à la mise au point d'indicateurs du développement humain, dont il a été rendu compte dans la Newsletter de la Société qui a été distribuée au Département de l'information.

Notes

¹ Résolution 44/25 de l'Assemblée générale, annexe.

² Résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale, annexe.

³ Résolution 38/180 de l'Assemblée générale, annexe.

39. SPECIAL OLYMPICS INTERNATIONAL

(Statut consultatif spécial)

Historique

Special Olympics International (SOI) est la plus grande organisation sportive internationale au service des handicapés mentaux. Elle a pour objectif d'organiser tout le long de l'année, à l'intention des enfants et des adultes handicapés mentaux, des séances d'entraînement et des compétitions sportives dans différentes disciplines olympiques. Elle leur donne ainsi régulièrement l'occasion d'améliorer leur état physique, d'échanger des cadeaux et des marques d'amitié avec les membres de leur famille et de la communauté, et de prendre part de façon utile et productive à la vie collective, en étant acceptés et respectés.

Depuis sa création en 1968, la SOI a contribué de manière décisive à sortir les handicapés mentaux de la solitude et à les intégrer dans la vie normale. Depuis cette date, des millions d'athlètes à travers le monde, âgés de plus de huit ans, ont bénéficié de l'action de la SOI.

Au cours de la période de quatre ans que couvre le rapport, le nombre des pays membres de la SOI est passé de 75 à 144, et on compte 1,1 million d'athlètes handicapés mentaux parmi les membres actifs.

Activités

Les activités menées par la SOI au cours de la période considérée complètent le Programme d'action mondial tel qu'il a été établi par la Déclaration sur les droits du déficient mental adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 décembre 1971 [résolution 2856 (XXVI)], et elles s'inscrivent dans ce cadre. Conformément à cette déclaration, la SOI s'est employée, d'une part, à accroître le nombre de pays membres, qui a quasiment doublé depuis 1992, d'autre part, à donner aux athlètes handicapés mentaux du monde entier l'occasion de prendre part à des compétitions olympiques internationales.

Deux mille athlètes handicapés mentaux originaires de 30 pays ont participé, du 20 au 27 mars 1993 à Salzbourg (Autriche), aux cinquièmes Jeux olympiques spéciaux d'hiver dans les épreuves sportives suivantes : ski alpin, ski de fond, patinage artistique, hockey sur glace et patinage de vitesse.

Les neuvièmes Jeux olympiques spéciaux d'été ont eu lieu à New Haven dans le Connecticut, du 1er au 9 juillet 1995. Sept mille deux cents athlètes handicapés mentaux originaires de 143 pays y ont pris part, dans 17 disciplines sportives de type olympique.

Avant les Jeux olympiques de New Haven, la SOI et le Sous-programme sur les handicapés de la Division des politiques sociales et du développement du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ont organisé conjointement, au Siège de l'Organisation à New York, un séminaire sur le thème "intelligence déficiente : programmes, politiques et plans pour l'avenir".

D'éminents spécialistes de l'incapacité mentale, venant de différents pays, de l'ONU et de ses organismes spécialisés, sont intervenus dans les débats au cours du séminaire.

Le séminaire ONU/SOI a pris acte des grandes disparités qui existent entre les pays quant au statut des personnes ayant un déficit intellectuel. Il a permis aux chercheurs, aux décideurs, aux personnels de services, au personnel soignant, etc., de se retrouver et de s'imprégner des progrès réalisés dans les soins aux personnes souffrant d'un handicap intellectuel.

L'important colloque ONU/SOI a marqué le début d'un effort renouvelé pour défendre, sur le plan international, la cause des handicapés mentaux. Ce fut l'occasion de s'informer sur les progrès réalisés dans ce domaine, qui ont une incidence directe sur la vie des handicapés mentaux. Ce fut également l'occasion de lancer un appel à tous les pays pour qu'ils s'engagent de nouveau aux côtés des handicapés mentaux et qu'ils commencent à organiser une action de longue haleine.

Du 30 septembre au 16 octobre 1992, une exposition photographique a été organisée dans le hall du Siège de l'ONU à New York. Elle a accueilli des milliers de visiteurs. L'exposition a été organisée en collaboration avec le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU.

Du 12 au 15 octobre 1992, un groupe composé d'experts des Jeux olympiques spéciaux et d'athlètes mentalement handicapés a participé aux séances plénières de l'Assemblée générale consacrées à la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées. Le 15 octobre, les experts et les athlètes ont mis en commun leur expérience au cours d'un symposium international sur le handicap mental organisé en marge des activités de la Décennie des Nations Unies pour les personnes handicapées.

Les délégués de la SOI ont participé aux conférences annuelles des organisations non gouvernementales inscrites sur la liste du Département de l'information, organisées par le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU.

Activités opérationnelles

a) Le Sous-programme sur les personnes handicapées de la Division des politiques sociales et du développement du Secrétariat de l'ONU a fourni une assistance financière de 7 000 dollars des États-Unis pour l'organisation d'une compétition sportive au titre d'un nouveau programme spécial au Moyen-Orient. Dans ce cadre, le comité jordanien des Jeux olympiques spéciaux a organisé un tournoi de football à Amman, auquel quatre autres pays ont pris part avec des équipes de football constituées par des handicapés mentaux. La SOI a octroyé une subvention de 5 000 dollars des États-Unis pour la prise en charge des voyages relatifs à cette manifestation.

b) Le bureau de pays de l'UNICEF au Caire a accordé une subvention de 5 000 dollars des États-Unis pour aider le comité égyptien des Jeux olympiques spéciaux à aménager un institut de formation permanente et de perfectionnement des entraîneurs et des moniteurs qui préparent les déficients mentaux aux épreuves des Jeux olympiques spéciaux. L'ouverture de l'institut était prévue en avril 1996 au Caire.

40. INSTITUT MONDIAL DU CHARBON

(Statut consultatif spécial)

L'Institut mondial du charbon (IMC) est une organisation non gouvernementale sans but lucratif de producteurs de charbon, qui couvre quelque deux tiers de la production mondiale et la moitié des échanges internationaux. Elle est constituée en une société de droit britannique et elle est financée par les cotisations des sociétés affiliées.

Objectifs principaux

a) Donner des conseils et prêter appui à tous ceux qui s'intéressent à la production et à l'utilisation du charbon, en accordant une large place au transfert des technologies vers les pays en développement;

b) Faire mieux connaître la place qu'occupe le charbon en tant que combustible indispensable à la production de l'énergie, combustible réducteur dans la sidérurgie et combustible dans la fabrication du ciment;

c) Diffuser des informations sur les technologies propres dans l'exploitation du charbon;

d) Plaider la cause du charbon dans les débats internationaux sur l'énergie et l'environnement;

e) Soutenir d'autres organisations intéressées par le charbon, y compris les associations nationales, l'Organisation des Nations Unies et les organisations internationales actives dans les domaines de l'industrie et de l'énergie.

Augmentation du nombre de membres au cours de la période considérée

Les pays qui ont nouvellement adhéré à l'Institut comprennent notamment la Chine et la Fédération de Russie (1992), l'Inde (1993), le Venezuela et Aruba (1995).

Participation aux réunions de l'Organisation des Nations Unies

Au cours de la période considérée, l'IMC :

a) A participé à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) (Rio, juin 1992) et aux réunions qui ont précédé la négociation de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques¹;

b) A participé à toutes les réunions ultérieures des organes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dont :

- i) Celles du Comité intergouvernemental de négociation d'une Convention-cadre sur les changements climatiques, qui devaient déboucher sur la première session de la Conférence des Parties à la Convention tenue à Berlin (mars 1995);
 - ii) Celles du Groupe ad hoc sur le Mandat de Berlin (Genève, août et octobre 1995)²;
 - iii) Celles du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) – plusieurs sessions de trois groupes de travail et la onzième session plénière (Rome, décembre 1995);
- c) A participé à toutes les sessions des réunions consultatives de la Division de l'industrie et de l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) avec les associations des secteurs commercial et industriel;
- d) A participé à New York à certaines sessions de la Commission du développement durable avec laquelle des contacts ont été maintenus;
- e) A maintenu des contacts solides avec la Commission économique pour l'Europe (CEE) par l'intermédiaire du Groupe de travail du charbon et des réunions des experts sur le commerce, les statistiques et le transport du charbon.

Déclarations et interventions aux manifestations
organisées par l'ONU

L'IMC a fait des interventions sur plusieurs sujets à la CEE; il a soutenu la Chambre de commerce internationale (CCI) dans des déclarations communes sur l'industrie.

Coopération avec les organes et les organismes
spécialisés de l'ONU

a) Se fondant sur les résultats de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), l'IMC a organisé en 1993 une conférence sur le thème "Le charbon au service du développement"; plus de 500 délégués venant de 45 pays ont assisté à la conférence. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ont également pris part à la conférence; l'IMC a pris en charge la participation de 50 délégués de pays en développement.

b) Commission du développement durable : À la suite d'entretiens avec un responsable des services de la Commission, l'IMC a établi un document sur les possibilités de transfert de technologie dans la production et l'utilisation du charbon, document qui a été distribué aux participants à un atelier de la Commission et qui a également été communiqué à l'ONUDI. L'IMC et ses membres se réjouissent de prêter appui à la Commission dans le cadre de ses activités relatives au chapitre 9 d'Action 21³.

c) L'IMC a participé à la plupart des réunions concernant la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), en faisant intervenir ses membres dans les débats politiques et scientifiques. L'IMC a joué un rôle actif dans la dernière session plénière du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) tenue à Rome, et en association avec d'autres organismes professionnels, il a fait des recommandations sur le deuxième Rapport d'évaluation du GIEC qu'il a également contribué à élaborer et à réviser.

d) L'IMC s'est associé à la CEE dans des activités sur la production, la commercialisation et la salubrité du charbon.

e) L'IMC a apporté son concours à l'élaboration d'un dossier didactique du PNUE et de la CCI sur les normes de gestion de l'environnement.

Autres informations utiles

L'IMC a réalisé une série de films vidéo dont certaines séquences doivent être intégrées à une initiative pédagogique concernant cinq pays de l'Union européenne (UE); un exemplaire de la brochure intitulée "CHARBON : énergie du progrès", qui sera traduite dans d'autres langues, est également diffusée auprès d'établissements d'enseignement.

L'IMC organise des ateliers spécialisés dans les pays en développement; des activités ont été réalisées en Thaïlande et en Indonésie, et d'autres sont programmées pour l'Inde, la Chine, les Philippines et la Pologne.

Notes

¹ A/AC.237/18 (Part II)/Add.1 et Corr.1, annexe I.

² FCCC/CP/1995/7/Add.1, décision 1/CP.1.

³ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe II.

41. CONSEIL MONDIAL DES COOPÉRATIVES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

(Statut consultatif spécial)

Le Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit est une organisation internationale représentant des coopératives d'épargne et de crédit et des institutions financières assimilées. Sa mission est d'aider ses membres à organiser, développer, améliorer et intégrer des coopératives d'épargne et de crédit et des institutions assimilées pour en faire un moyen de développement économique et social au bénéfice de tous. Le Conseil sert de cadre à des échanges d'idées et d'informations, fournit des services à ses membres, encourage l'élargissement de sa base et l'adhésion de nouveaux membres, représente les intérêts des membres et étend les services financiers des coopératives aux régions qui en expriment la demande et le besoin. Les coopératives d'épargne et de crédit sont des institutions financières coopératives et démocratiques, dont les membres sont propriétaires. L'une des missions du Conseil est de s'employer à fournir des services d'épargne et de crédit aux personnes qui en expriment la demande et le besoin.

Dans bien des régions du monde, il n'y a que très peu de succursales de banque, et les coopératives d'épargne et de crédit peuvent fournir à leurs membres les services financiers dont ils ont besoin. C'est dans ce sens que les activités du Conseil mondial sont tout à fait compatibles avec la mission de l'ONU. Les programmes de développement de coopératives d'épargne et de crédit du Conseil mondial fournissent des services financiers d'épargne et de crédit aussi bien dans des régions où les banques ne peuvent ou ne pourront exercer leurs activités que dans des régions où elles offrent déjà des services financiers.

Les coopératives d'épargne et de crédit servent de cadre à un développement centré sur les populations et obtenu par l'amélioration de la qualité de vie, la formation et l'éducation. En versant régulièrement des cotisations dans leurs comptes d'épargne personnels et grâce aux prêts qu'ils obtiennent à la coopérative d'épargne et de crédit, les gens achètent ce dont ils ont besoin, ou se procurent le capital nécessaire pour lancer leur petite entreprise. Certains de nos programmes de développement ont porté principalement sur l'octroi de prêts aux propriétaires de micro-entreprises. Beaucoup d'entrepreneurs ayant participé à ces programmes sont des femmes qui ont réussi à lancer et à faire fructifier une entreprise grâce au prêt qu'elles ont obtenu de leur coopérative d'épargne et de crédit, permettant ainsi à la famille d'assurer son autonomie financière.

Le Conseil gère diverses activités de promotion de coopératives d'épargne et de crédit dans un grand nombre de pays. Au cours de la période considérée, le financement de ces activités s'est considérablement diversifié. Tout récemment, le programme de promotion des coopératives d'épargne et de crédit du Conseil ne tablait presque exclusivement que sur le financement du Gouvernement des États-Unis. À mesure qu'il obtiendra des fonds d'autres sources de financement, le Conseil dépendra de moins en moins de celui du Gouvernement des États-Unis.

Depuis son dernier rapport, la composition géographique du Conseil s'est nettement élargie. Plusieurs pays d'Europe centrale et de l'Est sont en train de promouvoir l'action des coopératives d'épargne et de crédit. Le Conseil a

/...

participé aux activités de promotion des coopératives d'épargne et de crédit en République tchèque, en Lettonie, en Lituanie, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Pologne, en Roumanie, dans la Fédération de Russie et en Ukraine. Les associations nationales de Pologne, de la Fédération de Russie et d'Ukraine sont déjà membres du Conseil.

Au cours de la période considérée, le Conseil a été représenté à plusieurs réunions intéressant l'ONU. En février 1992, un atelier sur la promotion des coopératives d'épargne et de crédit a été organisé à Genève (Suisse) avec l'Alliance coopérative internationale et l'Organisation internationale du Travail (OIT). Plus de 50 délégués ont pris part à cet atelier. En septembre 1992, un délégué du Conseil a participé à la consultation technique de l'OIT sur les mécanismes financiers mis en place à l'échelon local pour lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement autonome.

À l'automne 1993, le personnel du Conseil a participé à une réunion d'information sur le Sommet mondial pour le développement social, organisée à l'intention des organisations non gouvernementales établies à Genève. L'objectif de la réunion était d'évaluer les résultats de la participation des organisations non gouvernementales au Sommet. En 1994, le Conseil a participé à un forum sur l'expérience du mouvement coopératif francophone. En mars 1995, un délégué du Conseil a assisté au Sommet social de Copenhague, où les feux de l'actualité étaient braqués sur les organisations bénévoles privées et les organismes de développement coopératif.

En novembre 1995, à l'invitation du Comité pour la promotion de l'action coopérative (COPAC) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Directeur exécutif du Conseil a présidé un symposium sur la formation du capital dans les coopératives agricoles. Un certain nombre d'études nationales, qui avaient pour objectif de définir les meilleurs moyens de mobiliser des fonds coopératifs pour financer le développement des coopératives, ont été présentées.

En outre, le Conseil a continué à participer aux réunions semestrielles du Conseil d'administration du COPAC et à collaborer étroitement avec cette organisation pour étudier les moyens de renforcer cette collaboration et les échanges d'informations.

En tant que membre du COPAC, le Conseil s'est associé à l'organisation pour préparer et communiquer, à la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale, un document sur "le rôle des coopératives au regard des nouvelles tendances économiques et sociales".

Le Conseil entretient une concertation suivie avec le Programme des Nations Unies pour le développement en vue d'étudier les possibilités qu'offre la collaboration avec cet organisme pour faire concourir les coopératives d'épargne et de crédit à l'action de développement.

Le Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit espère poursuivre sa précieuse collaboration avec l'Organisation des Nations Unies durant les années à venir.

42. FÉDÉRATION MONDIALE DE FEMMES MÉTHODISTES

(Statut consultatif spécial)

Créée en 1939, la Fédération mondiale de femmes méthodistes est une organisation internationale qui compte 7 millions de membres dans 70 pays. Elle a été dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social en 1983. Elle a pour mission et pour objectif de :

- a) Promouvoir, à l'échelle internationale, la solidarité féminine dans la communion spirituelle et le partage des valeurs;
- b) Participer, grâce à l'action sociale, à la vie des communautés locale, nationale et internationale;
- c) Déterminer les besoins et les problèmes et mettre en place des projets visant à améliorer la qualité de vie des femmes et des enfants;
- d) Se consacrer à l'action éducative, sociale et spirituelle.

En tant qu'organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif, la Fédération mondiale de femmes méthodistes accorde une large place aux questions relatives à la promotion de la femme et aux droits de la personne humaine, en particulier les droits des femmes, des enfants et de la petite fille. Les autres questions qui l'intéressent également comprennent la paix, le développement, l'emploi, la santé, la nutrition et les pratiques traditionnelles.

La Fédération mondiale de femmes méthodistes siège actuellement au Bureau de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et au Comité d'organisations non gouvernementales auprès du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

À Genève, Renate Bloem, représentante de la Fédération, est membre du Comité des organisations non gouvernementales pour le développement, du Comité spécial sur les droits de l'homme, du Sous-comité sur le statut de la femme et de huit de ses groupes de travail. Elle est aussi membre du Groupe des organisations non gouvernementales pour la Convention relative aux droits de l'enfant et le Protocole facultatif concernant l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants et du trafic des enfants.

À New York, Lavinia Padarath et Nana Apeadu, représentantes de la Fédération, siègent au Comité d'organisations non gouvernementales sur la condition de la femme et dans ses groupes de travail suivants : groupe de travail sur l'égalité au sein duquel la représentante Lavinia Padarath assure les fonctions de rapporteur, groupes de travail sur la paix, les femmes et l'environnement, les femmes autochtones, l'éducation, la recherche, la santé et la nutrition. Les représentantes de la Fédération assistent aux réunions du Comité sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et tout récemment, en 1995, elles ont participé à la Conférence annuelle des organisations non gouvernementales sur la liste du Département de l'information du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

À Vienne, Andrea Siegrist représente la Fédération mondiale de femmes méthodistes à différents comités et prend part à des séminaires sur la famille, la pauvreté, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la Commission de la condition de la femme (1992-1993). Les autres questions d'intérêt pour la Fédération comprennent notamment les personnes âgées et les personnes handicapées.

On trouvera ci-après un sommaire des réunions des organes du Conseil économique et social, des autres réunions de l'ONU et des conférences mondiales de l'Organisation auxquelles la Fédération a participé, ainsi que les déclarations qu'elle y a faites.

1992

20-31 janvier	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
27 janvier-6 mars	Commission des droits de l'homme : soumission au Secrétariat et au Président, Pal Solt, d'un document concernant les "procédures d'urgence" en matière de persécution religieuse (au Pakistan)
11-20 mars	Commission de la condition de la femme
30 novembre-1er décembre	Quatrième Séminaire international : Famille et environnement : un partenariat
30 mars-10 avril	Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Comité préparatoire, deuxième session. Exposé oral sur le point 11 de l'ordre du jour : Études et documentation relatives à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme
7-9 mai	Quarante-cinquième Assemblée mondiale de la santé : discussion d'ordre technique; exposé oral sur le thème "la femme, la santé et le développement"
4-13 mai	Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage : exposé oral sur le point 5 b) : Les pratiques esclavagistes de l'apartheid et du colonialisme
3-28 août	Sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités : exposé oral commun avec l'organisation "International Catholic Child Bureau" sur le point 16 de l'ordre du jour provisoire : Formes contemporaines de l'esclavage; participation à la rédaction de la résolution 1992/4 sur la discrimination à l'égard des femmes

14-18 septembre Conférence mondiale sur les droits de l'homme, troisième session du Comité préparatoire : exposé oral sur le point 7 de l'ordre du jour : Ordre du jour provisoire de la Conférence mondiale et documentation à l'intention du Conseil mondial sur les droits de l'homme; déclaration conjointe d'organisations non gouvernementales (A/CONF.157/PC/46/Add.4)

1993

18 janvier-5 février Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

1er février-12 mars Commission des droits de l'homme : exposé oral sur le point 24 de l'ordre du jour : Droits de l'enfant; déclaration commune d'organisations non gouvernementales sur le point 10 de l'ordre du jour : Torture et autres peines ou traitements cruels ou dégradants (le viol en tant que torture)

8-17 février Commission du développement social

17-26 mars Commission de la condition de la femme, Vienne; déclarations écrites d'organisations non gouvernementales sur la préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, le projet de déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la résolution sur les femmes en situation d'extrême pauvreté (soumise à Genève par le Groupe de travail des femmes sur la paix, l'emploi et la nutrition)

19-30 avril Conférence mondiale sur les droits de l'homme, quatrième session du Comité préparatoire : déclaration conjointe d'organisations non gouvernementales sur le point 5 de l'ordre du jour : Les droits de la femme et la Conférence mondiale des Nations Unies de 1993 sur les droits de l'homme (A/CONF.157/PC/63/Add.22)

10-12 juin Forum mondial des organisations non gouvernementales sur les droits de l'homme

14-25 juin Conférence mondiale sur les droits de l'homme : exposé oral au nom du Groupe de travail sur la nutrition, le droit à l'alimentation. Déclaration écrite conjointe d'organisations non gouvernementales sur les "droits des enfants" et sur les "droits fondamentaux de la femme"; et participation à la rédaction d'une "déclaration oecuménique"

28 juin-30 juillet Session de fond du Conseil économique et social

- 2-27 août Sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités : exposé oral commun sur le point 16 de l'ordre du jour : Formes contemporaines de l'esclavage
- 20 septembre-8 octobre Comité des droits de l'enfant, quatrième session. Débat général sur "la protection de l'enfant contre l'exploitation économique"
- 28 novembre-2 décembre Forum mondial des organisations non gouvernementales sur la famille, à Malte.

1994

- 13 janvier Commission économique pour l'Europe : consultation
- 21 janvier-11 mars Commission des droits de l'homme : point 22 de l'ordre du jour : Exposé oral sur "la petite fille est l'avenir de la femme"; points 11 a) et 19 : Exposé oral conjoint d'organisations non gouvernementales sur "droits des femmes" et "services de conseil"; point 14 de l'ordre du jour : Exposé oral conjoint d'organisations non gouvernementales sur la "mise en oeuvre du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale"; point 12 : Déclaration conjointe sur les mines terrestres; coparrainage du projet de résolution sur le "prélèvement d'organes sur les enfants", intervention sur l'"exploitation sexuelle des enfants" et autre intervention sur l'"exploitation sexuelle des enfants" au titre du point 22
- Mars Commission de la condition de la femme, New York : déclaration écrite d'organisations non gouvernementales soumise sur les préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes; sur la petite fille; sur les femmes âgées; et sur le point 5 c) de l'ordre du jour (Paix)
- 13-22 avril Commission des stupéfiants
- 18-26 avril Commission économique pour l'Europe : intervention commune d'organisations non gouvernementales sur la réunion préparatoire régionale de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes
- Avril-4 mai Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage
- 1er-26 août Sous-commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités

- 13-15 octobre Forum des ONG sur les femmes (préparatifs pour 1995)
- 17-21 octobre Réunion préparatoire régionale de haut niveau de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Vienne : exposé oral conjoint sur la petite fille; déclaration écrite d'organisations non gouvernementales sur le point 6 de l'ordre du jour (Dégradation de la situation des femmes, en particulier dans les pays en transition)

1995

- Janvier Groupe de travail intersessions de la Commission de la condition de la femme, New York : soumission de propositions de texte sur les documents officiels du Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, portant sur la petite fille et les droits des femmes
- 16-23 janvier Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
- 23 janvier Comité des droits de l'enfant : débat général sur les droits de la petite fille; exposé oral
- 30 janvier-10 mars Commission des droits de l'homme : point 24 de l'ordre du jour : Droits de l'enfant : exposé oral sur la petite fille au nom de 41 organisations non gouvernementales; point 11 a) : Déclaration commune sur le thème "les droits des femmes font partie intégrante des droits de la personne humaine"; point 11 : Déclaration commune sur "les méthodes de travail de la Commission"
- 27 février Commission de la population et du développement
- 27 février-3 mars Commission du développement durable
- 13-20 mars Consultation des ONG et Commission de la condition de la femme, New York : nouvelles propositions pour le programme d'action
- 3-11 avril Commission économique pour l'Europe, point 6 : Déclaration commune d'organisations non gouvernementales sur le "suivi de la réunion régionale préparatoire de haut niveau"
- 10-19 avril Commission du développement social
- 19-28 mai Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage : exposé oral sur "l'exploitation sexuelle de la petite fille"

- 23 juin Groupe de travail UNICEF/ONG sur la petite fille
- 3-27 juillet Session de fond du Conseil économique et social, célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies
- 4 juillet Les membres du bureau de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social rencontrent le Secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, pour discuter du suivi des conférences mondiales et du cinquantième anniversaire
- 5 juillet Réunion spéciale du Conseil économique et social avec quelques membres de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. Déclaration commune d'organisations non gouvernementales sur les problèmes de retard d'accréditation de certaines organisations non gouvernementales à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Beijing
- 31 juillet-4 août Consultation informelle sur le programme d'action, New York : soumission de propositions relatives au "paragraphe sur la religion" du projet de programme d'action
- 30 août-8 septembre Forum des ONG, Huairou : atelier sur les filles en danger (Présidence); participation au groupe de discussion : "traite des femmes", sous le patronage de la Reine Fabiola de Belgique
- 4-15 septembre Quatrième Conférence mondiale sur les femmes : le nouveau paragraphe sur la religion dans le programme d'action s'est inspiré essentiellement du document ONG/5 ("Droits fondamentaux des femmes et religion") (A/CONF.177/20, chap. I, résolution 1, annexe II, par. 24)
- 6-7 novembre Cinquième Séminaire international, "Focus on Families (Pleins feux sur la famille) – action et problèmes au-delà de l'Année internationale de la famille
- 20 novembre Réunion extraordinaire de l'Assemblée générale sur le cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies : Partenariat ONU/ONG : l'avenir, liaison New York – Genève

La Fédération mondiale de femmes méthodistes a participé à une série de grandes conférences, tenues entre 1991 et 1995, dont le point d'orgue a été la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Toutes ces conférences ont porté sur des questions de la plus haute importance pour les femmes et les enfants.

La Fédération mondiale de femmes méthodistes était représentée soit par un délégué ou par des groupes associés aux programmes des ONG de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, la Conférence internationale sur la population et le développement et le Sommet mondial pour le développement social. Des équipes représentatives ont pris part aux manifestations organisées par les organisations non gouvernementales à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme et à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, où la Fédération mondiale de femmes méthodistes, s'associant à d'autres organisations non gouvernementales dans des programmes d'ateliers, a pu obtenir :

a) L'inscription de la situation de la petite fille au nombre des priorités;

b) L'adoption d'une déclaration importante sur les femmes et la spiritualité.

La participation aux réunions du Conseil économique et social, avec un statut consultatif spécial, constitue désormais tout un programme pour la Fédération mondiale de femmes méthodistes. Relayer les programmes de l'Organisation des Nations Unies auprès des membres de la Fédération mondiale de femmes méthodistes dans les communautés locales continue d'être une priorité.

43. FÉDÉRATION MONDIALE DES COMMUNAUTÉS THÉRAPEUTIQUES

(Statut consultatif spécial)

Buts et objectifs de l'organisation

Le but de la Fédération est de rassembler les diverses communautés thérapeutiques dans une association mondiale et, peu à peu, de les identifier, de les faire connaître et de les faire coopérer. La Fédération oeuvre également à mieux faire reconnaître et accepter la communauté thérapeutique et sa démarche auprès des organismes et systèmes sanitaires nationaux et internationaux ainsi qu'auprès des gouvernements et du public et à faire reconnaître les compétences thérapeutiques professionnelles mais aussi paraprofessionnelles.

De 1992 à 1995, le nombre de membres de la Fédération a continué d'augmenter, notamment avec un grand nombre d'adhésions de communautés latino-américaines. Sous la direction du juge Amnuay Intuputi, l'ANCC (Centre de coordination de la lutte contre les narcotiques), à Bangkok (Thaïlande) est un membre actif du Conseil de la Fédération.

Participation aux réunions du Conseil économique et social et de l'Organisation des Nations Unies

La Fédération mondiale des communautés thérapeutiques a joué un rôle clef dans l'organisation et le coparrainage de la Conférence des ONG et du Programme international des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, dont l'objectif était de faire participer les communautés à la recherche d'une solution au problème mondial des drogues. Les ateliers de la Conférence se sont tenus à l'hôtel Intercontinental de New York, du 18 au 20 mai 1994. Cette Conférence s'adressait aux ONG des États-Unis, du Canada et des Caraïbes. Son but était de mieux faire connaître les problèmes liés aux drogues qui ne sont pas du ressort d'organisations spécialisées et d'élaborer une stratégie internationale des ONG reliant les efforts menés par toutes les ONG qui s'occupent de la toxicomanie et d'autres problèmes socioéconomiques.

La Fédération a également été représentée à la quinzième Conférence de la International Federation of Non-Governmental Organizations for the Prevention of Drug and Substance Abuse, qui s'est tenue à Hong-kong du 5 au 9 décembre 1994. Le but de la Conférence était d'étudier les moyens d'établir une coopération étroite entre les gouvernements et les ONG dans le domaine de la prévention de la toxicomanie.

La Fédération mondiale des communautés thérapeutiques a été représentée aux réunions du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et aux sessions de la Commission des stupéfiants qui se tiennent chaque année à Vienne. Ses envoyés ont collaboré avec plusieurs représentants internationaux à la réalisation des buts de ces réunions.

Coopération avec les programmes, organes et institutions spécialisées
des Nations Unies

La Fédération mondiale a participé activement à la genèse du Forum mondial des ONG sur la réduction de la demande, qui s'est tenu à Bangkok en décembre 1994. Ce forum a rassemblé diverses organisations non gouvernementales et atteint ainsi son objectif principal, qui était de consolider une culture générale de lutte contre les drogues illicites.

Cette collaboration avec l'ONU ayant donné de bons résultats, le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues a accordé toute sa confiance à la Fédération et souhaité étoffer sa collaboration avec elle.

Autres activités connexes

La Fédération mondiale des communautés thérapeutiques publie un bulletin trimestriel qu'elle diffuse auprès de ses membres et d'autres personnes dans plus de 56 pays et qui porte sur la recherche, des questions internationales et les activités de l'ONU.

44. FÉDÉRATION MONDIALE POUR LES ÉTUDES SUR LE FUTUR

(Statut consultatif spécial)

Buts et objectifs

La Fédération mondiale pour les études sur le futur est composée de chercheurs, d'universitaires, de responsables politiques et, plus généralement, de personnes qui travaillent à des études prospectives. C'est un lieu d'échanges et de réflexion et un laboratoire d'idées et de scénarios pour le long terme. La Fédération encourage les études prospectives ainsi que l'analyse et la critique interdisciplinaires novatrices entre les peuples. Depuis l'Assemblée générale tenue lors de la quatorzième Conférence mondiale à Nairobi (Kenya), en juillet 1995, le statut et la Charte de la Fédération ont été remplacés par un nouveau texte qu'une majorité de membres de la Fédération ont ratifié. Le Conseil d'administration actuel restera en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée générale, qui doit se tenir en septembre-octobre 1997 à Brisbane, à l'occasion de la prochaine conférence mondiale de la Fédération.

Participation aux réunions du Conseil économique et social de l'ONU

La Fédération est dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, et du statut consultatif de la catégorie B auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Elle participe activement au programme d'études prospectives de l'UNESCO. Elle est représentée auprès de l'ONU par Saul Mendlovitz à New York, Rolf Homann à Genève, Peter Moll à Vienne et Mohammad Salem Fayyad à Amman (Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale). Diane Malpede représente la Fédération auprès de l'UNESCO, à Paris. De 1992 à 1995, des représentants officiels de la Fédération ont été invités à participer aux activités suivantes :

a) Consultation avec le Recteur et le personnel de l'Université des Nations Unies à Tokyo (Japon), février 1992;

b) Réunion informelle sur l'avenir des cultures dans la région Asie-Pacifique (UNESCO), Bureau régional principal pour l'Asie et le Pacifique, Unité régionale pour les sciences humaines et sociales, Bangkok (Thaïlande), février 1993;

c) Cinquième Conférence des ministres de l'éducation et des ministres chargés de la planification économique dans les États arabes (MINEDARAB V) organisée par l'UNESCO au Caire, du 11 au 14 juin 1994;

d) Bureau international d'éducation de l'UNESCO : quarante-quatrième Conférence internationale de l'éducation, Genève, du 3 au 8 octobre 1994 : Bilan et perspectives de l'éducation pour la compréhension internationale;

e) Troisième session du Comité préparatoire du Sommet mondial pour le développement social, New York, 16-27 janvier 1995;

f) Sommet mondial pour le développement social, Copenhague, mars 1995;

/...

g) Troisième réunion du Comité permanent élu par la vingt-quatrième Conférence des ONG, UNESCO, mars 1995;

h) Quatrième conférence mondiale sur les femmes, Beijing, septembre 1995;

i) Conférence annuelle ONG/Département de l'information de l'ONU : L'ONU et la fin du siècle : problèmes mondiaux, acteurs mondiaux, responsabilité mondiale, 18-20 septembre 1995, New York;

j) Vingt-huitième session de la Conférence générale de l'UNESCO, Paris, 25 octobre-16 novembre 1995;

k) Séance extraordinaire de l'Assemblée générale pour la célébration du cinquantenaire de l'ONU : collaboration entre l'ONU et les ONG, New York, 20 novembre 1995.

Coopération avec des programmes de l'ONU

La Fédération a collaboré avec l'UNESCO au projet sur l'avenir des cultures, 1990-1993. Elle a contribué à la réalisation des objectifs de l'UNESCO concernant une réflexion, un développement national, une culture, une écologie et une éducation tournés vers l'avenir. Elle contribue également au bulletin FUTURESICO de l'UNESCO et au développement de la base de données sur les études prospectives de l'UNESCO.

L'UNESCO a appuyé toutes les conférences mondiales et la plupart des cours de la Fédération. Une demande de financement pour la quinzième Conférence mondiale, qui doit se tenir à Brisbane en 1997, a été présentée par l'intermédiaire du Programme de participation de l'UNESCO. Cette demande a été approuvée officiellement par la Commission nationale australienne pour l'UNESCO. La Fédération a reçu une aide financière pour le cours intitulé Visioning for the Future and Education Perspectives organisé en 1996 à l'intention des pays d'Asie et du Pacifique. Ce cours constituera une introduction à la prospective pour les participants au projet de la Fédération sur les scénarios d'avenir pour la planète (Global Visions Project). Avec diverses sources indépendantes, l'UNESCO a financé les cours annuels d'études prospectives que la Fédération a organisés à Dubrovnik, en Roumanie, à Andorre, à Bangkok (1992) et aux Philippines. Elle a également financé un cours destiné aux pays du Pacifique Sud et consacré aux études prospectives sur la prise de décisions à Suva (Fidji) en 1993.

La Fédération a présenté à l'UNESCO un rapport couvrant la période allant de 1988 à 1993. À sa quatorzième Conférence mondiale, tenue à Nairobi en juillet 1995, elle a obtenu la permission d'organiser à Nairobi une manifestation célébrant le cinquantenaire de l'ONU. Cette manifestation a été organisée durant la fête nationale du Kenya. Le Directeur régional de l'UNESCO à Nairobi, Paul Vitta, a représenté l'organisation à la Conférence de Nairobi.

Le bulletin de la Fédération, Futures Bulletin, annonce diverses publications de l'ONU et les diverses manifestations que celle-ci organise.

Autres activités (Conférences/cours coparrainés
par l'UNESCO) 1992-1995

a) Commission nationale canadienne pour l'UNESCO/Allen Tough (membre de la Fédération) : Teaching About the Future, séminaire consacré au Bassin du pacifique, à Vancouver (Colombie britannique – Canada), 21-23 juin 1992. Un recueil d'articles présentés au séminaire a été établi par un membre actif de la Fédération et publié par l'UNESCO en 1993 sous le titre "Teaching about the Future" (enseigner sur le futur);

b) Cours d'études prospectives européennes, Bucarest (Roumanie), 1992;

c) Cours d'études prospectives sur l'Asie et le Pacifique : Introduction aux études prospectives (Avenirs du développement : racines historiques, tendances actuelles et scénarios à venir), Bangkok (Thaïlande), août 1992;

d) Cours d'études prospectives européennes consacré à l'avenir de l'éducation, Andorre, mai 1993;

e) Cours à l'intention des pays du Pacifique Sud sur l'utilisation des études prospectives au service de la prise de décisions, Fidji, juillet 1993; treizième Conférence mondiale de la Fédération : La cohérence et le chaos dans nos avenir si peu communs, Visions, Moyens, Actions; Turku (Finlande), août 1993;

f) Cours d'études prospectives européennes : l'avenir de la communication, Andorre, 1994;

g) Cours d'études prospectives sur l'Asie et le Pacifique : Introduction aux études prospectives (L'avenir de la paix : civilisations, structures et visions), Philippines, novembre 1994;

h) Quatorzième Conférence mondiale de la Fédération : L'avenir au-delà de la pauvreté, Nairobi (Kenya), juillet 1995.

45. WORLD ORGANIZATION OF BUILDING OFFICIALS

(Statut consultatif spécial)

L'organisation a oeuvré activement en faveur du respect de la Charte des Nations Unies entre 1992 et 1995 et elle continue de le faire en tirant parti de son statut consultatif auprès du Conseil économique et social, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) et du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat). Ses objectifs sont de promouvoir l'éducation dans le domaine de la construction, au moyen de la diffusion de connaissances technologiques et juridiques et du savoir en matière de construction et de procurer un abri à ceux qui en sont privés. Elle a la capacité de mener toutes les actions suivantes, ensemble ou séparément :

a) Diffuser les informations et les vues disponibles qui ont trait à l'objectif principal de l'organisation;

b) Encourager à se prémunir contre des risques potentiels;

c) Trouver les moyens d'empêcher les incendies, dans des bâtiments existants, mais aussi dans des bâtiments en construction;

d) Encourager la normalisation des matériaux et appareils de construction, en coopération avec d'autres disciplines;

e) Permettre aux membres d'unir leurs ressources de manière à faciliter la réflexion sur des sujets d'intérêt commun et trouver les moyens d'encourager l'unification de la législation sur la construction et la lutte contre les incendies ainsi que des codes, procédures, pratiques et directives connexes;

f) Encourager la coopération entre groupes tant professionnels que scientifiques, qualifiés ou profanes, dont les buts et les intérêts sont similaires à ceux de l'organisation;

g) Encourager la mise en place dans tous les pays de moyens d'étude et d'activités de communication entre citoyens pour la poursuite de l'objectif principal de l'organisation et, à cette fin, encourager la création, dans chaque pays, d'organisations nationales des responsables officiels de la construction.

Il n'y a pas eu

a) D'adhésion d'organismes de pays non représentés;

b) D'augmentation ou de diminution importante des ressources financières;

c) D'affiliation d'une organisation non gouvernementale ayant un statut consultatif.

Entre le 26 avril et le 5 mai 1993, le Président fondateur de l'organisation a assisté à la quatorzième session de la Commission des établissements humains à Nairobi (Kenya).

Du 19 au 22 novembre 1995, le Vice-Président de l'organisation a assisté à la Conférence internationale de Doubaï sur les meilleures pratiques organisée par la municipalité de Doubaï et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) à Doubaï (Émirats arabes unis) en vue de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains, qui doit se tenir en juin 1996 à Istanbul.

En septembre 1992, le Président fondateur et les membres de l'organisation ont assisté à la Conférence sur la sécurité et la sûreté et à l'exposition de l'Association des entrepreneurs des Émirats arabes unis.

En janvier 1992 et janvier 1994, le Président fondateur, le Vice-Président et des membres de l'organisation ont assisté à la conférence et à l'exposition sur le béton au Moyen-Orient qui a été organisée par l'Association des entrepreneurs à Doubaï (Émirats arabes unis).

Le troisième congrès mondial de l'organisation s'est tenu à la Nouvelle-Orléans (Louisiane - États Unis d'Amérique) du 1er au 6 mai 1993 sur le thème : "Évolution des perspectives mondiales pour la réglementation de la construction".

L'Institut néo-zélandais des responsables de la construction a accueilli en mars 1994, à Auckland (Nouvelle-Zélande), un séminaire national de formation parrainé par l'organisation.

Du 14 au 20 mai 1995, l'Institut australien des experts en bâtiment a accueilli la Conférence des responsables officiels de la construction du bassin pacifique, qui était parrainée par l'organisation et s'est tenue à Darwin, Territoire du Nord (Australie). Quarante-sept documents ont été présentés.

En septembre 1995, le Président et les Gouverneurs de l'organisation ont rencontré le secrétariat et les responsables de la planification des réunions du Congrès. Ils ont visité les salles et services de conférence du Congrès et fait le point sur le programme et les préparatifs du quatrième Congrès mondial de l'organisation, qui devait se tenir à Hong-kong du 2 au 8 novembre 1996 sur le thème "Un environnement intégré à la croisée des chemins : pour un développement durable".

La Journée mondiale de l'habitat est célébrée chaque année en octobre.

La Semaine internationale de la sécurité des bâtiments est célébrée chaque année en avril.

Le bulletin WOBONews est publié chaque semestre. Il comporte des articles sur les sujets suivants : le Sommet de Rio; les catastrophes naturelles et l'importance des codes de construction; la recherche sur la construction; le recyclage des matériaux; l'incidence de la mondialisation sur le développement et l'application des réglementations concernant la construction; les cadastres urbains : Berlin; la Banque mondiale en faveur du développement urbain; les normes internationales; le modèle des États-Unis pour l'élaboration de codes dans un contexte international; les performances des normes mondiales; la planification d'urgence; la planification des interventions d'urgence;

les comparaisons aux fins du contrôle des bâtiments; la version de Hong-kong de l'homologation privée.

En 1994, M. Ramon John Hnatyshyn, Gouverneur général du Canada, a remis la médaille commémorative du cent vingt-cinquième anniversaire de la Confédération du Canada au Président fondateur et Gouverneur de l'organisation, M. Omkar Nath Channan, en récompense du travail qu'il avait accompli pour ses compatriotes, sa communauté et le prestige international du Canada.

En 1995, S. M. la Reine a conféré l'Ordre d'Australie à M. Max E. Walker, Gouverneur et membre fondateur de l'organisation "pour ses services à l'industrie australienne et mondiale du bâtiment dans le cadre de l'organisation".

S. M. la Reine a conféré à Anthony Samson, Premier Vice-Président et Gouverneur de l'organisation, l'Ordre du British Empire, en récompense de ses services.

46. WORLD SAFETY ORGANIZATION

(Statut consultatif spécial)

Objectifs

La World Safety Organization (WSO) a pour objectif de donner une dimension internationale aux questions de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et d'innocuité pour l'environnement, et à d'autres questions connexes, de sensibiliser la communauté internationale à la prévention des accidents et de diffuser dans le monde entier les avantages des pratiques, des talents, des techniques et des technologies en matière de sécurité et de prévention des accidents dans tous les domaines qui ont trait à la sécurité et dans les domaines connexes. La WSO encourage les autres groupes nationaux et internationaux qui s'efforcent de protéger les personnes, les biens, les ressources et l'environnement. Ses objectifs précis sont la promotion d'un véritable échange d'informations et de données d'expérience à l'intérieur des pays membres de la WSO et entre eux; l'exécution en collaboration avec d'autres organisations internationales d'activités qui correspondent à des préoccupations, des intérêts et des objectifs communs; la promotion du perfectionnement constant des techniques de sécurité et de prévention des accidents et de l'intérêt pour tout ce qui touche à la vie humaine, aux biens et à l'environnement; recherche d'un niveau universel de professionnalisme par les membres de l'organisation et les particuliers qui n'en font pas partie mais s'occupent de questions liées à la sécurité; la conduite de toutes les actions voulues dans le cadre du thème général de l'Organisation "La sécurité : un mode de vie".

Composition

a) La diversité géographique des membres de la WSO s'est accrue avec la création de plusieurs bureaux nationaux - à Moscou pour la Fédération de Russie; à Kiev pour l'Ukraine; à Taipei pour la province chinoise de Taiwan; à Varsovie pour la Pologne; et à Singapour pour Singapour. Cette diversité devrait se trouver encore accrue à l'issue des consultations entamées avec des représentants au Ghana, au Nigéria et en République tchèque au sujet de la création de bureaux nationaux dans ces pays. Un deuxième chapitre de l'Organisation a été fondé à Cebu City (Philippines);

b) Les sources de financement restent les mêmes;

c) La WSO a invité l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Centre mondial de l'environnement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) à participer à sa conférence annuelle. La participation n'est pas limitée et il est à espérer que ces organisations seront représentées aux prochaines conférences annuelles de la WSO.

Activités

En avril 1992, la Présidente-Directrice générale et le Représentant principal de la WSO ont participé à la table ronde de l'Organisation des Nations Unies sur le thème "Comprendre le rôle des organisations non gouvernementales internationales", qui s'est tenue au Siège de l'ONU à New York. À cette occasion, la Présidente-Directrice générale de la WSO et l'Ambassadeur des Philippines, également présent à la réunion, ont examiné les programmes de l'Organisation.

Le Représentant principal de l'Organisation a participé à la troisième Conférence internationale sur la santé et l'environnement, qui s'est tenue le 15 avril 1994 sur le thème "Des partenaires internationaux pour des solutions internationales"; à cette occasion, il a rencontré le Chef de la Section des ONG du Département de l'information du Secrétariat de l'ONU à New York, avec lequel il a examiné les mesures prises par la WSO pour améliorer sa participation aux travaux de l'ONU.

La WSO joue un rôle plus actif auprès du Conseil économique et social et de l'ensemble du système des Nations Unies depuis septembre 1994, date à laquelle elle a nommé son représentant principal à plein temps auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York. Le Représentant principal passe désormais toutes ses journées au Siège de l'ONU, où il rencontre personnellement les chefs de tous les départements afin de mieux les informer des capacités de la WSO en matière de consultation avec les différents départements lorsque ceux-ci ont besoin du savoir-faire de l'Organisation, et de suivre le déroulement de toutes les activités du Conseil économique et social et d'autres activités de l'ONU. Le Représentant principal participe à chaque réunion organisée au Siège de l'ONU et ouverte aux ONG, rassemble des documents et étudie les documents du site Internet de l'ONU.

La WSO est restée en contact étroit avec des responsables de haut rang de l'ONU, notamment M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général; Mme Rosario Green, Sous-Secrétaire générale; M. Karl Paschke, Secrétaire général adjoint aux services de contrôle interne, Bureau des services de contrôle interne; M. Hans Corell, Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, Conseiller, Bureau des affaires juridiques; M. Peter Hansen, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Département des affaires humanitaires; M. Nitin Desai, Secrétaire général adjoint, Département de la coordination des politiques et du développement durable; M. Miles Stoby, Directeur de la Division de la coordination des politiques et des affaires du Conseil économique et social; M. Jacques Baudot, Coordonnateur et Directeur du Secrétariat du Sommet mondial pour le développement social et de la Division des politiques sociales et du développement social; Mme Gertrude Mongella, Sous-Secrétaire générale du Secrétariat de la quatrième Conférence sur les femmes et de la Division de la promotion de la femme; M. Samir Sanbar, Sous-Secrétaire général au Département de l'information; Mme Gillian Sorensen, Secrétaire générale adjointe et Conseillère spéciale du Secrétaire général pour les relations avec le public, Secrétariat du cinquantième anniversaire de l'ONU; M. Joseph E. Connor, Secrétaire général adjoint, Département de l'administration et de la gestion; M. Georg Kell, Administrateur chargé du bureau de New York de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED);

M. Wally N'Dow, Sous-Secrétaire général et Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat II), Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat); Mme Aliye Celik, Administratrice chargée du bureau de New York du Centre des Nations Unies pour les établissements humains; M. James G. Speth, Administrateur, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); Mme Noeleen Heyzer, Directrice du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM); M. Reinhart Helmke, Administrateur assistant et Directeur exécutif du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets; et de très nombreux autres chefs de département à des niveaux inférieurs.

En 1994, le Représentant principal a organisé et conduit une importante conférence d'ONG au Ghana, en Afrique, en coopération avec la Commission intergouvernementale de la science et de la technique au service du développement, qui lui a apporté son appui. Des membres de la Commission y ont assisté. Le succès de cette participation aux activités de l'ONU et d'un État Membre de l'ONU a été confirmé par les nombreuses demandes concernant l'organisation de programmes analogues dans d'autres États Membres de l'ONU en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

La WSO a participé au Forum des organisations non gouvernementales pour une production industrielle plus propre, organisée par l'ONUDI à Vienne (Autriche), en novembre 1995, où elle a présenté une note d'information.

Le Représentant principal – et parfois d'autres représentants et/ou membres de la WSO – a participé à toutes les conférences et réunions organisées au Siège de l'ONU à New York, à titre officiel dans certains cas, et le reste du temps à titre d'observateur. La liste des participants est trop longue pour figurer dans le présent rapport mais peut être consultée sur demande (voir le calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 1992-1993 (A/AC.172/147); pour 1993 (A/AC.172/151) et pour l'exercice biennal 1994-1995 (A/AC.172/155).

En septembre 1994, le Représentant principal de la WSO a lancé un programme de sensibilisation et un programme d'action; il se rend directement dans les missions auprès de l'ONU et prend contact avec les ambassadeurs et d'autres hauts responsables afin de mieux comprendre les besoins particuliers de leurs pays, de les sensibiliser au savoir-faire de la WSO et à ses compétences en matière de consultation, et de les aider en mettant en place différents programmes de sécurité dans les pays concernés. La WSO étudie les moyens de mieux aider ses membres à participer aux programmes et aux activités du Conseil économique et social et à devenir des éléments plus dynamiques des solutions recherchées par l'ONU.

Autres activités

Les conférences annuelles organisées par la WSO pour sensibiliser le public ont permis de diffuser des informations sur les mesures prises par le PNUD en matière de protection de la couche d'ozone, sur le développement durable et sur d'autres questions, au moyen d'exposés présentés par différents orateurs et de discours prononcés par les conférenciers d'honneur. L'exposé le plus marquant a été celui présenté par un membre de la WSO venu d'Inde qui avait participé à la

table ronde de la WSO sur la sécurité internationale, organisée dans le cadre du sixième Congrès mondial sur la sécurité et la prévention des accidents (1995), au cours de laquelle différentes propositions avaient été élaborées en s'appuyant sur des résolutions de l'Organisation des Nations Unies.

La WSO a entretenu une correspondance avec le Secrétariat du cinquantième anniversaire de l'ONU (avec M. Ronald L. Ginns, fonctionnaire supérieur (juriste) et Mme C. Shuler-Uluc, chargée des relations avec les ONG); l'objet était d'obtenir l'autorisation de reproduire dans les "Tech-Letters" de la WSO certaines pages des publications du Secrétariat concernant le cinquantième anniversaire de l'ONU. La Présidente-Directrice générale de la WSO et Mme Gillian Martin Sorensen, Secrétaire générale adjointe, ont signé un accord relatif à la reproduction de ces informations et à l'utilisation de l'emblème du cinquantième anniversaire de l'ONU. Trois mille exemplaires des "Tech-Letters" ont été distribués aux membres de la WSO et aux particuliers, institutions et groupes intéressés. Ces documents faisaient également partie de l'exposition dans laquelle la WSO a présenté les programmes et les activités de l'ONU et de ses différentes divisions, lors du sixième Congrès mondial et de la conférence d'information sur la sécurité et la prévention des accidents, organisés en 1995 à Memphis (Tennessee); les participants venus des États-Unis d'Amérique et d'ailleurs ont pu consulter les documents distribués par le Département de l'information du Secrétariat de l'ONU et se les procurer.

Les chefs de département de l'ONU et les commissions du Conseil économique et social ont demandé au Représentant principal de filmer leurs réunions. C'était la première fois en 50 ans et cela a créé un précédent historique des plus utiles pour les réunions de l'ONU. Ont ainsi été filmées : 60 heures de réunion (soit 303 cassettes vidéo de deux heures) pour M. Wally N'Dow, Secrétaire général de la Conférence Habitat II; toutes les réunions des groupes de suivi, pour Mme Joke Waller-Hunter, Directrice de la Division du développement durable; plus de trois années de travaux, soit l'ensemble des réunions d'information organisées chaque jeudi par le DPI/ONG, et de nombreuses réunions qu'il avait été demandé de filmer, pour M. Samir Sanbar, Secrétaire général adjoint au Département de l'information. Un grand nombre de ces vidéocassettes ont un caractère très confidentiel et sont la propriété exclusive de l'ONU; la plupart d'entre elles concernent de hauts responsables du Conseil économique et social et/ou des réunions auxquelles ils ont participé, ou bien ont trait aux affaires du Conseil économique et social. Des relations de confiance exceptionnelles se sont instaurées entre le Représentant principal et de nombreux hauts responsables de l'ONU. Aucune dépense n'est à la charge de l'Organisation des Nations Unies, notre Représentant principal prenant toutes les dépenses à sa charge.

Contacts avec les institutions spécialisées et d'autres organismes

La WSO a établi une correspondance avec les bureaux de l'OMS, du PNUE et de l'OIT à New York, et par la suite à Genève, qu'elle souhaitait inviter en qualité de coparrains ou de participants à ses conférences et congrès d'information annuels. Faute de temps, l'organisation n'a pu s'assurer cette coopération de la part des organisations susmentionnées et a dû retirer son invitation pour l'année en question; néanmoins, l'invitation demeure valable et

les représentants de l'OMS, du PNUE et de l'OIT sont conviés en permanence à participer en tant qu'orateurs à toute conférence et à tout congrès à venir.

L'autoroute de l'information permet au Représentant suppléant de la WSO d'avoir un contact quotidien avec le Département de l'information. Le Représentant suppléant fait rapport au Centre mondial de gestion de l'organisation sur les différentes réunions annoncées par le Département de l'information et transmet également ces informations à d'autres membres de la WSO à mesure qu'ils en ont besoin. Les informations les plus fréquemment demandées concernent la librairie du Siège de l'ONU, à New York.

Au printemps 1994, le Représentant de la WSO auprès de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), à Bangkok, a pris des contacts sur place. L'entretien qu'il a eu avec M. Rahmatullah, Chef de la Division des transports, des communications et du tourisme de la CESAP, a été l'occasion d'échanger des informations utiles et d'établir des contacts. Le Représentant de la WSO a effectué une deuxième visite à la CESAP en août 1995.

47. ASSOCIATION DES CENTRES DU COMMERCE INTERNATIONAL

(Statut consultatif spécial)

Les objectifs de l'Association des centres du commerce international, fondée en 1970, sont très proches de ceux de l'Organisation des Nations Unies, à savoir :

- a) Promouvoir le commerce international, la coopération et la communication;
- b) Favoriser une participation accrue des pays en développement aux échanges commerciaux;
- c) Aider les régions du monde entier à créer leur propre centre du commerce international;
- d) Mettre en place des programmes d'assistance mutuelle entre les centres du commerce.

Avec le soutien de l'Association et sous sa direction, l'idée de centre du commerce international a fait son chemin dans toutes les parties du monde et intéresse des gens de toute appartenance sociale, économique et politique, regroupés aux fins d'atteindre ces objectifs communs.

À l'heure actuelle, l'Association compte 303 organisations membres dans 89 pays de par le monde. Plus de 130 des membres appartiennent au monde en développement.

Pour atteindre ses objectifs, l'Association entend renforcer encore ses programmes existants, tout en s'efforçant de mettre en place de nouveaux services. Au cours des quatre années écoulées, elle a été très active dans les domaines suivants :

- a) Services d'enseignement : Dans le monde entier, les centres de commerce international offrent des cours de langues et des programmes de formation aux activités commerciales internationales. L'Institut du commerce international de New York est un bon exemple des progrès accomplis dans ce domaine. Chaque année, il forme environ 7 000 hommes et femmes d'affaires dans des domaines se rapportant au commerce international;
- b) Missions commerciales : Les membres de l'Association collaborent de façon permanente à l'organisation de missions commerciales dans différentes régions du monde;
- c) WTC Network :
- i) Network, nouveau service novateur offert par l'Association, est un système de publicité et de messagerie électroniques à vocation commerciale. À l'heure actuelle, il relie 190 centres de commerce international installés partout dans le monde et il est possible d'y avoir recours dans 140 pays au moyen d'un simple appel téléphonique

local. Il permet aux usagers d'annoncer leurs produits ou services, de trouver des partenaires commerciaux et de faire des transactions sans jamais quitter leur terminal;

- ii) Par arrangements spéciaux avec des publications commerciales et des journaux d'affaires du monde entier, des articles de tête du panneau d'affichage de Network paraissent périodiquement dans 100 publications et autres moyens d'information tels que le Journal of Commerce (États-Unis d'Amérique), Les Échos (France), le Daily Trade News (République de Corée) et le Business World (Fédération de Russie), ce qui porte le nombre des usagers potentiels de Network à près de 4 millions de personnes.

L'activité de l'Association est menée à bien par huit comités d'action, dont le Comité des pays en voie d'industrialisation, qui a été créé pour promouvoir la création de centres du commerce international dans les pays en développement et aider lesdits centres. Il opère de plusieurs façons :

a) Il fournit des informations sur les sources de financement et d'assistance dans le cadre de projets internationaux pour les projets de centres du commerce international;

b) Il est une source d'informations et d'assistance sur la création de centre du commerce international, en particulier pour les pays en développement;

c) Il coopère avec les organismes internationaux de développement et d'autres organismes internationaux dans l'intérêt des pays en voie d'industrialisation.

Le Comité des pays en voie d'industrialisation de l'Association veille fréquemment à appuyer les efforts des différents organismes des Nations Unies tels que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Centre CNUCED/GATT du commerce international et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Ainsi, l'Association a étroitement coopéré avec la CNUCED dans le cadre de l'initiative relative au Centre d'information commerciale, qui visait à créer de tels centres à l'intérieur des centres du commerce international et à élaborer des programmes coopératifs dans les domaines de la formation et de l'information commerciale.

De même, le Comité de l'association responsable des questions de politique commerciale et d'éducation travaille en contact étroit avec le système des Nations Unies. Ce comité effectue des recherches sur les questions qui ont une incidence sur la croissance du commerce international et est aussi chargé d'assurer une meilleure compréhension des questions importantes qui intéressent le commerce et les affaires internationales. Il s'y consacre par voie de diffusion d'informations et au moyen de programmes éducatifs. Les membres du Comité procèdent à des consultations périodiques avec l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et d'autres institutions.
